market

GÉOPOLITIQUE(S)

LE DÉFICIT DÉMOCRATIQUE DE L'EUROPE

44 FINANCE
LE MARCHÉ IMMOBILIER EN PÉRIL ?

102 ÉCONOMIE
LA SUISSE SUR LA VOIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

54 INVESTIR
OPPORTUNITÉS SUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN

108 INVITÉ
FRANÇOIS-HENRY BENNAHMIAS, CEO D'AUDEMARS PIGUET

92 INDEX
7 ARCHITECTES D'INFLUENCE

112 CULTURE(S)
PETITE ÉTHIQUE DE L'INSOMNIE

116 MARCHÉ DE L'ART
LE SURRÉALISME NE CONNAÎT PAS LA CRISE

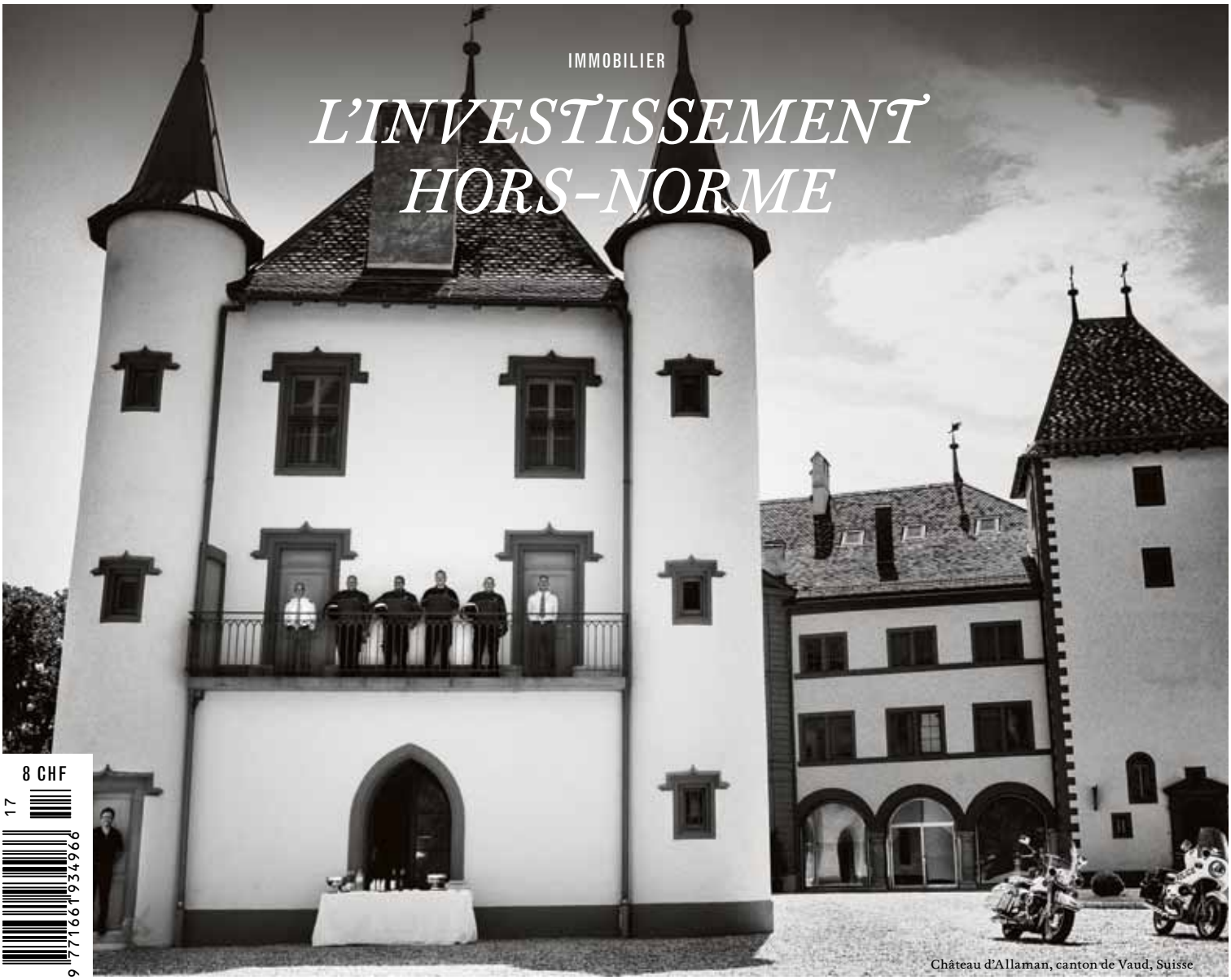

IMMOBILIER

L'INVESTISSEMENT HORS-NORME

Château d'Allaman, canton de Vaud, Suisse

8 CHF

17

9 771661 934966

Formules d'assurance pour les entreprises

Vous pouvez offrir bien mieux à vos collaborateurs!

Montrez-vous généreux envers vos collaborateurs en leur proposant une formule d'assurance sur mesure élaborée par nos experts en conseil. Ces derniers connaissent très bien votre domaine d'activité et savent identifier vos besoins. Une telle formule vous permet de combler les lacunes d'assurance et vous évite d'avoir tout chevauchement. En outre, vos collaborateurs et les membres de leur famille bénéficieraient de conditions intéressantes pour les produits d'assurance maladie. Visitez notre site **www.sanitas.com/clientsentreprises.**

sanitas
Pour la vie

ANDREÏ BARANOV,

QUE VOUS INSPIRE CETTE CITATION DE DAVID MCCULLOUGH, HISTORIEN AMÉRICAIN ?

« LE VRAI SUCCÈS, C'EST DE FAIRE DANS LA VIE LE TRAVAIL QU'ON AIME. »

Elena Budnikova

ANDREÏ BARANOV, violoniste

Ce qu'un musicien classique recherche avant tout c'est de pouvoir jouer librement ce qui lui plaît, pour le public, et dans des lieux qui lui conviennent le mieux. Or, une telle liberté, c'est le succès qui la confère. Alors oui, il existe une relation intime entre la liberté du musicien et son succès. La musique est l'une de ces choses extraordinaires qui donne un plaisir simultané à l'interprète et au public. L'intensité de ce double don à la musique et au public, c'est le succès qui le révèle.

Éditorial

Christine de Loë

VÉRONIQUE BÜHLMANN, Rédactrice en chef

CIEL, MON RÉGULATEUR !

« Le temps de l'indifférence bienveillante à l'égard des booms immobiliers est révolu ». C'est ainsi que le directeur général adjoint au FMI, Min Zhu, titrait son analyse de la situation du marché immobilier mondial[1]. De l'ensemble de son propos, c'est évidemment ce titre qui sera retenu et diffusé. Les détails de son raisonnement seront allègrement ignorés. On omettra de préciser que cet éminent économiste considère que détecter une surévaluation est « un art plus qu'une science » et qu'« étant donné que le cycle du logement a des caractéristiques propres en fonction du pays concerné, il ne saurait être question de prôner une 'solution universelle', valable pour tous les pays. »

On se montrera rassuré par le fait que les régulateurs possèdent « un arsenal d'instruments ». Mais on oubliera ces restrictions de Min Zhu : « Les instruments qui permettraient de contenir les booms immobiliers sont encore en cours d'élaboration. Les preuves de leur efficacité commencent seulement à s'accumuler. Les interactions entre différents instruments peuvent être complexes. »

Et ce qui est vrai pour une instance mondiale comme le FMI, l'est également au niveau de la Suisse. Le débat qui a opposé Jean-Pierre Danthine, vice-président de la direction générale de la BNS à Charles Spierer, président de CGI Immobilier, lors du printemps immobilier à Genève, s'est trouvé résumé dans ce titre : « La Banque nationale lance une alerte sur l'immobilier »[2]. Quant aux arguments contradictoires avancés par Charles Spierer et en particulier son rappel que les arrêtés fédéraux urgents d'octobre 1989 ont en quelque sorte précipité le krach immobile / immobilier ?, il n'en est fait mention que pour la forme.

Ainsi tout se passe comme si l'Autorité, personnalisée par le régulateur, possédait le pouvoir magique de nous délivrer d'une insupportable incertitude. Car ce n'est pas le spectre de la bulle immobilière qui nous hante, c'est la peur de vivre en acceptant l'imprévisibilité fondamentale de l'avenir. Et, au-delà du secteur immobilier, dans toute l'économie, la prise de pouvoir rampante des services de mise en conformité, la « compliance », découle de la même angoisse.

1) iMFdirect – The International Monetary Fund's global economy forum, Min Zhu, 11 juin 2014 blog-imfdirect.imf.org/?s=min+zhu

2) Tribune de Genève, 23 mai 2014.

ÉDITEUR
Swiss Business Media
49, route des Jeunes
1227 Carouge / Genève
tél. +41 22 301 59 18
fax. +41 22 301 59 14
ISSN 1661-934X
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Boris Sakowitsch
tél. +41 22 301 59 12
bsakowitsch@swiss-business-media. ch
DIRECTEUR DES RÉDACTIONS
Arnaud Dotézac
tél. +41 22 301 59 16
adotezac@market. ch
RÉDACTRICE EN CHEF
Véronique Bühlmann
tél. +41 22 301 75 46
vbuhlmann@market. ch
CHEF D'ÉDITION
Jérémie Venarre
tél. +41 22 301 59 12
jvenarre@market. ch

RÉDACTION
Franck Belaich
Bertrand Carlier
Benoît Chappuis
Thomas Chapuis
Anton Dombrovsky
Michel Donegani
Arnaud Dotézac
Frédéric Dovat
Alain Freymond
René-Georges Gaultier
Pierre-Emmanuel Iseux
George Iwanicki
Daniel Kohler
Axel Marguet
Céline Moine
François Savary
Loïc Schmid
Christian Staub
Thomas Veillet
Jérémie Venarre
Christian Zeitler
CORRECTION
Caroline Gadenne
Marion Piroux

DIRECTEURS DE CRÉATION
Vincent Nicolo
Aurélie Vogt
DIRECTRICE ARTISTIQUE
Elena Budnikova
ebudnikova@market. ch
DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING
John Hartung
tél. +41 22 301 59 13
jhartung@market. ch
SERVICE PUBLICITÉ
tél. +41 22 301 59 13
pub@market. ch
Daniel Fallet
tél. +41 78 946 19 60
dfallet@market. ch
Marianne Bechtel-Croze
tél. +41 79 379 82 71
mac@bab-consulting.com

MARKETING
Anne-Françoise Hulliger
tél. +41 76 431 64 76
afhulliger@market. ch
IT MANAGEMENT / MARKET ONLINE
Léa Girardet
tél. +41 78 808 88 63
lgirardet@market. ch
ABONNEMENTS
Dynapresse
38, avenue Vibert
1227 Carouge
abonnements@dynapresse. ch
www.dynapresse.ch
tél. +41 22 308 08 08
IMPRESSION
PCL Presses Centrales SA
NUMÉRO 116
Été 2014

TO BREAK THE RULES,
YOU MUST FIRST MASTER
THEM.

POUR BRISER LES RÈGLES, IL FAUT D'ABORD LES MAÎTRISER.

EN 1993, AUDEMARS PIGUET RÉVOLUTIONNAIT À JAMAIS L'UNIVERS DE LA MONTRE SPORTIVE. L'ARCHITECTURE PUISSANTE DE LA ROYAL OAK OFFSHORE S'IMPOSAIT ALORS COMME L'EXPRESSION ULTIME DE LA HAUTE HORLOGERIE BÂTIE POUR LA PERFORMANCE.

EN 2014, LA COLLECTION ROYAL OAK OFFSHORE POSE UN NOUVEAU JALON. SA MASSE OSCILLANTE EN OR 22 CARATS SE DÉVOILE DÉSORMAIS PAR LE FOND SAPHIR, TELLE UNE VITRINE SUR 139 ANNÉES DE MAÎTRISE HORLOGÈRE.

ROYAL OAK OFFSHORE
EN ACIER.
CHRONOGRAPHE.

AUDEMARS PIGUET
Le Brassus

AUDEMARSPIGUET.COM

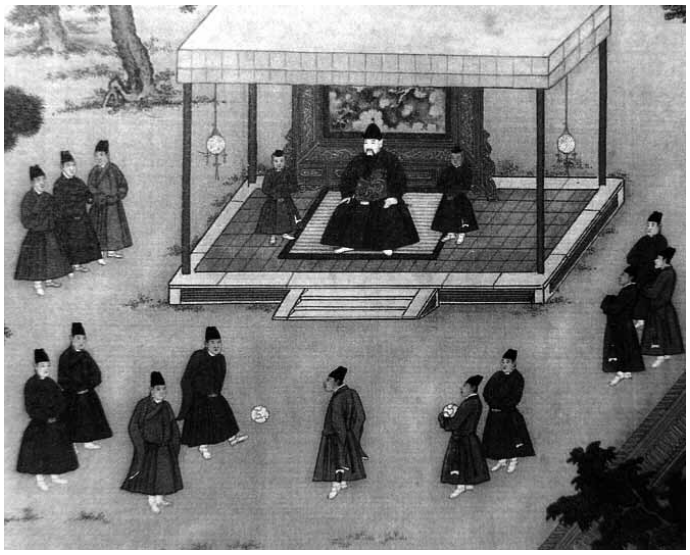

Le Cuju, ancêtre chinois du football

Le Cuju est un sport ancien d'origine chinoise. Tout commença à Linzi, la capitale de l'Etat de *Qi* pendant la période des Printemps et des Automnes (771 à 481 / 453 av. J.-C). Plus tard Le *Cuju* connut un formidable essor pendant la dynastie *Han* (206 av. J.-C. à 220 ap. J.-C).

En chinois *Cu* signifie frapper avec les pieds, et *Ju* fait référence à une balle de cuir fourrée de plumes ; la combinaison donne au mot *Cuju* le sens de jouer au ballon avec le pied. Selon Joseph Blatter, président de la FIFA, le *Cuju* est la plus ancienne forme de football authentifiée.

UBP

UNION BANCAIRE PRIVÉE

Grâce à une solide expertise en matière d'investissement, alliée à une grande agilité et à un fort esprit entrepreneurial, l'UBP a développé une large gamme de stratégies performantes adaptées au profil de risque de chaque investisseur.

LIPPER
FUND AWARDS 2014
EUROPE

European Convertible bonds
Global High Yield
Swiss Equities
Turkish Equities

Le présent document est une publication marketing et il est fourni uniquement à titre d'information. Il n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé dans une juridiction où la distribution, la publication ou l'utilisation d'un tel document serait interdite, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal d'adresser un tel document. Le présent document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de l'achat ou de la vente d'instruments financiers ou de la participation à une stratégie de placement particulière dans une quelconque juridiction. Les performances passées ne constituent pas nécessairement une indication des performances futures.

ubp.com | ubpperform.com

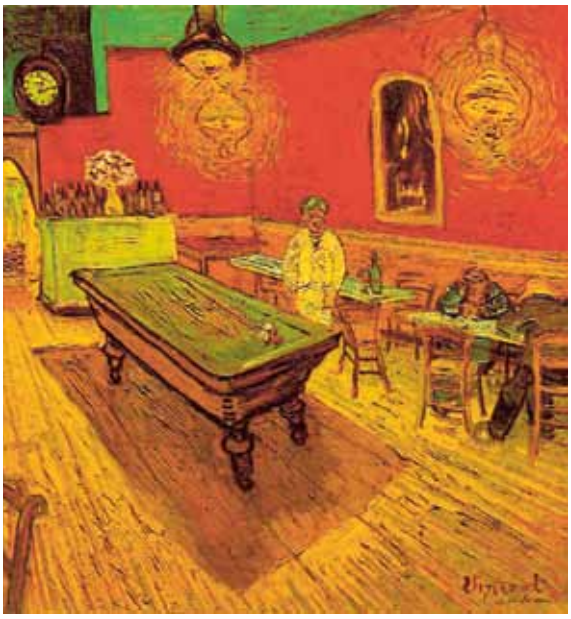

112

28

80

SOMMAIRE N°117

03 ENTRE LES LIGNES

04 ÉDITORIAL

06 CONTRECHAMP(S)

CHRONIQUE

10 ON L'A ÉCHAPPÉ BELLE ! *par Flavien de Muralt*

12 DE LA PÉRENNITÉ ET DE LA MORT
par Antoine Praz

16 JUSQU'À QUAND VA-T-ON DIRE « YES, MISTER OBAMA ? » *par Thomas Veillet*

18 LES AFFRES DE LA NEUTRALITÉ
par Christophe Pian

22 LA CHRONIQUE DU VENTURE CAPITAL
par Stéphane Zrehen

ACTUALITÉ

24 CONTEXTE(S)

GÉOPOLITIQUE(S)

28 LE DÉFICIT DÉMOCRATIQUE DE L'EUROPE *par Arnaud Dotézac*

CAHIER INVESTIR

43 SOMMAIRE DÉTAILLÉ

44 LE MARCHÉ IMMOBILIER EN PÉRIL ?

54 OPPORTUNITÉS SUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN

58 VERS LA DISPARITION DE LA « MIDDLE CLASS » BANCAIRE ?
par Frédéric Kohler

60 LA CHRONIQUE DE L'ISAG : Russie, la tentation chinoise *par John-F. Plassard*

62 ACTIONS EUROPÉENNES : Structurellement gagnantes
entretien avec Victoire de Trogoff

64 LE VIEILLISSEMENT, UNE AFFAIRE EN OR *entretien avec Vafa Ahmadi*

66 POURQUOI L'EURO DEVRAIT SOUS-PERFORMER À MOYEN ET LONG TERME ? *par Marc Spaelti*

68 INVESTIR.CH : Jean-Manuel Rozan, c'est quoi « Qwant » ?
par Thomas Veillet et Loïc Schmid

72 L'ÂGE DES DIVIDENDES
entretien avec Jonathan Willcocks

76 INDICES BBGI : Immobilier et actions : nette hausse en mai *par Alain Freymond*

DOSSIER

80 IMMOBILIER : l'investissement hors-norme
82 L'immobilier de collection prend ses marques *par Arnaud Dotézac*
89 La terre et l'immobilier de luxe en Suisse
entretien avec Anthony Collé
90 Le château d'Allaman et le hors-norme
entretien avec Markus Ferger

INDEX

92 SEPT ARCHITECTES D'INFLUENCE

ÉCONOMIE(S)

102 LA SUISSE SUR LA VOIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
par Jérémie Venarre

CULTURE(S)

108 INVITÉ : François-Henry Bennahmias

112 PETITE ÉTHIQUE DE L'INSOMNIE
par Boris Sakowitsch

116 MARCHÉ DE L'ART : Le surréalisme ne connaît pas la crise

120 HÉDONISME(S)

130 PHOTOGRAPHE DU MOIS

ON L'A ÉCHAPPÉ BELLE !

Elena Budnikova

FLAVIEN DE MURALT, membre fondateur de l'association SwissRespect

La France dénonce la Convention de double imposition sur les successions avec la Suisse. La dernière mouture, très mal négociée par notre exécutif, est donc enterrée.

Comme d'habitude, certains médias font courir le bruit que nous allons devoir affronter le vide juridique, mon Dieu, pire, un risque de double imposition ! Qu'il me soit permis d'insister sur un fait. Réalise-t-on vraiment ce qui se serait passé si cet accord avait été adopté dans sa dernière version ? Eh bien nous aurions accepté le principe d'imposer des résidents français héritant de biens immobiliers sis en Suisse. C'est-à-dire que nous aurions, ni plus ni moins, rendu le droit interne français applicable chez nous, via une convention internationale. Immédiatement l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, bref tous nos voisins se seraient engouffrés dans la brèche et le droit suisse ne serait plus devenu qu'un vieux souvenir. Et combien de voix se sont élevées pour faire croire aux parlementaires et au bon peuple que cette offre de la France était une chance unique d'éviter le vide conventionnel et la double imposition ! Une vraie gageure lorsqu'il est démontré en long et en large, qu'aucun vide juridique n'est à craindre ni le moindre risque de double imposition avec la France, puisque l'article 784 A du Code général des impôts français, applicable en l'absence de Convention, permet précisément d'éviter les cas de double imposition dont tout le monde s'affole. Au point qu'on peut se demander s'il n'y a vraiment que de la naïveté dans tout ce catastrophisme de façade. Comme l'a notamment débusqué Me Benjamin Lebreton, ce ne sont pas moins de 180 000 ressortissants suisses vivant en France qui étaient directement visés par ce texte inique. La réalité, c'est donc que notre Conseil fédéral a voulu privilégier les intérêts de son grand voisin, au lieu de défendre ceux de son pays…

Mais d'autres défis s'annoncent, comme celui de l'initiative « Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires ». Derrière ce titre trompeur, qui ne semble concerner que les étrangers installés en Suisse au régime de l'imposition à la dépense, soit par définition 0 % du corps électoral, c'est toute la population résidant en Suisse qui se trouve dans le collimateur. Il fallait y penser : se servir du forfait comme cheval de Troie fiscal interne !

LE FÉDÉRALISME EST DÉCIDÉMENT EN LIGNE DE MIRE

Car en effet, si on lit le texte, on s'aperçoit qu'il touche à la question de l'illicéité des privilèges fiscaux pour toutes les personnes physiques, ce qui signifie que toute la population est visée. Un tel projet pourrait notamment invalider des déductions demandées par des citoyens ou résidents suisses lors de la constitution d'un troisième pilier ou du rachat d'années de cotisations, pour les frais d'entretien et de rénovation énergétique des immeubles, pour les intérêts hypothécaires, ou encore pour les frais de formation continue.

Cette initiative est tout simplement décevante et génère des incertitudes juridiques extrê-

mement dommageables, outre le fait qu'elle remette en cause la compétence des cantons. Elle doit donc être combattue fermement.

Mais le fédéralisme est décidément en ligne de mire avec une autre initiative, celle qui réclame un impôt fédéral de 20 % sur les héritages qui dépassent 2 millions de francs et sur les donations de plus de 20 000 francs. Ce texte, s'il passait et devait être appliqué, probablement en 2016, serait rétroactif au 1er janvier 2012 ! On n'a jamais vu créer pareille insécurité juridique, contraire au principe de non-rétroactivité qui fonde la confiance législative.

Pour conclure, on peut se demander, avec l'avocat genevois Jean-Charles Roguet, si ce n'est pas la multiplication tous azimuts de l'instrument des initiatives populaires qu'il faudrait recadrer. En effet, il ne doit

IL FALLAIT Y PENSER : SE SERVIR DU FORFAIT COMME CHEVAL DE TROIE FISCAL INTERNE !

pas être détourné en simple instrument de marketing politique. Il est grand temps de réajuster le nombre de signatures nécessaires au lancement d'une initiative au niveau fédéral. Souvenons-nous qu'il nous vient de la Constitution de 1848, époque où la population suisse était bien moindre qu'aujourd'hui. \

DE LA PÉRENNITÉ ET DE LA MORT

Elena Bridnikova

ANTOINE PRAZ

Qui se déplace en diligence ou en carrosse ? Qui envoie ses documents ou photos par télécopieur ? Quand avez-vous téléphoné la dernière fois depuis une cabine téléphonique ? Pendant combien de temps allez-vous encore payer vos menus achats avec des pièces de monnaie ? Quel objet choisirez-vous d'imprimer avec votre nouvelle imprimante 3D ? Quelle destination choisirez-vous pour votre premier voyage dans une voiture sans conducteur ? Quels aliments demanderez-vous de commander à votre frigidaire ?

Ferdinand Verbiest, le missionnaire jésuite qui offrit, en 1672, son invention (la première automobile à vapeur) à l'empereur chinois régnant, imaginait-il que ce qui n'était, à l'époque, qu'un jouet, mettrait plus de deux siècles à se généraliser progressivement comme moyen de transport individuel ? Alexander Bain, l'inventeur écossais du télécopieur, pour lequel il reçut un brevet en 1843, est-il mort en rêvant que son invention allait conquérir les bureaux de la planète à compter des années 1980 ?

Les exemples sont nombreux d'inventions ayant bouleversé nos habitudes ou celles de nos ancêtres avant d'enrichir les collections des musées, ou d'étoffer le contenu des encyclopédies, qu'elles soient de papier ou sur support électronique, sans compter les inventions les plus révolutionnaires qui occupent à présent un chapitre voire plusieurs, dans les manuels de formation des écoles et des universités.

L'élixir de vie éternelle n'ayant malheureusement pas (encore) été découvert, il en va des êtres humains comme de leurs merveilleuses machines, leurs noms viennent après leur décès s'insérer entre deux de leurs prédécesseurs dans le dictionnaire des noms propres, et leur souvenir n'est évoqué que dans les amphithéâtres des académies.

Leur mort aura-t-elle pour autant été vaine ? Nullement puisque leurs découvertes, leurs inventions ont fait progresser les connaissances et parfois la science, voire l'humanité, de manière révolutionnaire (la pénicilline, la fusion thermonucléaire, pour ne citer que deux inventions aux conséquences diamétralement opposées).

Mais qu'en est-il des organisations professionnelles ou des entreprises ? Il en va bien entendu comme des hommes qui les ont créées et des biens et services qu'ils ont inventés. Elles sont mortelles. Certaines, décédées prématurément d'accidents aux causes diverses (Lehman Brothers), ou par l'intercession d'une main criminelle (Enron, Bernard L. Madoff Investment Securities), laisseront un souvenir contrasté, ainsi que leurs créateurs et animateurs. D'autres se sont « fondues » dans un moule plus grand, mieux adapté aux défis de l'époque qui les a vues disparaître (Société de Banque Suisse, Compaq, Digital Equipment), alors que quelques beautés se réveillaient telles la belle au bois dormant,

GROUPE mk Elitim
PROPRIÉTÉS D'EXCEPTION

Elitim une société du GROUPE mk

Un cadre unique pour des moments magiques

Retrouvez toutes nos offres immobilières sur www.elitim.ch

dans des bras plus accueillants (Swiss), laissant aux bons soins du milieu médical certaines congénères (Kodak, GM) encore souffrantes, dans l'attente de leur résurrection ou de leur mort.

Pour des milliers d'éminents savants et professeurs, toutes spécialités confondues, se pressant au chevet de toutes ces sociétés en phase avancée de transformation, combien de charlatans et autres professeurs Tournesol et Dr Maboul se sont-ils penchés sur le berceau des petits monstres qu'étaient Microsoft, Apple, Logitech, et autres « start-up » (comme il est convenu de les appeler à leurs débuts) ? Je ne mettrai pas

COMBIEN DE CHARLATANS ET AUTRES PROFESSEURS TOURNESOL ET DR MABOUL SE SONT-ILS PENCHÉS SUR LE BERCEAU DES PETITS MONSTRES QU'ÉTAIENT MICROSOFT, APPLE ET LOGITECH ?

ma main à couper, du moins pas la droite, mais certainement que le nombre et les attentions ont été moins importants, et que d'éminents savants ont prédit avec assurance que l'enfant ne survivrait pas. Dans cet état d'esprit, connaissez-vous Voxeljet (NYSE :VJET), 3D Systems (DDD), The ExOne Company (XONE), et Stratasys (SSYS) ? Peut-être serait-il temps de vous y intéresser et de profiter de votre tablette ou de votre smartphone pour, via Google, Yahoo ou Bing, effectuer une rapide recherche.

Il est de bon ton aujourd'hui d'assurer la pérennité des entreprises, leur développement durable, et une bonne gouvernance permettant d'accéder, enfin, à la vie éternelle.

Je me remémore la somme des causes de l'augmentation des coûts de la santé présentée simplement par un conférencier il y a quelques mois. Ne pas attendre, ne pas souffrir, ne pas mourir : à elles seules ces 3 causes engendreraient la majeure partie des coûts de la santé.

N'en va-t-il pas de même dans l'économie des entreprises, et de la vie des entrepreneurs ? Une bonne partie des coûts ne serait-elle pas consacrée à assurer, plus que le développement, la survie ?

L'entreprise étant souvent un prolongement de l'entrepreneur, littéralement son enfant, il est certain que la dernière cause, ne pas mourir, entraîne encore trop souvent de nombreux entrepreneurs sur des chemins qui ne feront que ralentir ce qu'ils craignent le plus, en le rendant plus douloureux encore. Quelle somme d'acharnement thérapeutique pour une issue fatale inéluctable.

Alors aujourd'hui, faisons l'apologie de ceux qui sont « morts », de leurs produits, et de leurs entreprises avec eux, et qui nous ont enrichis et leur descendance ou leurs successeurs, en nous laissant une somme de savoir-faire et de techniques qu'il ne nous serait peut-être même pas possible de reconstituer si nous devions repartir à zéro. Mais ne nous apitoyons pas sur leur sort, ni ne nous acharnons à assurer une vie éternelle à toutes celles et tous ceux qui l'appellent de leurs vœux. Car si ce vœu s'était, dans un passé lointain, réalisé, serions-nous peut-être encore au fond d'une grotte humide, pelotonnés autour d'une flamme vacillante, à nous demander comment nous allions remplacer les protéines (dont nous ne connaissions même pas l'existence) des mammouths mystérieusement trop tôt disparus.

Il faut un temps pour tout, il est temps de célébrer la vie, de nous pencher sur le berceau de cette affreuse petite chose gémissante qui nous apportera peut-être à tous un jour l'élixir de la vie éternelle. Faisons nôtre la phrase célèbre du chimiste français Antoine Laurent de Lavoisier « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ». Et ayons une pensée émue pour ce scientifique, né à Paris le 26 août 1743 et décédé tragiquement le 8 mai

NE PAS ATTENDRE, NE PAS SOUFFRIR, NE PAS MOURIR : À ELLES SEULES CES 3 CAUSES ENGENDRERAIENT LA MAJEURE PARTIE DES COÛTS DE LA SANTÉ.

1794, sur la merveilleuse invention imposée dans la loi par son bon congénère, le député constitutionnel Dr Joseph Ignace Guillotin, à qui on a même, à tort, attribué la paternité de l'invention elle-même. \

BONHÔTE
BANQUIERS DEPUIS 1815

Neuchâtel - Berne - Bienne - Genève
www.bonhote.ch

JUSQU'À QUAND VA-T-ON DIRE « YES, MISTER OBAMA ? »

Elena Bidnikova

THOMAS VEILLET

Je suis né dans la culture américaine, j'ai grandi avec et pendant longtemps j'ai été persuadé du bien-fondé de cette façon de vivre, en pensant que tout se déroule comme dans un film hollywoodien, qu'à la fin c'est les gentils (donc les Américains) qui gagnent.

Pendant longtemps, je n'ai eu qu'un objectif : partager ma vie entre les plages de Malibu et les longues avenues de Manhattan. Sauf que là, depuis un moment, j'ai le sentiment

NOUS ACCEPTONS LES LOIS AMÉRICAINES COMME SI C'ÉTAIT LES NÔTRES

de plus en plus fort que Monsieur Obama-le-prix-Nobel-de-la-Paix-yes-we-can, est en train de sucer le sang de la Suisse et de l'Europe sans que personne dise quoi que ce soit. Nous acceptons les lois américaines comme si c'était les nôtres, nous acceptons leur dictature internationale sans coup férir, tout ce qu'ils disent, tout ce qu'ils font est parole d'évangile. Les constitutions des différents états victimes de la vindicative Amérique, ne valent plus rien face aux décisions mises en place par le tout puissant Département de la Justice américaine, qui étend ses tentacules bien au-delà de l'Atlantique.

Ces derniers mois ont été le théâtre de plusieurs amendes phénoménales et l'on peut se demander où est-ce que cela va s'arrêter et force est de constater que cela risque de ne jamais s'arrêter, puisque le Gouvernement américain est devenu « dollarophage » et ne peut s'empêcher d'aller faire les poches de la planète entière pour assouvir ses besoins financiers stratosphériques et illimités.

Alors évidemment, on peut reprocher au Credit Suisse et à l'UBS d'avoir mis en place des systèmes sophistiqués pour favoriser l'évasion fiscale du contribuable américain – tout en rappelant que pour que les paradis fiscaux existent, il faut bien que les enfers fiscaux existent aussi – on peut également reprocher à la BNP d'avoir fait du « business » avec des pays sous embargo, mais sous embargo américain – encore une fois, j'ignorais que les lois américaines s'appliquaient à la planète entière. Alors admettons, ne rouvrons pas la polémique sur les fautes commises par les uns ou par les autres. Mais il serait peut-être intéressant de se pencher un peu plus sur les USA, puisque si l'on en croit les dernières amendes infligées à droite ou à gauche, on a presque l'impression que EUX, les Américains, sont exempts de tout reproche.

Mais BIEN SÛR !!! De qui se moque-t-on ? Il serait bon de commencer à faire les comptes. Pas plus tard qu'il y a quelques semaines, alors que nous apprenions à peine le décès plus ou moins définitif du secret bancaire, après que notre vaillant gouvernement ait signé un accord avec l'OCDE, je tombais

par hasard sur une société qui proposait des « solutions » pour les clients qui ne sont pas encore « régularisés » et qui ne le veulent pas forcément. Cette solution miracle se trouve aux États-Unis, dans une petite banlieue que l'on appelle Manhattan. Non, vous ne rêvez pas.

UN JOUR ON VOUS METTRA DES AMENDES POUR EXCÈS DE VITESSE PARCE QUE VOUS VOUS SEREZ FAIT PRENDRE EN PHOTO PAR UN SATELLITE AMÉRICAIN

Après nous avoir traité de tous les noms et ramené plus bas que terre, les USA font un business de l'évasion fiscale, à la seule condition que vous ne soyez pas Américain – sinon ça serait trahir « La Cause » – mais si vous êtes Français, Espagnol, Italien ou quoi que ce soit d'autre et que vous voulez frauder le fisc de votre pays, allez aux USA, ils vous accueilleront à bras ouverts. Eh oui mon cher : « business is business et God bless America ».

Et encore, je ne vous parle même pas des multinationales qui font la fierté du S&P500 et du Dow Jones qui évadent des milliards de dollars chaque année à qui on ne dit rien, parce qu'accessoirement, ils sont aussi des gros contributeurs du parti démocrate et du parti républicain. Je ne vous parle pas du Delaware qui est la place « grise » à laquelle on ne peut pas toucher. Je ne vous parle pas du fait qu'ils se fichent de nous avec leurs grands airs de donneurs de leçons, de gentils d'Hollywood. Mais en même temps, ils auraient tort de s'en priver puisque les gouvernements du vieux continent, la Suisse en tête, se font un plaisir de s'asseoir sur leurs propres lois pour ne pas déplaire à l'Empire américain.

Je suis dégoûté par cette absence de révolte, que personne n'ose dire le moindre mot pour ne pas déranger. Vous verrez qu'un jour on vous mettra des amendes pour excès de vitesse parce que vous vous serez fait prendre en photo par un satellite américain, roulant

MAIS SI VOUS ÊTES FRANÇAIS, ESPAGNOL, ITALIEN OU QUOI QUE CE SOIT D'AUTRE ET QUE VOUS VOULEZ FRAUDER LE FISC DE VOTRE PAYS, ALLEZ AUX USA, ILS VOUS ACCUEILLERONT À BRAS OUVERTS

dans le Gros-de-Vaud au-dessus des 70 miles autorisés. Oui, la loi américaine est en train de devenir le standard international et franchement, ça fout la trouille. \

GP
GIRARD-PERREGAUX

MECHANICS OF TIME SINCE 1791

TRAVELLER

GIRARD-PERREGAUX 03300-0084 CALIBER, SELF-WINDING MECHANICAL MOVEMENT

HOUR, MINUTE, SMALL SECOND, CHRONOGRAPH, DATE, WORLD TIME WITH DAY/NIGHT INDICATOR

46-HOUR POWER RESERVE - 44MM PINK GOLD CASE WITH SAPPHIRE CRYSTAL CASE-BACK

SINGLE CROWN CONTROLLING ALL ADJUSTMENTS

WATER-RESISTANT TO 100M – ALLIGATOR STRAP WITH FOLDING BUCKLE

BASEL - BUCHERER | BERN - BUCHERER | CRANS-MONTANA - HERITAGE MONTRES & BIJOUX | DAVOS - BUCHERER
GENEVE - BMP MONTRES PRESTIGE, BUCHERER, LES AMBASSADEURS, JEAN-JACQUES ZBINDEN, AIR WATCH CENTER
INTERLAKEN - BUCHERER | LAUSANNE - BUCHERER | LOCARNO - BUCHERER | LUGANO - BUCHERER, LES AMBASSADEURS
LUZERN - BUCHERER, EMBASSY | SAMNAUN - HANGL | ST-GALLEN - BUCHERER
ST-MORITZ - BUCHERER, LES AMBASSADEURS
VEVEY - MEYLAN | ZERMATT - BUCHERER | ZÜRICH - BUCHERER, LES AMBASSADEURS

LES AFFRES DE LA NEUTRALITÉ

Elena Bridnikova

CHRISTOPHE PIAN, Swiss TV, www.swisstv.ch

« Neutralité du Net », voilà quelques mois que j'ai haussé les sourcils pour la première fois en lisant ce terme. Au fil des mois je suis passé de la curiosité à l'intérêt, et pour cause : elle est devenue une préoccupation centrale pour des dizaines de millions d'utilisateurs et de sociétés, à l'heure où internet devient un service d'utilité générale au même titre que l'eau ou l'électricité.

La neutralité du net signifie le traitement égal de l'ensemble des données qui y transitent. Concrètement cela veut dire qu'un article de blog écrit par mon grand-père est accessible à la même vitesse qu'une vidéo sur Youtube. Non pas que mon grand-père sache utiliser internet, mais je digresse...

Or la neutralité du net n'est pas une évidence ! Elle est l'un des garde-fous de l'univers ultra-concurrentiel qu'est le web, offrant la même visibilité à des start-ups qu'à des mastodontes. C'est entre autres cette relative liberté qui a permis l'éclosion de bon nombre d'entreprises sur le net. Aujourd'hui leaders de leurs industries, Facebook, Amazon, Youtube, Spotify étaient à leur commencement des projets individuels.

Internet contribue également à des succès personnels (pour le meilleur... ou le pire) : Lady Gaga, Justin Bieber ont connu la notoriété en s'auto-promouvant sur Youtube.

Avec l'avènement du cloud computing, des services de vidéo online, du peer to peer, des services de paiements, etc., des dizaines de milliards de données sont convoyées chaque jour par les infrastructures des opérateurs. À titre d'exemple on estime que la prochaine coupe du monde (2018) génèrera 1,6 zettabytes de trafic (soit l'équivalent de 5,5 millions de personnes qui regarderaient la dernière saison de Game of Thrones en HD), inimaginable... Nous n'y sommes pas encore et pourtant la situation s'enlise, le réseau fait face à un goulot d'étranglement.

Aux États-Unis la Federal Communication Commission (FCC) a de fait proposé la division du trafic internet, schématiquement en deux voies : l'une rapide et accessible moyennant

LA NEUTRALITÉ DU NET N'EST PAS UNE ÉVIDENCE

un premium payable par les sociétés qui souhaitent y faire transiter leur contenu, l'autre, lente, deviendrait le standard pour toutes les autres. Or ce dangereux raisonnement piétine le principe de neutralité du net.

Ici deux points de vue s'affrontent : d'un côté les fournisseurs d'accès internet (FAI) – Comcast et Verizon en tête – accueillent de leurs vœux la proposition de la FCC. Face à eux les fournisseurs de services (Netflix, Hulu...) s'y opposent fermement, estimant que sans contenu il n'y a pas lieu pour un particulier de posséder une connexion internet, et que les FAI doivent donc assurer les investissements nécessaires à l'amélioration du débit.

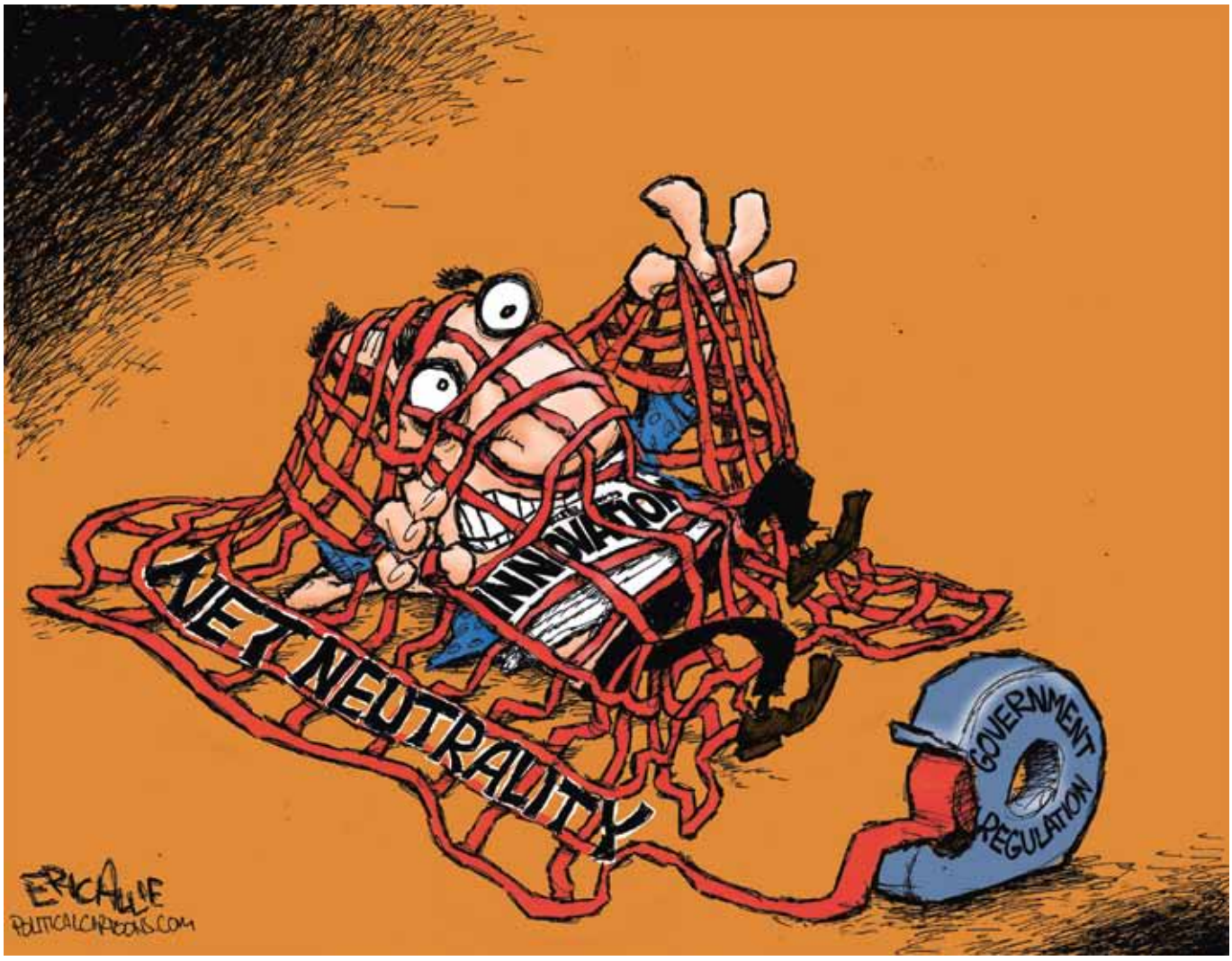

Ce débat qui a déjà fait rage aux États-Unis ces derniers mois, ne manquera pas de toucher la Suisse, qui jusqu'ici n'a pas légiféré clairement. En effet, la situation d'oligopole des opérateurs sur le marché suisse – notamment le cas d'école de Swisscom qui pourrait fort bien envisager

À L'HEURE OÙ LA SUISSE A HYPOTHÉQUÉ SON SECRET BANCAIRE, POUVONS-NOUS TROUVER NOTRE PLANCHE DE SALUT EN DEVENANT UN HAVRE POUR LES START-UPS DE LA TECH

une ségrégation de ses services – est particulièrement préoccupante en ce sens, et la perspective d'une détérioration de la situation viendrait sonner le glas d'une ère où les petits peuvent combattre les grands. En effet, si le législateur devait prendre parti en faveur des opérateurs, le prix à payer sera lourd pour l'économie suisse. Enrayer l'innovation, tant du côté des entreprises proposant des services web que de celui de l'offre globale d'accès internet sera le moindre des maux.

À l'heure où la Suisse a hypothéqué son secret bancaire, pouvons-nous trouver notre planche de salut en devenant un havre pour les start-ups de la tech, leur offrant un des seuls accès non ségrégué au world wide web ? Rien de moins sûr, certaines entreprises font déjà fi des fondements de la libre utilisation du web, notamment UPC Cablecom qui exige dans ses CGV de ne pas faire usage de services gourmands entre 16h et minuit. L'offre mobile 24 de Sunrise quant à elle limite l'utilisation de services permettant les appels via internet type VoIP (Skype entre autres). Ces abus manifestes soulignent le besoin de protéger les principes du net. Affaire à suivre donc… \

PrimeEnergy
Cleantech

Investir pour l'Avenir !

Devenez un acteur financier responsable !

Participez à la transition énergétique en finançant des centrales solaires photovoltaïques en Suisse et à travers l'Europe !

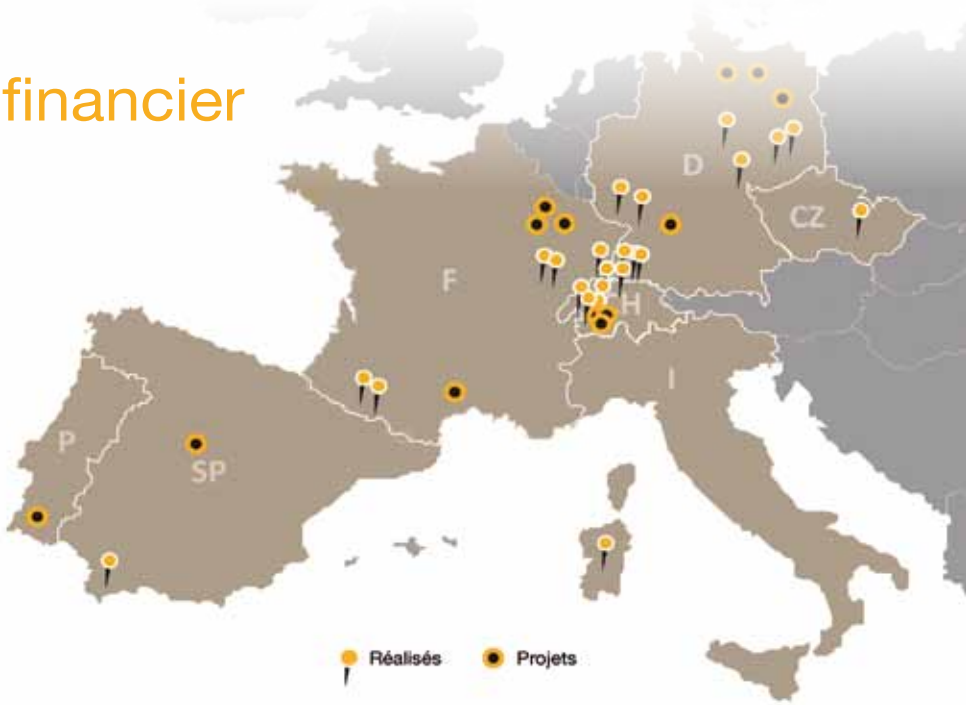

Obligations en CHF*

Tranche A	Tranche D
4.75% 4 ans	5.125% 9 ans

*Obligations PrimeEnergy Cleantech SA :
Tranche A | ISIN : CH0132308450 | Rendement annuel : 4,75 % | Volume d'émission : CHF 6'000'000.- | Échéance: 30.09.2018 | Nominal : CHF 10'000.-
Tranche D | ISIN : CH0208579729 | Rendement annuel : 5,125% | Volume d'émission : CHF 20'000'000.- | Échéance: 21.03.2023 | Nominal : CHF 10'000.-

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

PrimeEnergy Cleantech SA | Rue de Hesse 7, 1204 Genève | +41 (0)22 310 55 52 | info@prime-energy-cleantech.ch | www.prime-energy-cleantech.ch

LA CHRONIQUE DU VENTURE CAPITAL

Elena Bidnikova

STÉPHANE ZREHEN, managing partner, Agam Analytics

Après une puissante médiatisation dans la décennie 1990-2000, les sociétés de Venture Capital, synonymes à l'époque de tous les rêves de succès dans les nouvelles technologies, sont devenues beaucoup plus discrètes après l'éclatement de la bulle Internet en 2000.

Mais leur activité est loin d'être morte. Ces derniers mois, on note une recrudescence des entrées en Bourse de sociétés financées par du Venture Capital et des rachats importants comme ceux effectués récemment par Google et Facebook. Les fondateurs de Whatsapp ont réalisé une belle affaire : 19 milliards $ payés par Facebook pour une application dont le principe fondateur est de ne pas récolter d'informations sur ses utilisateurs, mais c'est sans doute un facteur important de son succès. Quant à Ehud Shabtai, à la base de Waze, c'est plutôt bien joué d'avoir pensé à enrichir d'informations importantes le GPS qu'il avait reçu en cadeau : 1,15 milliard $ payés par Google. Apparemment, les investisseurs de Waze l'ont incité à accepter le deal. Il aurait peut-être pu en tirer plus.

Cela signifie donc que certains Venture Capitalists effectuent de belles sorties. Quelles sont les tendances de fond qui se dessinent aujourd'hui ?

Hormis ce qui touche au domaine très spécialisé des sciences de la vie, on peut distinguer deux développements intéressants : l'investissement dans le développement de marques globales, la distribution en ligne et le big data.

Index Ventures, le fonds de Venture Capital basé à Genève, a par exemple investi dans Moleskine, l'illustre fabricant italien d'agendas et carnets de poche, dont l'usage fut rendu célèbre par l'écrivain Bruce Chatwin. Ce même fonds a également investi dans Cambridge Satchels, une entreprise de cartables et autres accessoires en cuir, utilisés dans la série TV Mad Men. Pour la petite histoire, l'entreprise a été créée au départ par une mère de famille, dans son garage, afin de payer les études de ses enfants. On trouve aussi dans le

LES FONDATEURS DE WHATSAPP ONT RÉALISÉ UNE BELLE AFFAIRE : 19 MILLIARDS $ PAYÉS PAR FACEBOOK POUR UNE APPLICATION DONT LE PRINCIPE FONDATEUR EST DE NE PAS RÉCOLTER D'INFORMATIONS SUR SES UTILISATEURS

portefeuille d'Index Ventures, comme chez beaucoup de ses confrères européens et américains, des participations dans des centres commerciaux virtuels, lesquels affichent une croissance impressionnante.

On comprend la complémentarité de ces investissements par la mondialisation du branding dont la rentabilité très forte est permise par l'Internet, notamment grâce aux méthodes d'optimisation actuelles : accès à une clientèle ciblée, prédiction des besoins, offres personnalisées, optimisation des trajets de distribution, pricing adaptatif, etc.

En ce qui concerne le big data, la promesse est fortement liée à celle du e-commerce : il s'agit d'améliorer au maximum les performances commerciales en exploitant jusqu'à la corde toutes les données dans lesquelles baignent les entreprises aujourd'hui. La quantité de données enregistrées par jour est colossale sur les sites d'e-commerce importants. Parallèlement, la quantité de discussions, d'échanges d'images et de sons sur les réseaux sociaux portant sur tel ou tel produit croît exponentiellement.

Cette explosion du volume de données, leur variété et la vélocité à laquelle elles doivent être collectées et analysées requiert des nouveaux outils informatiques et mathématiques très spécifiques qui vont jusqu'à la compréhension automatisée pure et simple (analyse d'images, de films, de textes écrits, de conversations enregistrées). C'est pourquoi de très fortes opportunités d'investissement existent dans ce domaine.

Des centaines de millions de dollars ont été investis ces derniers mois dans des sociétés proposant une solution à l'un ou l'autre de ces problèmes. Les poids lourds du capital-risque américain Kleiner Perkins et Google Ventures viennent par exemple d'investir 21 M$ dans ClearStory, un outil de visualisation qui viendra concurrencer Tibco Spotfire, Qliktech et Tableau Software, déjà cotés en bourse. On notera également l'investissement de 42 M$ par Oak Investment Partners et GE private equity dans Attivio, qui extrait

CETTE EXPLOSION DU VOLUME DE DONNÉES, LEUR VARIÉTÉ ET LA VÉLOCITÉ À LAQUELLE ELLES DOIVENT ÊTRE COLLECTÉES ET ANALYSÉES REQUIERT DES NOUVEAUX OUTILS INFORMATIQUES ET MATHÉMATIQUES TRÈS SPÉCIFIQUES QUI VONT JUSQU'À LA COMPRÉHENSION AUTOMATISÉE PURE ET SIMPLE

des concepts sémantiques de données non structurées dans 50 langues et les met en relation avec des données structurées. Gageons qu'Ali Riaz, le CEO, essaiera de faire mieux que lors de la vente réussie de sa précédente société à Microsoft pour 1 milliard de $.

Curieusement, les poids lourds du logiciel d'entreprise, tels que SAP, Microsoft ou Oracle, accusent un certain retard. Il est donc probable que des consolidations vont avoir lieu, et que certaines de ces nouvelles sociétés, cotées ou non, seront prochainement rachetées. \

"The dip in sales seems to coincide with the decision to eliminate the sales staff."

Contexte(s)

SUISSE

LA SUISSE, UN PAYS QUI FAIT DU BIEN AU MONDE

Selon l'édition 2014 du Good Country Index, la Suisse fait partie du trio de tête des pays qui contribuent au bien du monde, derrière l'Irlande et la Finlande. Ce classement est réalisé à partir de 35 indicateurs issus des Nations Unies, d'agences internationales et d'ONG. Il tente de mesurer la contribution de chaque pays au bien de l'humanité. La Suisse est notamment classée 2e dans la catégorie prospérité et égalité et 6e dans la catégorie science et technologie. \

VERS UN NOUVEL HYMNE SUISSE ?

Le concours visant à donner un nouvel hymne, organisé par la Société suisse d'utilité publique, a recueilli 208 propositions. L'hymne actuel est jugé démodé et ne reflétant pas la diversité suisse. D'ailleurs, disent les critiques, peu de Suisses connaissent le texte de l'hymne national. Une obligation : le futur hymne doit s'inspirer du préambule de la Constitution et des valeurs telles que la démocratie, la diversité, la liberté, la solidarité et la paix. Un jury retiendra 10 propositions, soumises à un vote en ligne. La population pourra élire la proposition gagnante qui sera remise au Conseil fédéral lors de la Fête fédérale de la musique populaire en 2015. \

LA SUISSE INVESTIT MASSIVEMENT DANS LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), 18,5 milliards de CHF ont été consacrés aux activités de recherche et développement en Suisse en 2012. Soit une augmentation de 14 % par rapport à 2008. Ce qui fait de la Suisse le 6e pays au monde à dépenser le plus dans ce domaine, les dépenses en R&D représentant 3,1 % de son PIB en 2012. À relever, l'importance croissante des hautes écoles qui ont dépensé 5,2 milliards de francs. Une progression de 32 % par rapport à 2008. \

MONDE

L'iWatch, la montre connectée d'Apple

APPLE, FUTUR CONCURRENT DES MARQUES HORLOGÈRES SUISSES ?

Pour Jean-Claude Biver, Président du pôle luxe de LVMH, la menace est bien là, comme en témoigne le débauchage par Apple du directeur commercial de TAG Heuer pour vendre l'iWatch. Le risque : Que Apple fabrique sa montre connectée en Suisse. Débauchages, rachats de technologies... La marque à la pomme veut développer la iWatch à l'aide du savoir-faire suisse et serait effectivement ravie d'obtenir le label « Swiss Made ». \

LES BRICS SE DOTENT D'UNE BANQUE DE DÉVELOPPEMENT

Le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud vont signer la création d'une banque de développement, lors du sommet à Fortaleza, au Brésil, qui aura lieu les 15 et 16 juillet. Son siège sera basé à Shanghai. Elle sera dotée d'un capital de 10 milliards de dollars. Sa capacité d'intervention pourra être amenée à 100 milliards de dollars. \

PANERAI.COM

Mediterranean Sea.
"Gamma" men in training.
The diver emerging from the water
is wearing a Panerai compass on his wrist.

HISTORY AND HEROES.

RADIOMIR 1940 3 DAYS (REF. 514)
AVAILABLE IN STEEL AND RED GOLD

PANERAI
LABORATORIO DI IDEE.

BOUTIQUE PANERAI

GENÈVE - RUE DU RHÔNE, 19 - Tél. +41 22 818 66 44

LES HNWI NE CONNAISSENT PAS LA CRISE

Le nombre de High Net Worth Individuals dans le monde a progressé de 3 % en 2013, selon le World Wealth Report 2014. Soit 5000 HNWI. Ainsi le nombre de personnes disposant d'au moins 30 millions de dollars se porte à 167 000. À l'avenir, ce chiffre va encore augmenter. Le World Wealth Report table sur une croissance de 28 % sur les 10 prochaines années. \

GRANDE-BRETAGNE

UNE CRISE DE LA FORMATION

Un sondage sur des entreprises, employant 1,5 million de personnes, réalisé par la Confederation of British Industry montre que 58 % d'entre elles pensent qu'elles ne pourront pas compter sur suffisamment de personnel qualifié pour répondre à leur besoins futurs. La Grande-Bretagne doit faire face à une sérieuse crise de compétences qui inquiète les entreprises. Le responsable : le système éducatif britannique qui ne parvient pas à former des jeunes préparés au monde du travail. \

UKRAINE

LA PRISE DE POSITION DU PDG DE TOTAL

Dans une récente déclaration sur la situation en Ukraine, Christophe de Margerie, PDG de Total, s'inquiète de la défiance de la communauté internationale, et des pays européens en particulier, à l'égard de la Russie. Il invoque même « un nouveau mur de Berlin ». Pour le patron de Total, on doit considérer la Russie comme un partenaire. Car l'Europe ne peut pas se permettre de se passer du gaz russe. Elle est bel et bien dépendante de la Russie. \

Christophe de Margerie, PDG de Total

CHINE

Tingyi, leader chinois des nouilles instantanées

L'ARRIVÉE DES GÉANTS DE L'AGROALIMENTAIRE CHINOIS

Tingyi, leader des nouilles instantanées, est entré dans le top 50 des géants mondiaux de la grande consommation. Avec un chiffre d'affaires de 10,9 milliards de dollars en 2013, il se place à la 41e place. D'autres industriels chinois de l'agroalimentaire devraient l'imiter en 2014, comme les groupes laitiers Yili et Mengniu, partenaires de Danone. Ces dernières années, les Chinois se sont montrés très actifs. Ils ont racheté une dizaine de groupes étrangers par an dans le secteur des biens de consommation. \

LA FOLIE IMMOBILIÈRE CHINOISE

Un promoteur de Hong Kong a acheté aux enchères une parcelle de terrain à Shanghai, dans le quartier de Huangpu, pour une somme de 577 millions de yuans, soit 93 millions de dollars. Un record du prix au mètre carré : 59 859 yuans ou 9742 dollars. Le site a une surface constructible de 9639 m^2. Et ce, malgré la crise actuelle du logement en Chine. Le marché du logement haut de gamme dans les grandes villes est moins affecté. \

USA

L'ÉCONOMIE AMÉRICAINE EN GRANDE DIFFICULTÉ AU PREMIER TRIMESTRE 2014

Le PIB des États-Unis a plongé de 2,9 % entre janvier et mars 2014. Un chiffre jamais vu depuis 5 ans et l'époque de la récession. L'hiver très rigoureux qu'ont subi les États-Unis a également frigorifié l'économie : recul des exportations de 8,9 %, augmentation des importations de 1,8 %, chute des dépenses des investissements privés de 11,7 % et une consommation en perte de vitesse. S'ajoute à cela une baisse des dépenses publiques de 0,8 %. Cependant la Fed reste optimiste et prévoit un rebond de l'activité pour le second trimestre. \

L'ACCORD IBM – LENOVO REMIS EN CAUSE

L'accord concernait la cession par IBM de son activité sur la branche de ses serveurs x86 à Lenovo Group. L'acquisition, chiffrée à 2,3 milliards de dollars, est menacée par une enquête du gouvernement américain, la commission des investissements étrangers aux États-Unis redoutant des risques sur la sécurité. Ces serveurs sont notamment utilisés dans les réseaux de communication et dans les centres de données du Pentagone. \

AFRIQUE

HUILE DE PALME ET FAST-FOOD

La consommation d'huile de palme va exploser en Afrique. Elle devrait grimper de plus de 60 % lors des 15 prochaines années, selon l'étude de la banque Standard Chartered. La croissance de la population, de plus en plus urbaine, et l'augmentation des revenus, engendrent un changement de mode de vie et de pratiques alimentaires en Afrique. Un immense marché de la restauration rapide va apparaître. En conséquence, les huiles alimentaires, comme l'huile de palme, seront très demandées. 3 millions d'hectares de terres devraient être affectées à sa culture et près de 10 milliards de dollars investis dans ce secteur. \

LES MEILLEURES CONNEXIONS DISPONIBLES À VOTRE ARRIVÉE.

Le temps, c'est de l'argent, alors pourquoi ne pas choisir l'aéroport le plus rapide du Royaume-Uni pour vos déplacements professionnels ?
Une fois l'aterrissage effectué, vous pouvez vous trouver à bord d'un taxi ou d'un train DLR en moins de 15 minutes. Comme nous sommes situés à seulement 25 minutes de Westminster et à 30 minutes du centre de Londres, vous êtes toujours plus près de votre destination.

**Plus rapide, plus ponctuel,
et vraiment à Londres.**

London City Airport
Get closer.

LE DÉFICIT DÉMOCRATIQUE DE L'EUROPE

LES EUROSCEPTIQUES, SOUVERAINISTES ET AUTRES RÉFRACTAIRES AU PROJET EUROPÉEN ONT FAIT UN SCORE REMARQUÉ AUX DERNIÈRES ÉLECTIONS PARLEMENTAIRES EUROPÉENNES. LEURS GRIEFS MAJEURS ET RÉCURRENTS CONTRE L'ORGANISATION POLITIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE TIENNENT EN DEUX MOTS : DÉFICIT DÉMOCRATIQUE.

En quoi la construction européenne, imaginée par Jean Monnet et quelques autres, se serait-elle détournée des grands principes démocratiques tels que formulé par Abraham Lincoln, dans sa célèbre adresse de Gettysburg (1863) : « à nous de décider que le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple, ne disparaîtra jamais de la surface de la terre. » C'est ce que nous allons tenter d'explorer.

Jean Monnet

1. LE DÉFICIT DÉMOCRATIQUE PARLEMENTAIRE

La notion de déficit démocratique de l'Europe n'est pas nouvelle. Elle a été formulée pour la première fois par l'universitaire travailliste anglais David Marquand en 1979. Il soulignait déjà la faiblesse de la représentation populaire de la Communauté économique européenne, du fait que son « Assemblée commune », créée en 1957, avait dû attendre plus de 20 ans (1979) avant de pouvoir être simplement élue au suffrage universel. Et encore, elle n'avait toujours qu'une simple fonction consultative. C'est finalement le Traité de Maastricht (1992), près de 40 ans après les Traités fondateurs, qui donna aux députés européens un pouvoir de « codécision », avec le Conseil de l'Union européenne (l'ancien Conseil des ministres de la CEE).

LE PARLEMENT NE DISPOSE PAS DU DROIT DE FAIRE DES PROPOSITIONS DE LOIS

Sans entrer immédiatement dans les arcanes de la répartition des compétences législatives de l'Union européenne, on relèvera d'emblée que le Parlement ne dispose toujours pas de ce qui fait l'essence d'une représentation démocratique : le droit d'initiative législative, le droit de faire des propositions de lois. C'est en effet la Commission européenne qui en a le monopole. La seule chose que le Parlement puisse faire, pour espérer discuter d'un objet de son choix, c'est de demander à la Commission de bien vouloir lui concocter une proposition, ce qu'elle peut toujours refuser. Un parlement dont les membres ne peuvent pas proposer de lois, nous semble neutraliser totalement l'idée que les députés européens exercent un mandat classique de représentation de leurs électeurs, puisqu'ils ne sont, en toute hypothèse, pas maîtres du programme politique de leur législature. D'ailleurs, ce Parlement européen ne représente pas davantage un « peuple européen », le démos de démocratie. Ce n'était pourtant pas faute d'y avoir pensé du temps du Traité de Rome, lequel se fondait sur une représentation « des peuples des États réunis dans la Communauté » (art.137). Or, depuis le Traité de Lisbonne (2009) on parle de « citoyens de l'Union européenne[1] ». Pourquoi a-t-on furtivement remplacé « peuples des

NE PAS CONFONDRE

Réunion des chefs d'Etat en Conseil européen

Conseil de l'Union européenne, une séance des ministres de l'agriculture

I. PRINCIPALES INSTITUTIONS
DE L'UNION EUROPEENNE
(Régie par le Traité de Lisbonne du 1er décembre 2009, héritière de la CEE, de la CECA, etc. ; siège principal à Bruxelles)

Conseil européen :
réunion des chefs d'État et de gouvernement, sous présidence permanente d'un fonctionnaire désigné par ses membres (Herman Van Rompuy).

Conseil de l'Union européenne (ou « Conseil ») :
réunion des ministres en exercice des gouvernements de l'Union européenne, sous présidence tournante semestrielle de chaque État membre. Organe à la fois exécutif (coordination de la politique économique, politique étrangère) et législatif (co-législateur avec le Parlement européen)

Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) :
Tribunal suprême et législateur de l'Union européenne.
28 juges désignés par chaque Etat. Siège à Luxembourg

Parlement européen :
co-législateur de l'Union européenne avec le Conseil.
Ne dispose pas du droit d'initiative.

Commission européenne :
réunion de 28 commissaires, fonctionnaires désignés par le Conseil européen et investis par le Parlement européen. Son président est désigné par le Conseil européen « en tenant compte de la majorité du Parlement » et investi par le Parlement (Jean-Claude Junker).

Banque centrale européenne (BCE) :
institution monétaire de l'UE, siège à Francfort

II. PRINCIPALES INSTITUTIONS
DU CONSEIL DE L'EUROPE
(créé le 5 mai 1949 par le traité de Londres, siège : Strasbourg, entité totalement distincte de l'UE).

Cour européenne des droits de l'homme (Strasbourg) :
gardienne de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Comité des ministres :
réunion des ministres des affaires étrangères des pays adhérents

Assemblée parlementaire :
pas d'activité législative, mission d'étude, de recommandations et d'élaboration de conventions internationales

États » par « citoyens de l'Union » ? Une anecdote sémantique ? Pas vraiment. En effet, la notion de peuple est déterminée par de nombreux facteurs, parfois très spécifiques et donc variables d'un pays à l'autre, incluant notamment son pacte social, son origine commune à plus ou moins long terme, sa langue, sa culture, sa religion, ou encore son autodétermination. Représenter un peuple, c'est représenter toutes ses variables mais aussi les protéger. Du même coup, l'ancienne rédaction des Traités privilégiait un modèle politique plutôt confédéral, c'est-à-dire de coopération inter-étatique, préservant la souveraineté nationale des États y adhérant et l'identité de leurs peuples respectifs, soit précisément ce qu'a toujours tenté de dépasser le projet européen depuis sa création.

1) La mention de « citoyens de l'Union européenne », a été introduite par le Traité de Maastricht en 1992 comme simple signifiant administratif mais celle de représentation « des peuples des États réunis dans la Communauté » y demeurait.

COMMISSION EUROPÉENNE

salle de réunion de la Commission européenne, 13ème étage de l'immeuble Berlaymont

Organe exécutif, législatif et juridictionnel de l'UE :
Monopole de l'initiative législative et délégation de pouvoir législatif d'application (comitologie), représentation extérieure partagée avec le Conseil, exécution du budget, police du droit de l'Union avec droit de prononcer des sanctions.

Nombre de commissaires :
28 (autant que d'États membres).

Statut des commissaires :
assimilés à des fonctionnaires internationaux avec privilèges et immunités diplomatiques, inviolabilité judiciaire du siège de la Commission (Problème : égalité devant la loi).

Nomination :
Président désigné par les chefs des États membres (« Conseil européen »), commissaires proposés par le président de la Commission aux chefs d'Etats et investis par le parlement européen.

Vice-président de droit :
Haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité.

Durée du mandat :
5 ans renouvelables.

Salaire des commissaires :
commissaires : 24 374 euros bruts par mois.
président de la Commission : 30 573 euros bruts par mois.

Effectifs :
34 000 fonctionnaires et agents.
effectifs totaux de l'UE : 55 000.

Budget total de fonctionnement de l'UE :
8,5 milliards d'euros.

En revanche, désigner une représentation parlementaire de « citoyens européens » renvoie à un statut d'État fédéral, c'est-à-dire la réunion de plusieurs États en un seul, moyennant une renonciation au moins partielle de souveraineté en faveur d'un pouvoir central, auquel une souveraineté subsidiaire mais supérieure est reconnue, tout cela sur un territoire unifié, bordé de ses propres frontières. Un tel modèle repose nécessairement sur une double loyauté nationale et fédérale de ses citoyens, provenant elle-même d'une conscience collective assumée. Il correspond bien aux souhaits des Pères fondateurs.

Pour autant, l'Europe ne possédant ni territoire propre, ni de frontières fédérales qui constitueraient son espace de souveraineté exclusif, elle n'est pas un État. N'étant pas un État, elle ne peut conférer de citoyenneté européenne première. Il en résulte que la notion de « citoyen de l'Union européenne » est une qualification juridique très ambiguë puisqu'elle renvoie à un type d'organisation politique qui n'existe pas. La très discrète suppression d'une référence « aux peuples des États » européens, est dès lors éminemment politique en ce qu'elle vise à affaiblir les sentiments d'appartenance à des territoires nationaux et à anéantir le concept d'État-nation, qui en est le corollaire, sans pour autant constituer un Etat fédéral. Ce faisant, elle témoigne symboliquement de plusieurs choses très significatives. Elle confirme que la décision furtive, secrète et non débattue est une méthode européenne de gouvernement caractéristique ; elle rappelle qu'après 63 ans

ON A CONSTITUTIONALISÉ L'EUROPE PAR LES JUGES, PAS PAR LE PEUPLE.

E-MERGING SIMULATOR

Build up your business plan!

simulator.e-merging.com

Business plan
Free of charge
Set up my own company
Independent Portfolio Manager
Custodian Bank
Calculate
Simulate my revenues
Running costs
Return on Assets
Anonymous
Wealth Manager
Company set-up costs
P&L
Gross results
Assets under Management
Partnership
My Clients
Earnings expectations
Total Expense Ratio

de construction européenne, on n'a pas encore réussi à demander ouvertement aux citoyens-premiers des États membres s'ils voulaient, oui ou non, constituer un État fédéral ou une authentique confédération ; elle signale que la « méthode Jean Monnet » consistant depuis l'origine à contourner la souveraineté populaire pour édifier l'Europe, est toujours à l'œuvre. Son idée-force fut en effet de toujours faire tendre les États membres vers un système fédéral, mais sans jamais recourir à un acte constitutionnel fondateur, qui aurait impliqué l'intervention et le choix assumé du peuple souverain. (cf. encadré « Méthode Jean Monnet »). Comment espérait-il dès lors réussir à imposer un pouvoir supranational ?

L'un des coups de maître de Jean Monnet fut de créer à cet effet, une juridiction supranationale, la Cour de Justice des Communautés Européennes (CJCE), qui disposait du droit, et peut-être même du devoir compte tenu du mode de recrutement occulte de ses juges à l'époque, de reprendre la légitimité de cette méthode à son compte. Il suffisait pour cela que la Cour puisse disposer de la compétence de sa compétence, c'est-à-dire qu'elle puisse décider elle-même ce qui devait entrer dans la sphère du droit européen qu'elle contrôle. En l'absence d'une constitution fondatrice et hiérarchiquement supérieure, qui seule aurait pu poser de telles limites, la CJCE s'est retrouvée à devoir en décider par elle-même. On a ainsi constitutionalisé l'Europe par les juges, pas par le peuple.

La CJCE fut l'instrument de sape des souverainetés nationales. Dès 1963, elle posait le principe de « l'effet direct[2] » de la norme européenne, c'est-à-dire la capacité pour les institutions européennes élues et non

MÉTHODE JEAN MONNET

Discours de Jean Monnet lors de l'installation de la première Cour de Justice Européenne à Luxembourg (décembre 1952)

La première étape de cette méthode consistait à créer des organes à compétence supranationale et entièrement indépendants des gouvernements nationaux, mais dont les objets étaient spécialisés : la gestion du charbon et de l'acier (CECA), la gestion de l'atome (EURATOM), la gestion d'un marché commun (CEE), etc.
Ce n'est pas un hasard si ces entités furent inspirées des agences autonomes américaines, dans la mesure où Monet travaillait directement pour le gouvernement des Etats-Unis[1]. Cette information a été dévoilée par des documents officiels de la CIA déclassifiés, et repris notamment par The Telegraph de Londres en septembre 2000[2], qui venaient s'ajouter à de nombreuses études antérieures. Toujours à la demande de Washington, Monnet esquissa, dès 1950, la création d'une force militaire européenne, incluant une Allemagne réarmée. Le secrétaire d'État américain de l'époque, Dean Acheson, avait exigé la reconstitution d'une armée allemande dans des délais très courts et en des termes sans ambiguïté : « Je veux des Allemands en uniforme pour l'automne 1951 ! » déclara-t-il à Jean Monnet lors d'une réunion de l'OTAN en septembre 1950. La gestion de cette force aurait incombé à la Communauté européenne de défense (CED). Mais le projet prévoyant de placer cette force directement sous commandement américain via une OTAN naissante, la France le refusa en 1954.

On sait aujourd'hui à quel point cette période fut celle d'un infléchissement durable des mœurs européennes en direction des normes socioculturelles, économiques, politiques et juridiques américaines. Monnet fut un vecteur majeur d'une telle transformation, en étroite coordination avec son ami intime John Foster Dulles, secrétaire d'Etat du gouvernement Eisenhower (1953-59) mais néanmoins en charge d'intérêts du IIIe Reich depuis ses origines, lorsqu'il était avocat, ainsi qu'avec son frère Allen, premier patron de la CIA et grand recycleur d'officiers nazis en son sein.

La seconde étape consistait à transférer les compétences nationales de gestion à ces entités supranationales. Cela demeurait acceptable tant qu'on ne touchait pas à des compétences vues comme souveraines par nature (armée, monnaie, impôts, etc.). Aujourd'hui même la monnaie et les budgets sont contrôlés au niveau européen et l'armée est bien avancée sur cette voie avec notamment le respect impératif « des obligations découlant du traité de l'Atlantique Nord » pour les États membres qui en font partie, inclus dans le traité de Lisbonne.

La troisième et dernière étape se traduisait par l'octroi du droit de légiférer à ces entités, assorti d'un contrôle juridictionnel autonome, dévolu à un tribunal supranational capable d'imposer la primauté effective et permanente des normes européennes sur toute norme nationale, en l'absence d'une constitution qui aurait seule pu borner son pouvoir. Ce fut l'une des fonctions majeures de la Cour de Justice des Communautés européennes (CJCE) : un fonction constituante.

1) Révélé notamment par Constantin Melnik, chargé du renseignement du 1er ministre français (1959-1962)

2) http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/europe/1356047/Euro-federalists-financed-by-US-spy-chiefs.html

Magistrats de la Cour de Justice de l'Union Européenne

élues, de produire un droit qui s'impose directement aux États membres. Cela fut fait sans que les représentations démocratiques nationales aient eu leur mot à dire, sans que les peuples en aient eu la moindre conscience. Un an plus tard, et toujours sans débat offert aux peuples européens, elle consacrait le principe de « primauté absolue du droit communautaire »[3] sur le droit national, antérieur et même postérieur, y compris face à une norme constitutionnelle contraire. D'autres initiatives prétoriennes suivirent, qu'il serait trop long de détailler ici.

2. UN COUP D'ÉTAT PERMANENT JUDICIAIRE

Quelle fut la portée de ce véritable coup d'État judicaire ? Pour la comprendre, il suffit de rappeler que la construction européenne s'est toujours réalisée juridiquement par la signature de traités internationaux successifs (une cinquantaine au total). Or, pour produire ses effets à l'égard des États membres, chaque traité doit, sauf exceptions, être ratifié par ses instances parlementaires nationales. Il doit alors affronter une double sécurité démocratique : 1) cette ratification doit être votée et donc faire l'objet d'un débat public, 2) la teneur de ce traité doit être conforme aux constitutions de ces États, qui demeurent des normes hiérarchiquement supérieures à toutes lois et tous traités. Partant de là, les fondateurs de l'Europe et leurs dignes héritiers ont pu légitimer l'apparence démocratique de leur construction. Ils ont expliqué qu'elle procédait des diverses délégations très classiques, contenues dans des traités internationaux parfaitement réguliers, eux-mêmes respectueux des procédures politiques nationales. Seulement voilà. Les principes d'effet direct et de primauté du droit européen, sont, comme on vient de le voir, de pures créations jurisprudentielles et n'ont jamais été inclus dans aucun traité. Ils vident pourtant intégralement de son contenu cette double sécurité démocratique évoquée plus haut. Avec eux, plus besoin de loi de ratification, plus besoin de conformité constitutionnelle. Quant aux textes nationaux antagonistes, ils seront nuls, fussent-ils l'expression de l'initiative populaire souveraine, comme elle existe en Suisse. Même les ordres judiciaires nationaux deviennent mécaniquement les agents de la CJCE, puisqu'ils doivent appliquer directement le droit européen, sans égard au droit national le plus sacré. Les 28 juges européens supranationaux ont donc tout simplement annihilé le système de souveraineté populaire. Qu'un tel tour de force soit passé aussi rapidement et aisément, démontre l'intelligence de l'équipe de Jean Monnet. D'autant que ces juges, qui sont nés de son imagination, et qui sont encore nommés directement par les politiques, n'ont eux-mêmes aucune responsabilité envers les États membres. Le fait qu'ils continuent d'être nommés par consensus du Conseil, sur proposition directe des gouvernements nationaux, n'en est que plus déconcertant. Quant aux négociations actuelles visant à donner une compétence supranationale à la Cour de Justice de l'Union Européenne en Suisse, elles méritent véritablement qu'on en prenne toute

2) Arrêt Van Gend en Loos, du 5 février 1963.
3) Arrêt Costa contre Enel, du 15 juillet 1964.

la mesure systémique, en se souvenant de la réflexion prophétique de Montesquieu : « Il n'y a point de plus cruelle tyrannie que celle que l'on exerce à l'ombre des lois et avec les couleurs de la justice[4] ».

Monnet et son équipe, mais également ses commanditaires américains de l'époque, ont donc ainsi créé un mécanisme d'évidement progressif et irréversible des compétences souveraines nationales, au profit d'institutions

MONNET ET SON ÉQUIPE ONT CRÉÉ UN MÉCANISME D'ÉVIDEMENT PROGRESSIF ET IRRÉVERSIBLE DES COMPÉTENCES SOUVERAINES NATIONALES

supranationales et de leurs myriades de délégations et agences diverses, dont les peuples sont loin de mesurer l'ampleur des pouvoirs aujourd'hui. Il ne restera bientôt plus qu'à célébrer la naissance de facto d'une Europe fédérale par défaut, qui aura fait l'économie d'une fondation constitutionnelle, émanant du peuple souverain.

Cette stratégie pouvait à la rigueur se comprendre au lendemain de la seconde guerre mondiale, afin de neutraliser les nationalismes qui, dit-on encore, constitueraient le facteur déclenchant des conflits armés. Mais, outre le fait qu'un tel diagnostic est aujourd'hui périmé au regard des guerres civiles, ethniques, religieuses ou simplement commerciales qui ont cours en ce moment sans justifications nationales, l'héritage de Jean Monnet et de son équipe, a tout de même puissamment marginalisé la tradition démocratique de l'Europe, ce qui est en soi contestable. Il semble donc que la situation déficitaire de la démocratie constatée par David Marquand soit toujours d'actualité. Pour le vérifier plus avant, tentons à présent de mieux cerner quelques éléments-clés du circuit législatif européen.

4) In « Considérations sur les causes de la grandeur des Romains »

WALTER HALLSTEIN

Walter Hallstein

de gauche à droite, Walter Hallstein, Jean Monnet, Konrad Adenauer

Le premier président de la première Commission (1958-67), fut l'Allemand Walter Hallstein.

La carrière allemande de Walter Hallstein n'est pas très éloignée des idées d'Uriage. Il avait activement contribué à une Europe de type « Troisième voie ». Du 21 au 25 juin 1938, il aura notamment représenté le gouvernement du Reich lors des négociations avec l'Italie de Mussolini, relatives à la mise en place d'un cadre juridique pour la « Nouvelle Europe ». Dans ce projet, il était prévu d'abolir les frontières et de créer de grands axes de communication permettant de susciter « un sentiment européen » et de favoriser le libre commerce…

Ce professeur de droit scrupuleux fut ensuite enrôlé comme lieutenant de la Wehrmacht sur le front de l'Atlantique où les Américains le capturèrent. Ils le retournèrent à leur service, comme nombre de ses compatriotes, notamment au sein du « camp de rééducation démocratique » de Fort Getty. Après quoi, c'est Jean Monnet qui le recommanda au Chancelier Konrad Adenauer.

Alors que certains observateurs décrivent benoîtement l'image d'un partage des pouvoirs européens, presque banal, entre un exécutif (la Commission), une représentation des États membres (le Conseil) et une représentation populaire (le Parlement), la réalité est tout autre. Dans le chantier de « construction européenne » qui est encore béant depuis 63 ans : point de séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Et surtout, point de responsabilité politique à l'égard du peuple. Commençons par la Commission européenne.

3. L'IRRESPONSABILITÉ POLITIQUE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Conformément au modèle imaginé par l'équipe de Jean Monnet, les commissaires européens sont totalement indépendants des gouvernements de leur pays d'origine, profitent de l'immunité diplomatique et sont en outre quasiment irrévocables pendant la durée de leur mandat. Outre le fait qu'ils soient généreusement rémunérés, ce qui joue en faveur d'une forte solidarité collective, il n'est pas étonnant qu'ils aient pu développer un certain sentiment de toute-puissance. C'est sans doute ce qui a pu faire dire à Mario Monti, l'ancien commissaire européen (1995-2004) puis chef du gouvernement italien, qu'il appréciait la démocratie, certes, mais à la condition qu'elle ne soit pas « en prise avec les aléas de l'humeur de l'électorat » ou encore, que sa passion pour

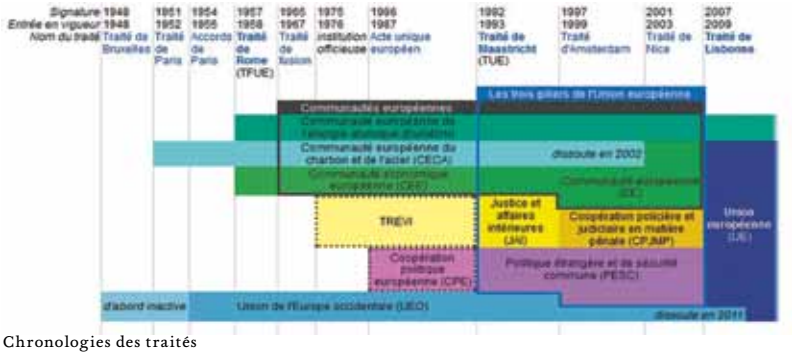

Chronologies des traités

l'Europe tenait notamment au fait qu'elle était suffisamment « éloignée des contraintes électorales »... En d'autres termes : qu'il était doux de travailler entre soi, sans avoir à mériter sa légitimité d'un peuple qui ne sera de toute façon jamais souverain. Car en effet, en s'exprimant ainsi Mario Monti n'a en rien trahi l'idéologie des fondateurs de l'Europe, comme Walter Hallstein, Pierre Uri ou Paul Reuter (cf. encadré page 30 « Origines idéologiques de l'Europe »).

Pourtant, vaste est le spectre de ses décisions contraignantes, tandis que leur nombre se compte en dizaines de milliers. La Commission peut en outre déléguer ses trois compétences à des « agences européennes » qui travaillent sous son seul contrôle. Aujourd'hui au nombre d'une cinquantaine, elles gèrent un budget qui dépasse les 2 milliards d'euros et emploient plus de 6000 personnes ! Elles n'ont évidemment aucun compte à rendre au public.

Voici donc une institution supranationale largement irresponsable et non élue, qui concocte la norme applicable à 28 États, qui décide souverainement des sujets qui doivent être

LA COMMISSION AFFICHE LA PRODUCTION DE 22 835 TEXTES CONTRAIGNANT AU COMPTEUR

traités par le Conseil et le Parlement européen et qui, en outre, travaille à huis clos. Quelle est donc sa légitimité ? Les spécialistes sont unanimes : la Commission tire sa légiti-

ORIGINES IDEOLOGIQUES DE L'EUROPE : VICHY, L'ÉCOLE D'URIAGE ET LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Au sein de l'équipe rapprochée de Jean Monnet figuraient Pierre Uri et Paul Reuter. Ils avaient en commun leur passage à « l'Ecole des cadres de l'Uriage », dans l'Isère de France voisine. Le premier comme élève et le second comme professeur. Il s'agissait d'un centre de formation fondé par Vichy pour former la Milice et les futurs cadres de la Révolution nationale, une sorte d'ancêtre de l'ENA. On y professait activement la doctrine de la « Troisième Voie », ce vaste projet vichyste destiné à affranchir la nation de l'individualisme capitaliste et du collectivisme communiste. On y cogitait aussi au façonnage d'un « Homme nouveau », possédant à la fois les qualités d'un « haut fonctionnaire d'élite et d'un homme d'affaires ».

L'un des thèmes majeurs du cycle d'études d'Uriage, au cours de l'année 1942, sera celui de la « Communauté » : la communauté du sang, du travail, de la paix sociale, de la France (la « Communauté nationale ») et de l'Empire mais également celle de l'Europe. C'est en effet à Uriage qu'on inventa le concept de « Communauté européenne », un vocable qui fut repris tel quel et en parfaite connaissance de cause, par Jean Monnet via son ami Paul Reuter. Pétain en faisait la promotion dès 1943, notamment dans son discours du Mont-Dore :
« L'Europe est un ensemble de nations qui pourraient réaliser une communauté qui n'est aujourd'hui que virtuelle. Nous voulons lui donner ses institutions et ses moyens d'existence. (..) Aussi, les institutions dont il s'agit, ne sont-elles viables que si les États constituant la communauté, délèguent volontairement une part de leur souveraineté (…) au profit d'un ordre communautaire (…). La notion même de la communauté entre nations est exclusive de tout impérialisme intérieur ou extérieur à la communauté. Elle est ainsi en soi un premier facteur de paix. »

Les « institutions » communautaires décrites par Pétain devaient être formées d'un collège d'hommes indépendants, dont la compétence serait volontairement détachée des « options politiques ». Ce sont elles que Reuter transposera directement dans les Traités fondateurs, lorsqu'il fut appelé par Monnet à la fondation de la CECA. Après avoir été l'un des corédacteurs, avec Jean Monnet lui-même, de la « Déclaration Schumann » de 1951, Paul Reuter sera le concepteur exclusif de la « Haute Autorité » qui deviendra l'organe exécutif, législatif et juridictionnel supranational de la CECA.

La « Haute Autorité » se transforma en « Commission des communautés », qui devint à son tour la « Commission européenne » que nous connaissons aujourd'hui et dont le code génétique remontant aux séminaires d'Uriage, est intact.

Compte tenu de l'idéologie qui motivait Paul Reuter et ses nombreux collègues, il n'est pas étonnant que la démocratie en fût la grande absente. Dans son esprit, une telle organisation supranationale était avant tout la

Paul Reuter

Entrainement de la Milice à l'école d'Uriage

« terre d'élection » du technicien, de l'expert, permettant à ce dernier de sortir « de son rôle subordonné pour assumer les responsabilités du pouvoir ». Il était donc parfaitement conscient du « déficit démocratique » originel de son modèle. Ce n'est pas sans ironie qu'il l'acquiesça, notamment dans les deux extraits suivants :
- « Le caractère indépendant et, si l'on ose dire « apolitique » de la Haute Autorité a été très remarqué. Certains y ont vu une menace directe contre l'esprit démocratique ; d'autres ont prononcé l'accusation redoutable de technocratie » (Revue française de science politique, 1951) ;
- « Mais l'action de la Communauté relève trop de considérations techniques pour qu'elle puisse être l'occasion d'une discussion politique continue » (Le Monde, 1955).

mité de son respect des règles de droit. Walter Hallstein, premier président historique de la Commission européenne (1958–1967) ne saurait mieux l'exprimer : « La Communauté économique européenne est un phénomène juridique remarquable. C'est une création du droit ; c'est une source de droit ; et c'est un système juridique ». Il ne faisait que promouvoir le modèle de la limitation de la souveraineté politique par le droit, tel qu'idéalisé et professé par ses mentors américains (cf. encadré page 28 « Walter Hallstein »). C'est le modèle qui leur convenait le mieux pour substituer une gestion purement rationnelle des rapports sociaux au jeu trop humain, changeant et incertain des politiques démocratiques. Ce qui est fondamental dans le système européen passé et présent, ce n'est plus l'investiture par le peuple, c'est le respect des règles que les institutions se donnent à elles-mêmes. Sauf qu'une telle organisation a un nom : autocratie. Et c'est un fait qu'elle transpire de la lecture de chaque ligne normative produite par l'Union européenne, dans un cycle autoréférentiel et inaudible au peuple. Le philosophe allemand Jurgen Habermas, pourtant très europhile, n'hésite plus à décrire le système européen comme une « autocratie post démocratique[5] ». La suite de l'examen du processus législatif n'est guère plus rassurante.

En matière législative, on l'a dit, la Commission dispose du monopole de l'initiative, alors qu'elle n'a, en réalité, aucun mandat politique populaire, malgré l'investiture symbolique de ses membres par le Parlement. Selon la Procédure législative européenne ordinaire, la Commission transmet ses projets de textes (directives, règlements, décisions, etc.) au Parlement qui peut communiquer au Conseil les amendements souhaités. Dans ce circuit, on assimile souvent le Conseil à une sorte d'assemblée sénatoriale, un chambre haute, chargée de défendre les intérêts des États membres, du fait qu'il est composé de représentants de chacun d'eux. C'est loin d'être le cas.

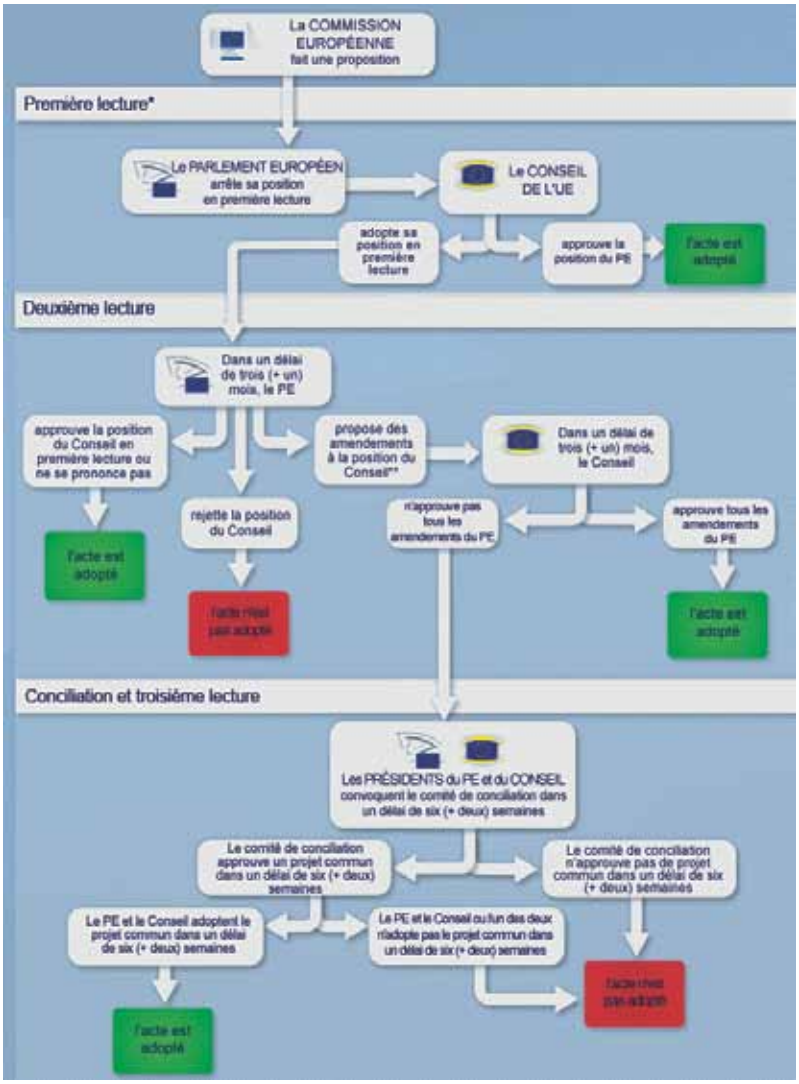

schéma simplifié de la Procédure législative ordinaire

4. LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

En réalité, le Conseil n'est pas composé d'élus mais de 28 ministres en poste dans leur pays d'origine (1 par État) et se réunissant par spécialités, en fonction des sujets à l'ordre du jour. Peu d'Européens ont ainsi conscience qu'à chaque fois qu'un de leurs concitoyens est nommé ministre de leur gouvernement national, il devient automatiquement membre du Conseil et donc du même coup ministre-législateur, pour les matières touchant à son dicastère. Autrement dit, un membre de l'exécutif national est investi automatiquement et sans vote, d'un rôle supranational de première importance, puisque les pouvoirs législatifs du Conseil sont supérieurs à ceux du Parlement européen. C'est en effet le Conseil et non le Parlement qui «adopte» les textes votés en procédure ordinaire, sans parler des «procédures spéciales» qui limitent le rôle du Parlement au seul droit d'enregistrer en bloc et sans amendement (dérogations monétaires), de poser un veto (modification des Traités, nouvelles adhésions), ou encore d'être simplement consulté (droit de la concurrence, accords internationaux).

5) La constitution de l'Europe, Collection NRF Essais, Gallimard, Paris 2012

L'AGEFI

QUOTIDIEN DE L'AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE À GENÈVE

Où vous voulez... quand vous voulez

L'ensemble de nos publications à portée de main en version e-paper

Disponible sur App Store

Recherchez: agefi-geneve

Plus d'informations sur www.agefi.com/app

COREPER

Le Coreper est un organe propre du Conseil et, bien que composé de diplomates détachés par chaque État membre, il ne doit pas être confondu avec les « représentations permanentes » (RP) de ces États à Bruxelles, qui sont leurs ambassades auprès de l'Union.

Comme toujours dans l'organisation hypercomplexe de l'Union, le statut de ce comité est ambigu. Il est à la fois un organe du Conseil (supranational) et un organe diplomatique de négociation entre collègues nommés par les États (intergouvernemental). Son rôle de base est de tenir les ordres du jour et préparer les travaux du Conseil, ainsi que « d'exécuter les mandats qui lui sont confiés » par ce dernier. Une formule assurément très ouverte. En pratique le Coreper discute, négocie et finalise les textes du Conseil de nature législative et réglementaire, mais aussi politique. Cette institution contemporaine des balbutiements de la Communauté européenne a bien entendu créé ses habitudes interactionnelles et ses réseaux informels, qui sont puissants, au point qu'on évoque un « esprit Coreper » qui est synonyme d'efficacité mais aussi de pouvoir. Il en résulte aujourd'hui que des textes faisant l'objet d'un préaccord en Coreper, ne seront plus discutés en Conseil mais simplement adoptés formellement. Ils seront alors placés en tête de l'ordre du jour et classés comme « points A » (80 % des dossiers). Ceux qui devront faire l'objet d'un arbitrage du Conseil seront classés en « points B » (20 % des dossiers).

Il est également important de noter que les travaux de ce comité se répartissent en deux sections : Coreper I (questions techniques) et Coreper II (questions sensibles). Chacune de ces sections est elle-même aidée par des comités techniques en très grand nombre (plusieurs centaines) et des groupes permanents institués. Ces derniers préparent les agendas mais surtout identifient les sujets relevant de leur compétence, tout en testant les axes de négociation. Le Coreper I est préparé par le groupe « Mertens[1] » et le Coreper II est préparé par le groupe « Antici[2] ». Ils se réunissent chaque mardi et sont tous les deux composés de 28 hauts fonctionnaires (1 par État) issus de leurs ambassades respectives auprès de l'UE, ainsi que du Secrétariat du Conseil. Le groupe Antici y ajoute un haut fonctionnaire de la Commission et un autre du Service européen pour l'action extérieure, ainsi qu'un membre du service juridique du Conseil. Le haut fonctionnaire en titre du groupe Antici (le « Conseiller Antici ») est également le seul habilité à pouvoir porter le précieux badge « rouge A », permettant

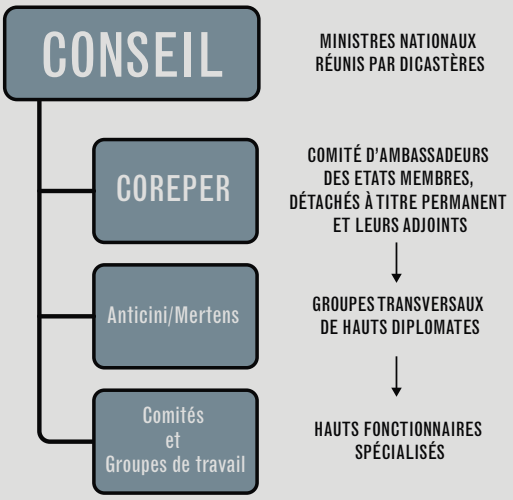

de participer (en salle d'écoute) aux Conseils européens, réunissant les chefs d'État. Là aussi on débat à huis clos, dans la fameuse salle 50.1 du bâtiment Justus-Lipsius. Les groupes Antici prennent des notes sur papier blanc sans entête. Ces « notes Antici » serviront de base à des comptes rendus officiels ultérieurs. On comprend aisément la formidable influence que ces groupes exercent sur les ministres du Conseil. Ils ne sont pas seulement les délégués de leur ministre : ils ont aussi la capacité de sélectionner et d'imposer collectivement à leur gouvernement les accords auxquels ils sont eux-mêmes parvenus entre collègues. Ce sont en réalité au sein de ces groupes que les positions des États sont négociées et le citoyen européen n'en a bien entendu aucune idée.

1) Créé en 1993 par le diplomate belge Vincent Mertens de Wilmars.

2) créé en 1975 par le diplomate italien, Paolo Massimo Antici

Même en procédure ordinaire, le Conseil dispose en outre, avec la Commission, d'un droit d'ingérence direct dans les travaux du Parlement dès l'étape d'examen préliminaire des textes en commission parlementaire. En effet, des experts du Conseil, notamment des diplomates spécialement délégués, accompagnés de représentants de la Commission, vont personnellement contribuer à l'élaboration du texte aux côtés des élus. Dans cette procédure, au départ totalement informelle, dite des « trilogues », le Conseil et la Commission coproduisent un texte convenant à tous, avant même un premier vote du Parlement en session plénière. Les projets ainsi conçus, qui forment la majorité du travail des députés européens, seront adoptés en l'état, sans débat public et à la chaîne. On constate ainsi que non seulement l'étanchéité des organes législatifs et exécutifs n'est pas respectée, que le rôle de forum du parlement est parodié, pour ne pas dire vidé de sa substance, mais également que le texte voté sera issu d'un accord pris en commission particulière, et sans compétence à cet effet, au lieu de l'être par le Parlement dans son ensemble, seul compétent pour un vote final après débat. Nous avons évoqué ici l'intervention de diplomates travaillant pour le Conseil. Que viennent faire des diplomates dans l'élaboration des lois ?

Leur apparition dans le travail du Conseil remonte aux origines de la CECA en 1953, laquelle dota les ministres-législateurs d'un comité de coordination pour faciliter leurs travaux. En général inconnu du public,

celui-ci fut officialisé par le Traité de Rome en 1957, sous le titre de Comité des représentants permanents (Coreper), tandis que ses membres furent élevés au rang d'ambassadeurs et établis de façon permanente à Bruxelles. Ce sont eux qui, en pratique, négocient les textes (cf. encadré « Coreper »).

Cela étant, le Conseil n'est pas que le législateur de l'UE, il coordonne les grandes orientations des politiques économiques des États membres, approuve le budget annuel (alors que le Parlement peut seulement le désapprouver) et peut même décider seul de l'allocation des aides européennes aux Etats dans certains cas. Dans les relations extérieures, c'est lui qui signe les accords internationaux entre l'UE et les pays tiers et qui définit la politique étrangère et de défense de l'UE, qui sera mise en œuvre notamment par le Service européen pour l'action extérieure (SEAE), dirigé par le Haut représentant aux affaires étrangères (Catherine Ashton, jusqu'à fin octobre 2014). C'est aussi à lui qu'il incombe de coordonner la coopération entre les tribunaux et les forces de police des États membres. Enfin, le Conseil exerce une fonction exécutive qu'il délègue dans la plupart des cas à la Commission pour la mise en œuvre des règles européennes.

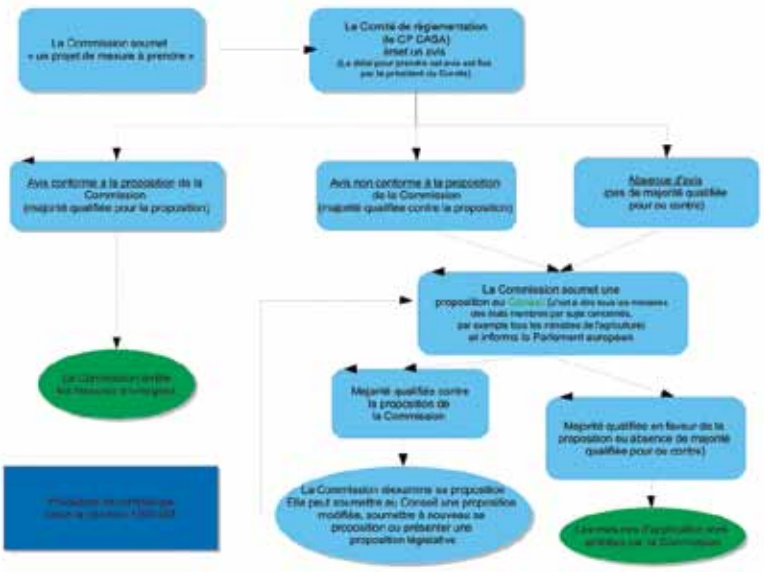

exemple de procédure "comitologie" en 1999

5. LA COMITOLOGIE

Grâce aux délégations de pouvoir du Conseil, la Commission légifère directement. Toutefois, pour pallier au risque de la voir prendre trop d'influence, les fonctionnaires ont inventé, dès 1966, les procédures de « comitologie ». Ce n'est ni une science relative au travail en comité, ni une erreur de syntaxe, ni même de l'humour d'autodérision des fonctionnaires européens. Même si sa dénomination a changé avec le Traité de Lisbonne, la comitologie reste un système permettant aux États membres de s'assurer de la meilleure compatibilité possible des textes avec leurs réalités nationales. Ce qui est aujourd'hui une forme de contrôle, s'exerce au sein de centaines de comités ad hoc, composés de fonctionnaires nationaux et de représentants de la Commission.

Que nous révèle ce très bref survol de quelques éléments seulement du très complexe circuit législatif européen ? Nous avons constaté que la souveraineté des États membres est aspirée au bénéfice des institutions européennes par l'effet de suprématie absolue du droit européen. Le principe de suprématie des constitutions nationales, qui traduit normalement l'expression la plus haute des souverainetés populaires, s'est depuis longtemps laissé dissoudre dans un

LA PLACE DU PEUPLE EN TANT QUE SOUVERAIN EST OCCUPÉE PAR DES FONCTIONNAIRES QUI PRODUISENT UN DROIT N'ÉMANANT QUE D'EUX-MÊMES

droit conçu et contrôlé par des experts, eux-mêmes irresponsables politiquement et protégés diplomatiquement. Au peuple souverain se sont substitués des fonctionnaires qui produisent ce droit n'émanant que d'eux-mêmes, générant un modèle autocratique au sens propre du terme. Les valeurs qui sous-tendent le projet européen sont issues d'une idéologie qui méprisait le modèle démocratique et d'une puissance étrangère qui défendait ses propres intérêts stratégiques, ce qu'elle continue de faire aujourd'hui sans grand changement de méthodes, tant elles se sont avérées efficaces. À y regarder de près, on comprend mieux en quoi le débat actuel sur un transfert de compétence à la Cour de Justice de l'Union Européenne touche à la constitution même de la Suisse dans la place qu'elle garantit au peuple comme souverain.

On se dit alors, que la pérennité de l'îlot démocratique suisse est plus précieuse et fragile qu'on ne le pense. \

ARNAUD DOTÉZAC

HUBLOT

© The Official Emblem and Official Mascot of the 2014 FIFA World Cup Brazil™ and the FIFA World Cup Trophy are copyrights and trademarks of FIFA. All rights reserved.

FIFA WORLD CUP Brasil
OFFICIAL TIMEKEEPER

HUBLOT
BOUTIQUE GENEVE
78 rue du Rhône / 3 rue Céard

Montre Officielle de la Coupe du Monde FIFA 2014™. Big Bang Unico Bi-Retrograde Chrono. Mouvement manufacture UNICO, indiquant les mi-temps d'un match de football. Boîtier en King Gold, un alliage d'or rouge exclusif réalisé par Hublot. Lunette en fibre de carbone. Bracelet interchangeable par un système d'attache breveté. Edition limitée à 100 pièces.

www.hublot.com • twitter.com/hublot • facebook.com/hublot

ALVAZZI IMMOBILIER

à chacun son style de vie

Nous construisons pour vous !

ALVAZZI IMMOBILIER SA - Ch des Taborneires 2 - 1350 Orbe - Tél +41 24 442 95 50 - www.alvazzi-immobilier.ch - info@alvazzi-immobilier.ch

CAHIER INVESTIR

44 LE MARCHÉ IMMOBILIER EN PÉRIL ?
- 44 L'essentiel est invisible... pour le profane
  entretien avec François Normand
- 46 L'immobilier est mort : Vive l'immobilier !
  par Patrick Richard
- 48 L'immobilier suisse pris entre la dynamique du marché et l'influence des politiques
  par Roger Hennig
- 50 Immobilier genevois : J'expert en toi !
  par Véronique Bühlmann
- 52 Ils persistent et signent
  entretien avec Dan Bibi-Zenou

54 OPPORTUNITÉS SUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN
- 54 Pourchasser la valeur sur un marché en constante expansion
  par William Nygren
- 56 Go West : les actions américaines restent intéressantes
  par Carlo Capaul

58 VERS LA DISPARITION DE LA « MIDDLE CLASS » BANCAIRE ?
par Frédéric Kohler

60 LA CHRONIQUE DE L'ISAG : RUSSIE, LA TENTATION CHINOISE
par John-F. Plassard

62 ACTIONS EUROPÉENNES : STRUCTURELLEMENT GAGNANTES
entretien avec Victoire de Trogoff

64 LE VIEILLISSEMENT, UNE AFFAIRE EN OR
entretien avec Vafa Ahmadi

66 POURQUOI L'EURO DEVRAIT SOUS-PERFORMER À MOYEN ET LONG TERME ?
par Marc Spaelti

68 INVESTIR.CH : JEAN-MANUEL ROZAN, C'EST QUOI « QWANT » ?
par Thomas Veillet et Loïc Schmid

58 INDICES BBGI : UN MOIS DE PAUSE
par Alain Freymond

72 L'ÂGE DES DIVIDENDES
entretien avec Jonathan Willcocks

76 INDICES BBGI : IMMOBILIER ET ACTIONS : NETTE HAUSSE EN MAI
par Alain Freymond

L'ESSENTIEL EST INVISIBLE... POUR LE PROFANE

Entretien avec FRANÇOIS NORMAND, Administrateur Gonet Conseils Finances SA

L'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ DEVIENT DE PLUS EN PLUS DIFFICILE, Y COMPRIS POUR LA CLASSE MOYENNE. ALORS POURQUOI SE PRIVER DU CONSEIL D'UN SPÉCIALISTE DU FINANCEMENT, D'AUTANT PLUS LORSQU'IL EST SANS FRAIS ET ÉMANE D'UN HOMME DE TERRAIN QUI, EN 2011 DÉJÀ, ANTICIPAIT LES PROBLÈMES ACTUELS ?

Effarés par le volume de la dette hypothécaire, les grands argentiers ont déjà serré la vis du crédit[1]. Et, au vu de l'orthodoxie avérée de notre Banque nationale, la récente piqûre de rappel du Fonds monétaire international[2], ne pourra que la conforter dans sa logique de prudence. Ainsi le spectre d'un nouveau durcissement des conditions d'emprunt hypothécaire se rapproche à grands pas. Qualifiant les nouvelles mesures envisagées de « forceps », le Credit Suisse y décèle

LE TAUX VARIABLE PRÉSENTE UN PETIT GAIN POUR UN GRAND RISQUE. DANS LA PRATIQUE, À MOINS DE VIVRE LES YEUX RIVÉS SUR LES ÉCRANS, ON NE SWITCHE PAS AU BON MOMENT.

un risque important : « Avec un taux théorique de 5 %, les dépenses engendrées par les versements des intérêts et l'amortissement feraient plus que doubler. Ainsi, pour une hypothèque de 500 000 CHF, 15 000 CHF devraient être versés chaque année au seul titre de paiement de l'amortissement ». Aussi, concluent les analystes : « Une telle intervention réduirait tant le cercle des acheteurs potentiels qu'il faudrait tabler sur un effondrement des prix »[3].

COUPER LE RISQUE

À ces incertitudes réglementaires viennent s'ajouter deux autres facteurs : un niveau de prix historiquement élevé et un niveau de taux d'intérêt historiquement bas qui menace donc de grimper. Dans un tel contexte, comment minimiser ses risques pour éviter que la maison ou l'appartement de rêve ne tourne au cauchemar financier ? François Normand, administrateur de Gonet Conseils Finances SA, société qui se consacre pour l'essentiel de son activité au financement immobilier[4], nous dévoile quelques pistes de réflexion.

En premier lieu, pour une résidence principale, François Normand insiste sur la nécessité de porter son choix sur un objet dans lequel on se sente bien et qui corresponde vraiment à ses besoins (distance raisonnable par rapport au lieu de travail, proximité des commodités telles qu'école, crèche, commerces, etc.). Car, dans la pratique, chercher à « faire une affaire » s'avère très rarement un bon choix.

Pour ce qui concerne la hausse potentielle des taux d'intérêt, le conseiller prône également la sagesse : « Bloquer les taux sur une longue durée, dix ans par exemple, permet de s'assurer d'un loyer qui restera fixe pour cette période ». Et, avec des taux qui sont actuellement au-dessous de 2 %, le conseiller ne voit aucun intérêt à prendre une hypothèque à taux variable adossée au Libor. Ce serait un petit gain pour un grand risque : « Nous avons vu les taux passer brièvement de 1,8 à 2,4 % mais personne n'a pour autant modifié son profil hypothécaire. Je ne crois pas au « switch » au bon moment, à moins de vivre les yeux rivés sur les écrans ».

BLUES SUR LE PÉRIPHÉRIQUE

Pour ce qui est du risque de baisse des prix, la situation est loin d'être homogène. « Pour Genève et sur l'arc lémanique jusqu'à Morges, il y a eu une correction mais elle a essentiellement touché le luxe. Pour cette région, la demande est soutenue et devrait le rester. La situation est différente à Fribourg et dans les cantons de Vaud, de Neuchâtel et du Jura. Toute correction y serait certainement plus marquée. En effet, tandis qu'il existe toujours un marché demandeur pour l'arc lémanique, ce marché est beaucoup plus restreint pour la périphérie ». C'est la raison pour laquelle, avant d'acquérir un bien, il faut se poser les bonnes questions et sonder son environnement économique (projets

François Normand

en construction, situation au niveau de l'emploi, etc.). Cela dit, malgré cette situation globalement tendue, François Normand estime qu'« il existe des opportunités d'achat. Les prix d'un certain nombre d'objets ont été revus à la baisse ou présentent une marge de négociation intéressante ».

LA DÉCISION D'ACHAT

Alors qu'on parle fréquemment des cas de surendettement, on ignore le fait que nombre d'acheteurs potentiels n'osent pas franchir le pas. Deux raisons à cela : soit ils n'agrègent pas la totalité de leurs avoirs et ne possèdent donc pas une vision claire de leur patrimoine, soit ils se refusent à égratigner leur 2e pilier. Dans les deux cas, leur stratégie est sous-optimale. D'une part, compte tenu du niveau des loyers et de celui des taux d'intérêt actuels, il reste souvent plus économique d'être propriétaire plutôt que locataire. D'autre part, le bien immobilier possède un caractère diversifiant certain et présente l'avantage, par rapport au 2e pilier, d'être totalement maîtrisé par son propriétaire. Pour cette partie de son patrimoine au moins, il n'est pas l'otage de décisions de placement prises à l'extérieur ou d'évolutions légales du type révision du taux de conversion qui peuvent avoir un impact significatif sur son niveau de revenu à long terme.

En théorie, toute cette information existe en kit ou via des simulateurs. Mais comme l'explique François Normand : « Chacun d'entre nous est capable de remplir sa déclaration d'impôts, pourtant ceux qui ont recours à une fiduciaire sont nombreux. Il en va de même pour un financement, l'offre est vaste et les subtilités multiples ». D'ailleurs pourquoi s'y refuser puisque ce service est sans frais, le conseiller étant rémunéré par la banque

LE BIEN IMMOBILIER POSSÈDE UN CARACTÈRE DIVERSIFIANT CERTAIN ET PRÉSENTE L'AVANTAGE, PAR RAPPORT AU 2E PILIER, D'ÊTRE TOTALEMENT MAÎTRISÉ PAR SON PROPRIÉTAIRE

ou l'assurance qui consent le prêt. Et il peut s'avérer très intéressant financièrement. Car comme le constate François Normand : « Les différences de taux sont importantes : elles peuvent aller jusqu'à 0,4 % pour du dix ans » ! \

1) Le 1er juillet 2012, l'ordonnance sur les fonds propres a été modifiée afin de limiter les possibilités de retrait du deuxième pilier en vue de l'acquisition d'un logement et de durcir les règles concernant le remboursement de la dette hypothécaire.

   Le 30 septembre 2013, suite à une proposition de la BNS, le Conseil fédéral a activé le volant anticyclique de fonds propres. Cette mesure oblige les banques à renforcer la couverture en fonds propres de leurs créances hypothécaires. Le 30 juin 2014, toujours à la suite d'une proposition de la BNS, ce volant anticyclique de fonds propres sera relevé.

   Source : communiqué du 1er mai 2014 de la Fédération romande immobilière.

2) « Le temps de l'indifférence bienveillante à l'égard des booms immobiliers est révolu » Min Zhu, Directeur général adjoint, FMI (11 juin 2014 blog du FMI - iMFdirect).

3) Moniteur Immobilier 2e trimestre 2014. Quelle régulation le marché peut-il supporter ? Credit Suisse, Economic Research

4) L'offre de Gonet Conseils SA s'étend également aux domaines de la prévoyance, des assurances et des services fiduciaires pour particuliers et entreprises. Entité autonome au sein du groupe Gonet, elle contribue à l'offre patrimoniale de ce dernier. Grâce au partenariat noué en mai dernier avec Brolliet SA, elle est en mesure de proposer un conseil réellement global qui va de la définition du bien immobilier à l'acquisition de son financement.

L'IMMOBILIER EST MORT : VIVE L'IMMOBILIER !

PATRICK RICHARD, managing partner, Procimmo SA

Jamais jusqu'à ce jour, autant de mesures n'auront été prises ou discutées pour contrer la bulle immobilière tant annoncée et pour freiner au maximum l'économie immobilière en Suisse. Revenons sur ce qui s'est passé ces derniers mois :

1. Adoption de la Lex Weber et mise en œuvre restrictive : La Lex Weber aura eu pour effet de sauver nos montagnes, mais elle a tué une partie de l'économie immobilière en Valais.

2. Adoption de la nouvelle LAT et mise en œuvre restrictive : Le canton de Vaud a largement communiqué sur le risque de blocage de son développement en cas d'interprétation trop restrictive de cette loi.

3. Adoption de l'initiative contre l'immigration de masse : La volonté de limiter les flux migratoires et donc la croissance de la population suisse va aller de pair avec une réduction des besoins non seulement dans l'immobilier, mais aussi dans l'économie en général, d'où un ralentissement naturel de l'économie au sens large. Ce ralentissement sera encore renforcé par le manque de main-d'œuvre qui se profile à l'horizon dans de nombreux secteurs.

4. Augmentation des fonds propres nécessaires pour l'acquisition immobilière par les particuliers : Alors qu'il y a quelques années seulement, les particuliers pouvaient financer jusqu'à 20% de leur acquisition immobilière par leur fonds de pension, cette possibilité a été réduite à 10% et elle pourrait être complètement annulée à l'avenir.

5. Amortissement de la dette sur quinze ans au lieu de vingt : Augmenter le rythme de remboursement des hypothèques empêchera un plus grand nombre de citoyens d'acquérir un bien immobilier en Suisse. Les revenus nécessaires pour acheter son lieu d'habitation en Suisse deviennent tellement importants qu'une grande partie de la population ne peut même plus songer à cette opportunité d'investissement.

6. Interdiction de prendre son avoir-vieillesse du 2e pilier en capital : Le 2e pilier a toujours été présenté comme un avoir de vieillesse personnel. Il n'en est rien, vu que le retrait de ce capital, que ce soit pour fonder sa propre entreprise ou pour financer un bien immobilier, sera prochainement interdit, si on suit le Conseil fédéral dans son dernier projet de révision de la LPP.

7. Renforcement de la fiscalité pour les paysans en cas d'aliénation d'une partie de leur domaine agricole : Un des derniers éléments de richesse des paysans était leur terre. Aujourd'hui, on ne leur empêche pas de conserver leur terre, mais l'aliénation de ce capital est tellement taxée qu'on les empêche de vendre. C'est dire que ces terrains perdent toute valeur et cela va avoir des conséquences en cascade pour l'équilibre financier des agriculteurs.

8. Diminution du taux d'endettement possible pour les fonds de placement immobilier : Alors que les fonds pouvaient s'endetter jusqu'à concurrence de 50%, ce taux sera réduit à 33 1/3% dès 2018, ce qui ne manquera pas d'avoir un impact sur les capacités d'investissement de

ces véhicules de placement collectifs de capitaux et sur la rentabilité de ces véhicules. Alors que ces fonds ne sont par définition pas spéculatifs, on les pousse à prendre plus de risque et à se lancer dans la promotion pour rester compétitifs en termes de rendement.

9. Tentative d'interdiction pour les étrangers d'acquérir de l'immobilier commercial en Suisse ainsi que des titres immobiliers suisses : Les motions Badran ont été rejetées au Conseil des États, mais la Conseillère fédérale Sommaruga a déjà annoncé qu'elle entendait revenir à la charge pour renforcer la Lex Kohler.

10. Renforcement de la fiscalité des résidents suisses : À toutes ces mesures, il faut ajouter la pression fiscale exercée par certains partis pour interdire les forfaits fiscaux ou augmenter la fiscalité des particuliers les plus fortunés.

Que reste-t-il au final de cette Suisse où il faisait bon travailler, entreprendre et investir ? Plus grand-chose !

Une grande partie des mesures susmentionnées visent directement à prévenir la survenance d'une bulle immobilière qui a fait tant de dégât dans les années 90. Les autres mesures impactent l'immobilier suisse de manière indirecte.

Dans ces conditions, que faire ? De notre point de vue, nous devons nous adapter et trouver les niches (petites ou grandes) qui permettent de progresser. C'est là la force des entrepreneurs que de rester optimistes et confiants dans l'avenir. Croire que l'innovation est possible et résister aux pressions extérieures.

Dans le domaine de l'immobilier suisse, il reste des espaces de croissance et d'investissement intelligent et profitable. Il ne s'agit pas de promettre des rendements de 10 % par année ou d'éviter toute fiscalité. Mais il est encore possible d'investir, de travailler et de créer de la plus-value immobilière, dans le respect des règles et de l'équité, tout en ayant une vision durable dans notre entreprise. Que ce soit dans le domaine des infrastructures, dans celui des partenariats publics-privés ou des constructions « low-cost », nous pouvons avancer et grandir dans l'intérêt de tous. \

LA LEX WEBER AURA EU POUR EFFET DE SAUVER NOS MONTAGNES, MAIS ELLE A TUÉ UNE PARTIE DE L'ÉCONOMIE IMMOBILIÈRE EN VALAIS.

Natixis Global Asset Management définit Durable Portfolio Construction comme une stratégie d'investissement qui vise à produire des rendements réguliers sur le long terme par la gestion des risques, la gestion de la volatilité et le renforcement de la diversification. Les retours sur investissement ne sont pas garantis.

Distribué en Suisse pour les investisseurs qualifiés par NGAM, Suisse Sàrl. Siège social : Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse. NGAM, Suisse Sàrl est une unité de développement de Natixis Global Asset Management, filiale de Natixis et la société holding d'un ensemble mondial de sociétés de gestion et de distribution spécialisées.

ADINT478-0714

L'IMMOBILIER SUISSE PRIS ENTRE LA DYNAMIQUE DU MARCHÉ ET L'INFLUENCE DES POLITIQUES

PAR ROGER HENNIG, Responsable segment immobilier
Schroder Investment Management (Suisse) SA

L'IMMOBILIER SUISSE A TOUJOURS LA COTE. LE MARCHÉ DE LA PROMOTION EST EN PLEIN ESSOR, LES PRIX SONT EN HAUSSE DEPUIS PLUS DE 10 ANS ET LA DEMANDE NE FAIBLIT PAS. LES TAUX BAS, L'ABSENCE D'AUTRES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT, LA CROISSANCE ENCOURAGEANTE DE L'ÉCONOMIE SUISSE ET LA BONNE SANTÉ DU MARCHÉ DU TRAVAIL CONTRIBUENT À CETTE ÉVOLUTION POSITIVE. TOUTEFOIS, CERTAINS S'INTERROGENT SUR L'AVENIR DE CE QUE L'ON APPELLE DÉJÀ LE « SUPER-CYCLE IMMOBILIER ». COMMENT L'INVESTISSEUR PEUT-IL APPRÉHENDER CETTE SITUATION ?

Une première distinction s'impose entre immobilier de logement et immobilier de rendement. Dans le premier, et suivant les régions, les prix ont plus que doublé. Cette évolution s'explique par la faiblesse des taux d'intérêt et la disponibilité de crédits immobiliers assortis de conditions intéressantes. Les acheteurs se sont en outre montrés enclins à payer des prix élevés dans la mesure où l'acquisition aux taux d'intérêt actuels demeure plus intéressante que la location. Cependant, vu le niveau de prix atteint aujourd'hui, le potentiel de hausse paraît extrêmement limité et dépendra en bonne partie de l'évolution des taux et de la situation sur le marché du travail.

S'il est une certitude, c'est que l'adoption de l'initiative en faveur de la limitation de l'immigration a accru les risques. En effet, si l'activité de construction demeure au niveau actuel et que l'immigration ralentit, certaines régions seront confrontées à des corrections de prix. Cela signifie que la situation et la qualité des biens immobiliers gagnent encore en importance car, même dans un environnement moins favorable, les logements bien situés devraient continuer à connaître une appréciation stable.

DES RENDEMENTS HISTORIQUEMENT BAS

Pour ce qui concerne l'immobilier de rendement, le cycle diffère selon qu'il s'agit d'immeubles à usage commercial ou d'immeubles résidentiels. Pour ces derniers, la demande reste positive et, à environ 1 %, le taux de vacance demeure historiquement bas. Toutefois, il est de plus en plus difficile pour les investisseurs de trouver des opportunités intéressantes :

LA PRÉSENCE DE SURCAPACITÉS DANS L'IMMOBILIER DE BUREAU DEVIENT DE PLUS EN PLUS ÉVIDENTE

évoluant en moyenne autour des 4 %, les rendements des immeubles résidentiels se situent, eux aussi, à un niveau historiquement bas. De plus, sachant que l'activité de construction soutenue, de plus de 50 000 unités par an, est basée sur un taux d'immigration proche du niveau actuel, on peut en conclure que l'acceptation de l'initiative aura des conséquences négatives sur la demande de logements à moyen terme.

Quant à l'immobilier commercial, il est porté par une économie suisse qui reste toujours plus vigoureuse que celle de ses voisins européens, ainsi que par des prévisions de croissance qui s'établissent à plus de 2 %. Cependant, la présence de surcapacités dans l'immobilier de bureau devient de plus en plus évidente (forte activité de construction et tendance à la réduction des surfaces / employé). Dans le commerce de détail, les ventes stagnent malgré la robustesse de l'économie intérieure. Cette

Roger Hennig

évolution est en partie liée à la force du franc et à la progression du commerce électronique. Et, même si le taux de vacance reste inférieur à celui enregistré dans d'autres pays, la location devient plus difficile. Par conséquent, dans le domaine de l'immobilier commercial également, la situation et la qualité des biens gagnent encore en importance.

INCERTITUDES POLITIQUES

À l'analyse du marché immobilier lui-même, il faut aujourd'hui ajouter le suivi de la situation politique. En plus de l'initiative sur l'immigration, d'autres thématiques sont venues accroître les incertitudes quant à l'avenir. C'est le cas par exemple des propositions de durcissement de la Lex Koller (motions « Badran »). Refusées par le Conseil des États le 2 juin, celles-ci visaient à soumettre à autorisation l'acquisition par des étrangers d'immeubles à usage commercial ainsi que celle de véhicules immobiliers (fonds ou actions) cotés en bourse. Or, un durcissement de la Lex Koller par rapport aux achats d'immeubles à usage commercial aurait été totalement absurde du fait que l'évolution des prix de ce segment dépend essentiellement de facteurs intérieurs. En outre, en pleine apogée du cycle immobilier, il aurait été très risqué de modifier les règles

L'IMMOBILIER SUISSE REPRÉSENTE MALGRÉ TOUT UN INVESTISSEMENT INTÉRESSANT. LES FONDS IMMOBILIERS ONT L'AVANTAGE D'UNE BONNE DIVERSIFICATION.

du jeu et de réduire inutilement le nombre potentiel d'acheteurs d'immeubles à usage commercial, d'autant plus que les premières lésées auraient été les caisses de pension suisses, qu'elles investissent directement ou indirectement dans l'immobilier commercial. En tant qu'économie ouverte et de taille réduite, la Suisse est tributaire de son accès aux marchés étrangers. Pour les mois à venir, ce seront d'autres thèmes politiques et en particulier la réforme de la fiscalité des entreprises qui amèneront leur lot d'incertitudes aussi bien pour l'économie suisse que pour le marché immobilier.

L'immobilier suisse représente malgré tout un investissement intéressant. Et, en plus des placements dans l'immobilier direct, il vaut la peine de s'intéresser à l'immobilier indirect. Les fonds immobiliers suisses ont en effet l'avantage d'une bonne diversification : ceux qui détiennent un parc immobilier de qualité et de bon rendement, qui distribuent des dividendes et qui ne se traitent pas avec un agio trop important, sont à recommander. \

IMMOBILIER GENEVOIS : J'EXPERT EN TOI !

PAR VÉRONIQUE BÜHLMANN

ENFIN UNE BANQUE QUI REND SES CLIENTS PLUS INTELLIGENTS... EN LEUR METTANT EN MAIN LES OUTILS QUI LEUR PERMETTENT DE PRENDRE LES BONNES DÉCISIONS. L'ANALYSE DU MARCHÉ IMMOBILIER GENEVOIS, TEL ÉTAIT LE THÈME DE LA RÉCENTE PRÉSENTATION DE « ANALYSE & DÉVELOPPEMENTS IMMOBILIERS », ORGANISÉE PAR PIGUET GALLAND & CIE SA À L'INTENTION DE SA CLIENTÈLE.

« Dieu a créé les experts immobiliers afin que les météorologues ne se sentent pas trop seuls » ! Par cette boutade, François Hiltbrand, de la société d'expertise « Analyses & développements immobiliers » se plaçait d'emblée au cœur du problème que pose toute évaluation d'un objet immobilier. Quel que soit le modèle retenu, elle implique un certain nombre d'hypothèses sur l'avenir et, par conséquent, d'inconnues. Mais cela n'est pas une raison suffisante pour ne pas chercher à établir une feuille de route pour ce voyage à long terme, 15 ans au moins.

Quelle est la situation actuelle du marché genevois ? Impossible de répondre à cette question puisque, selon Fabrice Strobino, « il n'existe pas un, mais plusieurs marchés genevois ». Et ils ont été affectés très différemment par la baisse des prix. Par exemple, le logement individuel de la catégorie 1,5 million ou moins, a clairement corrigé puisqu'il est passé d'un plus haut de 1,8 à environ 1,4 million aujourd'hui (vs 650 000 francs dans les années 80). Pourquoi ? La FINMA est passée par là, rehaussant notamment les exigences de fonds propres (300 000 pour 1,5 million). Mais la baisse a été plus marquée encore pour la catégorie des biens s'échangeant entre 1,5 et 2.5 millions. Et l'objet qui pouvait se négocier aux alentours de 3,2 millions au sommet est déjà revenu vers les 2,5 millions. Enfin, pour les biens de « luxe », au-dessus de 2,5 millions, la situation est différente puisqu'il n'est pas facile de « trouver de la belle qualité ».

GARE AUX RENDEMENTS INSUFFISANTS

Côté immeubles de rendement, la localisation est essentielle. En plein centre, « les acheteurs sont encore enclins à payer des prix dépassant la raison ». Exemple, un immeuble, rue du Rhône, acquis sur la base d'un rendement locatif de 1,5% expose son acheteur à des déconvenues quasi certaines, en d'autres termes, à un rendement négatif, lorsqu'il aura inclus le coût des travaux d'entretien. La situation est différente en périphérie où le marché devient très efficient : « les acquéreurs, malgré leur besoin de placer et d'obtenir des rendements, ne sont pas prêts à mettre en péril leur patrimoine avec des rendements négatifs ». Résultat, les ventes se font difficilement. Bref, « à ce jour, il serait faux de parler de bulle alors que le marché corrige tout seul ».

Globalement l'avenir genevois ne s'annonce pas très brillant. Les multiples incertitudes (baisse probable du taux d'immigration et possibilité d'un nouveau resserrement de vis de la part des autorités) freinent considérablement les décisions d'investissement. Pourquoi acheter aujourd'hui alors qu'on a des chances de payer moins cher dans six mois ? Par ailleurs, la mise en place en 2016 des nouvelles normes énergétiques qui obligeront les propriétaires à un certain nombre de travaux dont les coûts ne pourront pas être répercutés sur les loyers, pèseront avec certitude sur les rendements.

« À CE JOUR, IL SERAIT FAUX DE PARLER DE BULLE ALORS QUE LE MARCHÉ CORRIGE TOUT SEUL. »

Dans ce contexte, il convient d'être particulièrement vigilant dans le calcul de valorisation des immeubles. Comme le rappelait François Hiltbrand, « la valeur d'un bien immobilier représente l'espoir de revenus locatifs futurs ». Pour les évaluer, il ne suffit pas de se baser sur l'état locatif actuel ou de se laisser séduire par des annonces vantant leur « importante réserve locative » ou « les possibilités de surélévation ». En effet les travaux d'entretien et / ou de rénovation peuvent plomber durablement les rendements. Par conséquent, il convient d'estimer soigneusement le montant des travaux à réaliser à court et moyen termes et leurs conséquences sur le revenu locatif ! \

AMOUR | CONFIANCE

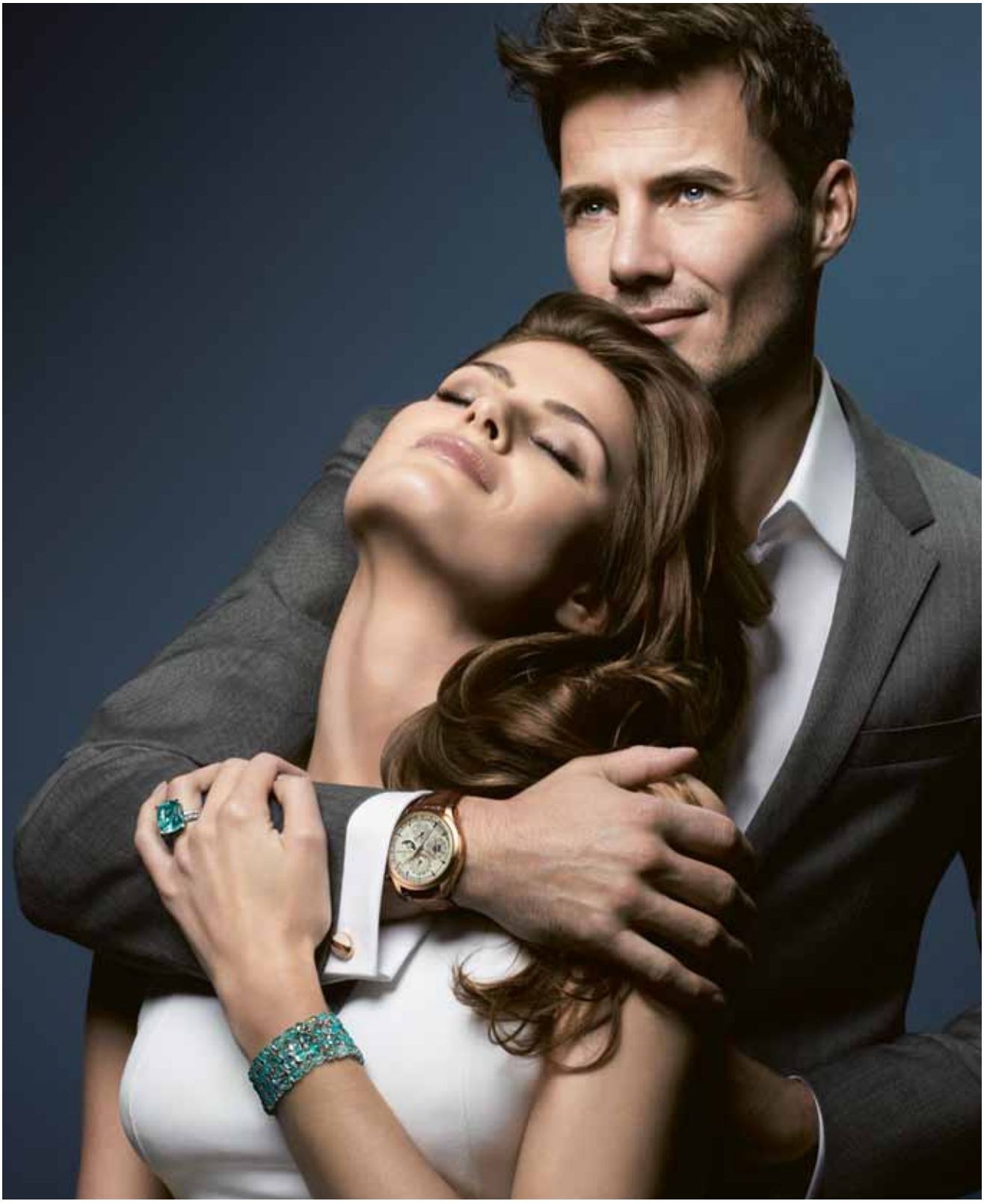

BUCHERER
1888

HORLOGERIE BIJOUTERIE JOAILLERIE

Basel Bern Davos Genève Interlaken Lausanne Locarno Lugano Luzern St. Gallen St. Moritz Zermatt Zürich
Berlin Düsseldorf Frankfurt Hamburg München Nürnberg | Wien | Paris | *bucherer.com*

ILS PERSISTENT ET SIGNENT

MALGRÉ LA SITUATION TENDUE SUR LES RENDEMENTS ET LES MISES EN GARDE RÉPÉTÉES DES AUTORITÉS, LES INVESTISSEURS CONTINUENT DE SOUSCRIRE JOYEUSEMENT AUX NOUVELLES ÉMISSIONS DE PARTS DE FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIERS. DEPUIS MARS DERNIER, DOMINICÉ & CO PROPOSE AUX INVESTISSEURS QUALIFIÉS UNE NOUVELLE OPTION POUR SE POSITIONNER DANS LE RÉSIDENTIEL QUASI-NEUF.

Le succès des fonds immobiliers serait-il parfaitement corrélé au désespoir des investisseurs ? Oui, parce qu'il y a quelque chose de pourri dans cet empire des marchés financiers et que, de plus en plus, les investisseurs se tournent vers les biens réels pour y chercher sécurité, décorrélation et rendement. À cette tendance longue vient s'ajouter, pour l'immobilier de rendement, sa faculté à protéger contre les tendances inflationnistes. C'est dans ce contexte global et sur un horizon long terme qu'il faut comprendre qu'un gestionnaire de placements collectifs aguerri tel que Dominicé & Co propose aux investisseurs qualifiés un nouveau véhicule de placement de droit suisse ciblant les immeubles résidentiels.

L'avantage de la stratégie déployée par ce fonds réside dans le fait qu'il n'investira que dans des immeubles neufs ou récemment rénovés, voire des projets qui ont obtenu toutes les autorisations nécessaires. Ainsi, sont évitées les mauvaises surprises que recèlent les rénovations ou les mises aux normes ainsi que, pour les projets, les risques administratifs. Ne reste donc plus que le risque locatif qui peut être minimisé par une sélection judicieuse des emplacements des immeubles acquis. C'est le cas de la première acquisition du fonds qui porte sur le projet Parallèle 2. Il est en effet situé à Mont-sur-Lausanne, à la sortie immédiate de l'autoroute et à 15 minutes du centre de Lausanne en transports publics.

TOUJOURS MIEUX QUE LE TAUX FIXE

Qui dit projet, dit patience des investisseurs pour recevoir les premiers dividendes de la location. Mais, comme le précise Dan Bihi-Zenou : « même si les premiers locataires n'entrent qu'au 1er trimestre 2016, la performance commence à être créée avant. C'est à nous gérants qu'il incombe de s'assurer d'une marge entre la valeur de l'objet et son prix de revient ». Ainsi d'ici 18 mois, cette valeur de 100 aujourd'hui a pour ambition de passer à plus de 105, rémunérant les investisseurs pour leur prise de risques. À un horizon de 3 ans, le fonds vise une performance cumulée (plus-value et rendement des locations) de 15%, ce qui est en ligne avec le marché (rappelons qu'en 2013, le taux moyen de distribution des fonds immobiliers cotés s'est situé entre 2,7 et 2,8% et que sur des objets neufs, il ne paraît pas déraisonnable, compte tenu d'un impact moindre des frais, de viser 3,5 voire 4%).

Dan Bihi-Zenou, Director Real Estate Team

En démarrant « petit », avec un capital souscrit de 44 millions de francs, le gérant se donne la possibilité de « bien choisir les immeubles ». Il est en effet arrivé que de trop grosses émissions, de l'ordre de 300 à 400 millions, trouvent difficilement à s'investir du fait de la rareté des opportunités. À l'horizon 2016, le fonds vise néanmoins un portefeuille d'une dizaine d'immeubles d'une valeur de quelque 200 millions. Une cotation est envisagée d'ici 3 ou 4 ans, de manière à satisfaire une demande qui, pour l'essentiel, ne peut investir que dans les produits régulièrement traités en Bourse. À plus long terme, le gérant vise une taille de l'ordre de 500 millions.

Dans l'immédiat, s'appuyant sur la réputation de Dominicé & Co en matière de gestion et de gestion alternative en particulier, clientèle privée fortunée et institutionnels ont déjà participé à la première levée de capitaux. Car, même au niveau de rendement actuel, l'immobilier reste plus intéressant que les obligations et, pour les investisseurs fiscalement domiciliés en Suisse, les fonds de placement offrent des avantages fiscaux très importants par rapport aux placements directs. « Ils peuvent représenter jusqu'à 30 à 40% de la performance et, ajoute le gérant, ceci sans compter l'avantage opérationnel des placements indirects ». \

Pour un immobilier durable

TERRASSES
DES MÉMISES

La beauté à l'état pur
à Préverenges

REFLETS DE JADE

SOURCE D'ÉLÉGANCE À PULLY

2ÈME ÉTAPE

LE BELVÉDÈRE DES MORETTES
MONT-SUR-LAUSANNE

Vue sur le bonheur...
Au Mont-sur-Lausanne

3ÈME ÉTAPE

Le Domaine du Parc

A la Tour-de-Peilz
Dans une vague
de bien-être

Lavaux Panorama

Villette / Bourg-en-Lavaux
D'une beauté
à couper le souffle

RÉSIDENCE
BELLEVUE TERRASSE
ST-SULPICE

A St-Sulpice,
la modernité
fait vivre l'histoire...

LES BALCONS DU LAVAUX

A Jongny ,
l'une des plus belles
réalisations du Lavaux

SQUARE HALDIMAND
YVERDON-LES-BAINS

Vivre la ville
au naturel

Le Groupe Bernard Nicod privilégie les constructions répondant au standard MINERGIE

www.bernard-nicod.ch

GROUPE BERNARD NICOD

synthèse

Nyon	Aubonne	Morges	Yverdon	Lausanne		Genève	Vevey	Montreux	Aigle	Monthey
022 990 90 90	021 807 15 15	021 804 79 79	024 424 24 24	021 311 11 11	021 331 55 55	022 718 08 88	021 925 70 70	021 965 44 44	024 468 55 55	024 473 88 88

POURCHASSER LA VALEUR SUR UN MARCHÉ EN CONSTANTE EXPANSION

WILLIAM NYGREN, Portfolio Manager, Harris Associates

LE PRIX DES ACTIONS AMÉRICAINES N'EST PLUS AUSSI AVANTAGEUX QU'AU DÉBUT 2009. CEPENDANT, ALORS QUE S'APPROCHE LE SECOND SEMESTRE 2014, IL EXISTE UN CERTAIN NOMBRE D'OPPORTUNITÉS DE VALEUR POUR LES INVESTISSEURS DE LONG TERME QUI FONT PREUVE DE PATIENCE ET QUI SAVENT OÙ LES RECHERCHER.

Aux États-Unis, depuis la fin de la crise à la mi-2009, l'économie fait preuve d'une croissance d'une grande régularité avec, en moyenne, une hausse réelle du PIB de 2,4 % sur 18 trimestres, dont deux seulement en dessous de 1,0 %. Si l'on rajoute à cela une croissance économique mondiale qui devrait se situer aux alentours des 3 % en 2014, la forte rentabilité des entreprises américaines et leurs niveaux élevés de liquidités, nous sommes dans un contexte relativement favorable, qui nous incite à investir dans des sociétés de qualité bien gérées.

TROIS CRITÈRES D'IDENTIFICATION DE LA VALEUR

Un titre doit satisfaire à trois critères pour figurer sur la liste de Harris Associates. Avant tout, nous souhaitons que son prix soit nettement inférieur à la valeur commerciale intrinsèque de l'entreprise. Ensuite, nous visons à ce que celle-ci augmente au fil du temps. En gros, nous voulons que la combinaison entre le rendement du dividende et la croissance attendue de la valeur par action corresponde au minimum à celle de l'indice S&P 500. De ce fait, nous évitons les entreprises structurellement désavantagées qui peuvent parfois nuire à la performance souhaitée par tout gestionnaire. Et enfin, nous recherchons des équipes de direction dont les intérêts économiques sont les mêmes que ceux des actionnaires. En associant ces trois critères, nous bénéficions d'un confortable horizon sur le long terme, car plus le marché sera long à reconnaître la valeur, plus notre bénéfice pourra s'avérer important. Dans un tel contexte, nous pouvons encore identifier un certain nombre d'opportunités de placement dans les entreprises implantées aux États-Unis.

PLUS LE MARCHÉ SERA LONG À RECONNAÎTRE LA VALEUR, PLUS NOTRE BÉNÉFICE POURRA S'AVÉRER IMPORTANT.

LES FINANCIÈRES RESTENT ATTRACTIVES

Au cours des deux dernières années, le secteur financier, en particulier les banques, a été un de nos « terrains de chasse » préférés. Des sociétés comme Bank of America disposent de capitaux excédentaires ; sa direction a d'ailleurs indiqué que si son activité de prêt n'était pas en mesure d'assurer la croissance, elle y parviendrait en réduisant le dénominateur, par le biais de rachats d'actions. En outre, comme la plupart des principales banques mondiales, Citigroup semble être largement sous-évaluée, au regard de sa capacité bénéficiaire normalisée. Mais, contrairement à ses homologues, elle dispose de deux sources de valeur cachées : un actif d'impôt différé et un niveau de capitaux excédentaires particulièrement élevé, au taux de croissance continu.

CITIGROUP SEMBLE ÊTRE LARGEMENT SOUS-ÉVALUÉE. CONTRAIREMENT À SES HOMOLOGUES, ELLE DISPOSE DE DEUX SOURCES DE VALEUR CACHÉES : UN ACTIF D'IMPÔT DIFFÉRÉ ET UN NIVEAU DE CAPITAUX EXCÉDENTAIRES PARTICULIÈREMENT ÉLEVÉ.

Depuis longtemps, nous admirons Citigroup pour son potentiel de croissance au niveau mondial. Même si les résultats qualitatifs du récent « stress test » de la Fed se sont montrés décevants, ses résultats quantitatifs confortent notre analyse, selon laquelle Citigroup dispose de bien plus de capitaux excédentaires que ses pairs.

LES DIVIDENDES DE LA TECHNOLOGIE

En matière de croissance des dividendes, le secteur technologique occupe le 1er rang. Si, au début 2014, de nombreux investisseurs ont fui les valeurs technologiques, nous continuons de nous polariser sur la valeur inhérente à de grands noms tels qu'Oracle, Intel et Apple. Pour nous, le marché considère visiblement ces sociétés à travers une optique erronée. Actuellement, ces entreprises technologiques ressemblent fort aux sociétés de biens de consommation des années 80, avec une croissance modérée de leur chiffre d'affaires et des valorisations relativement bon marché. Le prix de vente de l'action Intel, par exemple, ne se négocie qu'à 11 fois les bénéfices prévisionnels. De plus, nous avons constaté que le secteur technologique procure énormément de capitaux aux investisseurs, et ce, sous la forme de rachats d'actions et de dividendes. Quoi que puissent en penser de nombreux investisseurs, en termes de croissance des dividendes, il occupe l'une des toutes premières places du marché. Ainsi selon FactSet, Apple qui n'a commencé à en verser que depuis quelques années, est désormais le second plus gros payeur de dividendes du S&P 500, juste après Exxon Mobil (mesuré en nombre total de dollars reversés aux actionnaires).

L'AVANTAGE DE LA GESTION ACTIVE

Selon nous, investir dans les indices des grands marchés peut effectivement constituer une alternative à la gestion active, au regard de leur accessibilité et de leurs faibles prix. Pourtant, nous pensons que, sur la durée, notre approche ascendante fondamentale sur le long terme peut nous permettre d'obtenir de meilleurs résultats. Comment ? Par le biais de la bonne exécution d'un processus d'investissement discipliné et en construisant des portefeuilles axés sur la croissance qui permettent à nos meilleures idées de peser directement sur la performance.

Au moment où les valorisations ne cessent d'augmenter mais où la progression du ratio cours-bénéfices se tasse considérablement, les nouvelles idées de placements sont plus difficiles à déceler, mais demeurent bien réelles. Nous nous focalisons ainsi sur la recherche d'entreprises de qualité qui, selon nous, ne sont pas appréciées à leur juste valeur par le marché.

APPLE EST DÉSORMAIS LE SECOND PLUS GROS PAYEUR DE DIVIDENDES DU S&P 500, JUSTE APRÈS EXXON MOBIL.

Les bilans des entreprises continuent d'être excellents, les taux d'intérêt sont bas, mais l'optimisme des investisseurs reste modéré. Au regard du rendement actuel des soldes de trésorerie et des titres à revenu fixe, nous restons persuadés qu'il existe des arguments de poids en faveur du maintien de notre exposition aux actions américaines. \

Les analyses et les opinions exprimées ici sont destinées aux investisseurs qualifiés, représentent les opinions de l'auteur, sont valides à la date du 7 juillet 2014 et peuvent faire l'objet de modifications.

GO WEST : LES ACTIONS AMÉRICAINES RESTENT INTÉRESSANTES

CARLO CAPAUL, Managing Director Swiss & Global Asset Management

Adulé pour ses opportunités de rendement et craint pour ses crises, le marché américain ne peut être ignoré par aucun investisseur, qu'il soit institutionnel ou privé. Certaines de ses spécificités le rendent incontournable !

Avant de construire un portefeuille d'actions, les gérants de fonds se doivent d'avoir une idée claire de l'engagement qu'ils souhaitent prendre, de préférence à long terme. Leur première question sera donc : quels sont les véritables moteurs de l'évolution des cours ? Ce sont les facteurs structurels qui influencent l'économie mondiale, ces fameuses mégatendances sur lesquelles s'appuyer pour améliorer les performances.

LES GRANDES TENDANCES

Partant de là, il paraît logique de consacrer une partie du portefeuille au thème de la santé : l'âge moyen de la population augmente partout dans le monde et, avec lui, la demande en produits et services médicaux. Toujours dans une perspective de long terme, un approvisionnement suffisant en énergie et en eau potable revêt également une importance capitale pour l'humanité. Les entreprises actives dans le domaine de l'énergie et des techniques environnementales profiteront de cette évolution et ont donc également leur place dans le portefeuille.

Enfin, sans les technologies de l'information, le monde dans lequel nous vivons s'arrêterait de tourner. Aujourd'hui, des machines communiquent entre elles sans aucune intervention humaine. Nous sommes à l'ère de l'internet des objets. Prenons l'exemple de l'industrie automobile : lorsqu'une pièce vient à manquer, des robots le signalent au système de gestion des stocks, lequel déclenche automatiquement un processus de réapprovisionnement. Des machines pilotées par ordinateur acheminent les pièces des entrepôts vers la production et ceci sans aucune aide de l'homme. Il paraît donc évident qu'un investisseur clairvoyant ne peut tout simplement pas ignorer les actions du secteur des technologies de l'information.

DEPUIS LES ANNÉES 1970, LES GRANDES ET MOYENNES CAPITALISATIONS AMÉRICAINES DÉGAGENT UNE RÉMUNÉRATION SUR LEURS FONDS PROPRES NETTEMENT SUPÉRIEURE À CELLE DES ENTREPRISES DU MSCI MONDE.

Pour autant qu'elles soient rentables, les entreprises des secteurs précités devront être incluses dans le portefeuille. Cette exigence de rentabilité signifie que, sur la durée d'un cycle économique, le rendement de leurs fonds propres doit être supérieur aux coûts de ces derniers. Il est également nécessaire que ces entreprises soient en mesure de générer des flux de liquidités (les free cash flows) suffisants afin de minimiser le

risque d'une éventuelle réduction de leurs dividendes. Rien ne s'oppose donc à l'intégration dans le portefeuille d'un certain nombre de sociétés en mesure d'accroître leurs dividendes ou de racheter leurs actions. Enfin, et par mesure de prudence, il convient de sous-pondérer les titres financiers car les répercussions de la faillite de Lehman en 2008 se font sentir, aujourd'hui encore.

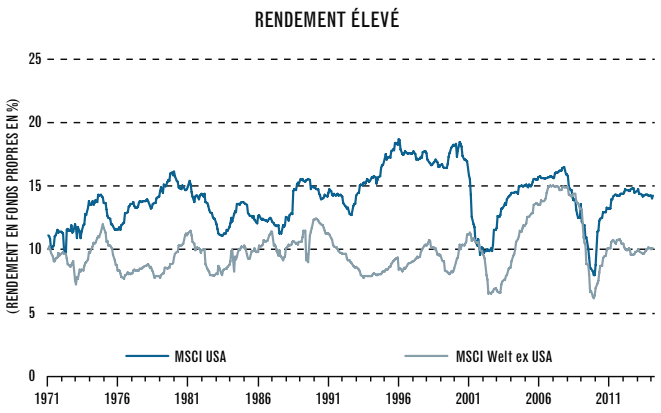

Une rentabilité élevée (Rendement des fonds propres en %)

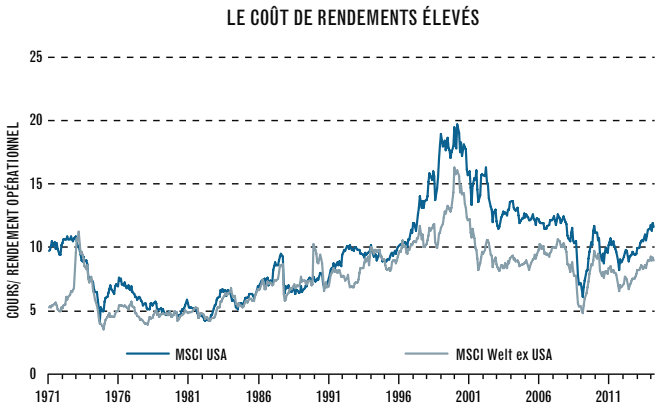

En quoi le marché américain est-il si différent ?
Beaucoup de technologie de l'information et moins de banques

DES INDICES EFFICACES

Pour identifier les entreprises qui répondent à l'ensemble de ces critères précités, une analyse approfondie est nécessaire. Une approche alternative consisterait à s'intéresser à la structure des principaux indices du marché américain tels que le S&P 500, le Russell 1000 ou encore le MSCI USA. Leurs titres présentent en effet une bonne partie des caractéristiques exposées précédemment. À l'instar du MSCI USA (cf. graphique 1), ces grands indices comportent une part plus importante d'actions des secteurs des technologies de l'information, de la santé et de l'énergie que les indices du reste du monde. Le secteur industriel n'y est généralement pas surpondéré, mais il inclut de nombreux leaders mondiaux de l'énergie et des techniques environnementales, comme Johnson Controls, Danaher, Parker Hanifin, Roper Industries et Illinois Tool Works. De plus, depuis la fin des années 80, la finance tend à y être sous-pondérée. On constate également que le rendement des fonds propres des titres de ces indices se situe régulièrement au-dessus de la moyenne mondiale (cf. graphique 2). Depuis les années 1970, les grandes et moyennes capitalisations américaines parviennent à dégager une rémunération sur leurs fonds propres nettement supérieure à celle des entreprises du MSCI Monde ou à celle des petites entreprises américaines de l'indice Russell 2000. Cette rentabilité supérieure à la moyenne a naturellement un prix : les grands indices américains se négocient rarement avec une décote par rapport à ceux du reste du monde

GESTION PASSIVE OU ACTIVE ?

Compte tenu des caractéristiques avantageuses des indices action américains, on peut se poser la question de l'utilité d'une stratégie d'investissement active sur ce marché. Une telle approche permet de sous-pondérer les secteurs ou les thèmes en vogue au profit de ceux qui sont susceptibles de dégager de meilleures performances. Par exemple, la consommation discrétionnaire pourra-t-elle continuer à surperformer le marché comme cela a été le cas durant ces sept dernières années ? À l'inverse, certains titres énergétiques ou financiers ne sont-ils pas victimes d'un excès de pessimisme ? Ou encore, la forte progression des petites capitalisations qui dure depuis six ans va-t-elle pouvoir se poursuivre ? Seules des analyses approfondies du type de celles pratiquées par les gérants de fonds performants permettent de répondre à ces questions. Mais quelle que soit la stratégie d'investissement choisie, la bourse américaine reste intéressante.

VERS LA DISPARITION DE LA « MIDDLE CLASS » BANCAIRE ?

Elena Bidnikova

FRÉDÉRIC KOHLER, Managing Director, Institute for Studies in Finance and Banking (ISFB)

« CE QUI EST RARE EST CHER » DIT LE PROVERBE. ET SI, CONCERNANT LES BANQUES, L'INVERSE DEVENAIT ÉGALEMENT VRAI ? ET SI EN MATIÈRE DE MARCHÉ DU TRAVAIL NOUS ASSISTIONS À LA FIN D'UNE EXCEPTION POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE ?

CHERS EMPLOYÉS

Les chiffres sont secrets, pour ne pas dire tabou, mais il n'est pas douteux que les employés de banque suisses bénéficient encore non seulement d'un revenu moyen plus élevé que dans les autres branches économiques mais aussi d'un revenu médian presque double. Pour faire simple, les rémunérations minimales y sont plus élevées, les maximales conformes aux standards internationaux mais le nombre de collaborateurs disposant d'une rémunération très confortable est particulièrement important. Il y a 10 ans, il était fréquent qu'un jeune diplômé en début de carrière ou qu'un collaborateur sans responsabilité avec 15 ans d'ancienneté dispose d'une rémunération annuelle fixe supérieure à 100KF.

Une importante « middle class » bancaire disposait alors de salaires conséquents et en faisait massivement profiter toute l'économie locale, finances publiques inclues.

Le rapport annuel 2013 de la BNS paru ce mois vient nous rappeler qu'à travers un apparent paradoxe (le doublement au cours des 12 derniers mois du bénéfice cumulé des banques en même temps que la suppression de plus de 5000 postes), le monde bancaire

LE MONDE BANCAIRE SUISSE POURSUIT SA MUTATION POUR REDEVENIR UNE INDUSTRIE « NORMALE »

suisse poursuit sa mutation pour redevenir une industrie « normale ». L'adoption rapide d'un nouveau modèle d'affaires par ce secteur d'activité a amené ses dirigeants à renoncer plus rapidement que prévu à l'exception suisse en matière de rémunération.

NOUVELLE DONNE

La nécessité de réduire les coûts pour maintenir une certaine rentabilité des établissements, l'évolution de plus en plus rapide des besoins de compétences et surtout la disponibilité nouvelle de ressources sur le marché du travail ont en effet modifié l'ancien paradigme.

En effet, est-il encore concevable que l'huissier d'une banque gagne le double du salaire de la réceptionniste d'un hôtel 5 étoiles ? Comment encore justifier que l'informaticien bancaire soit nettement mieux rémunéré que son homologue de l'industrie ? La banque suisse a pris

conscience qu'il convenait de rémunérer ses employés selon leur niveau de contribution personnelle et non plus selon leur appartenance plus ou moins longue à un établissement, voire à telle ou telle « caste » de banquiers.

Au fil des départs de collaborateurs et de leur remplacement, cette nouvelle stratégie de rémunération se met en place. Avec elle, on assiste à une sorte de grand écart. D'une part les banques en quête de performance supplémentaire et donc de sur-performeurs ont relancé une guerre des (top) talents que l'on croyait oubliée. Pour ces derniers, cela signifie de nouvelles opportunités non seulement de carrière mais également de rémunération supérieure. À l'autre extrémité, on assiste à une sorte de déclassement et de « paupérisation » des employés de banques lambda, ceux-ci voyant la concurrence s'accentuer entre eux du fait de la diminution du nombre de places disponibles et la diminution des salaires en découlant… ce qui n'est pas rare ayant cessé d'être cher !

D'aucuns s'inquiètent des conséquences de cette nouvelle tendance sur le degré de motivation et de loyauté des employés. À l'heure où nos banques jouent leur survie en s'engageant à brides abattues dans un nouveau modèle d'affaires totalement transparent et mondialisé, la question est-elle vraiment d'actualité ? Non, ceux qui doivent réellement s'en inquiéter, au-delà des intéressés eux-mêmes, ce sont tous les acteurs économiques locaux, privés ou publics, qui vont devoir apprendre à se passer de ces « bons clients » à fort pouvoir d'achat… et là, l'impact risque de ne pas être négligeable. \

LA BANQUE SUISSE A PRIS CONSCIENCE QU'IL CONVENAIT DE RÉMUNÉRER SES EMPLOYÉS SELON LEUR NIVEAU DE CONTRIBUTION PERSONNELLE ET NON PLUS SELON LEUR APPARTENANCE PLUS OU MOINS LONGUE À UN ÉTABLISSEMENT, VOIRE À TELLE OU TELLE « CASTE » DE BANQUIERS.

Actions Suisse

Exploitez tout le potentiel suisse. Conservez une plus grande part du produit de vos placements.

Nous savons que les actions domestiques représentent toujours une part importante de votre portefeuille.

Pour tirer le meilleur parti du marché suisse, il faut aller au-delà des grandes capitalisations et s'intéresser aux entreprises de petite et moyenne capitalisation.

Le fonds iShares Core SPI® (CH) offre aux investisseurs un portefeuille diversifié, composé de plus de 200 actions allant des petites aux grandes capitalisations.
Et tout cela pour un TFE* prévu de seulement 0,16 %.

Des solutions intelligentes pour les défis d'investissement d'aujourd'hui.

C'est l'iThinking.

Visitez iShares.ch pour en savoir plus sur notre iShares Core SPI® (CH).

iShares® by BLACKROCK®

* Des frais de courtage ou de transaction s'appliquent. TFE variable (TFE prévu de 0.16% sur la base d'un encours de 100m en francs suisse). Les ETF iShares sont domiciliés en Suisse. L'agent payeur suisse du fonds est Credit Suisse AG, Paradeplatz 8, 8001 Zürich, et l'ensemble de ses succursales en Suisse. Le Prospectus et la convention de gestion qui y figurent, le Document d'information clé pour l'investisseur (KIID) et les derniers rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès de BlackRock Asset Management Schweiz AG, Bahnhofstrasse 39, CH-8001 Zürich. Les investisseurs sont tenus de consulter les risques spécifiques au fonds dans le Document d'information clé pour l'investisseur ou dans le Prospectus. Ref: 16068.

RUSSIE : LA TENTATION CHINOISE

PAR JOHN-F. PLASSARD, ISAG

ENTRE MENACES, COUPS DE BLUFF ET RAPPROCHEMENTS STRATÉGIQUES, LE RÉCHAUFFEMENT APPARENT ENTRE LA RUSSIE ET LA CHINE PEUT-IL DÉSTABILISER UN ÉQUILIBRE GÉOPOLITIQUE QUI A MIS PLUSIEURS SIÈCLES À S'INSTALLER ? QUELLES POURRAIENT ÊTRE LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES D'UN ÉVENTUEL CHAMBOULEMENT HISTORIQUE ?

Durant ces deux dernières décennies, les échanges économiques ont dominé la relation sino-russe, la Russie fournissant à la Chine des technologies militaires et spatiales ainsi que du pétrole, tout en important massivement des produits de consommation courante chinois. Plus précisément, les échanges commerciaux bilatéraux ont été multipliés par 14 en 20 ans et ont atteint l'année dernière la somme record de 88,2 milliards de dollars.

Mais concentrons-nous tout d'abord sur le sujet du gaz qui a gagné en ampleur ces dernières semaines. Le 20 mai 2014, le président russe Vladimir Poutine a conclu avec son homologue chinois Xi Jinping un énorme contrat d'approvisionnement gazier à la Chine, évalué à 400 milliards de dollars sur trente ans. Selon ce contrat entre le géant énergétique chinois CNPC et le russe Gazprom, le volume livré à la Chine augmentera progressivement, jusqu'à 38 milliards de mètres cubes par an. La signature de cet accord est intervenue quelques heures après que le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, ait appelé Vladimir Poutine à respecter son engagement de poursuivre les livraisons de gaz à l'Europe, et alors que Moscou menaçait de couper les approvisionnements de gaz à l'Ukraine le 9 juin en raison des impayés de Kiev (un premier versement partiel a été effectué le 3 juin).

QUELLES ALTERNATIVES POUR L'EUROPE ?

En cas de blocage ou de ralentissement de la livraison russe, l'Union européenne a la possibilité de se tourner vers d'autres fournisseurs, comme la Norvège, la Hollande ou l'Algérie. Cependant le gaz nord-africain est plus cher que Gazprom. La Norvège a des ressources limitées et le gaz hollandais est de trop mauvaise qualité, selon les argumentations officielles du ministre allemand de l'économie, Sigmar Gabriel. Pour lui, il n'existe pas d'alternative raisonnable au gaz russe.

Ajoutons que, pour se passer de Gazprom, certains dirigeants européens prônent également l'acheminement par l'Italie des gaz libyen et iranien en Europe de l'Est, et à terme du gaz d'Azerbaïdjan. Or ceci n'est pas à l'ordre du jour ou très (trop) coûteux. Il est aussi question de l'option américaine, mais deux conditions au moins ne sont pas encore réunies pour ce faire : la libéralisation des licences d'exportation de gaz de schiste américaines et la conclusion du traité de libre-échange euro-américain.

JOHN-F. PLASSARD, ISAG

DES RELATIONS GÉOPOLITIQUES

La Chine et la Russie partagent les mêmes questions quant à l'avenir de leur situation militaire et politique. Et ceci découle directement et indirectement de leur situation géographique.

LA CORÉE DU NORD

Début mai 2014, Moscou a annoncé l'annulation de 90 % de la dette nord-coréenne selon les termes d'un accord bilatéral signé le 17 février 2012 et ratifié mardi 29 avril 2014 par le Conseil de la Fédération (Chambre haute du parlement russe). La dette nord-coréenne, d'un montant de 10,94 milliards de dollars, date du temps de l'ex-URSS. La Russie n'est pas le seul pays voisin de la Corée du Nord à lui offrir quelques facilités économiques, la Chine n'est pas en reste...

L'IRAN

La coopération sino-russe-iranienne s'articule autour de l'énergie sous toutes ses formes : les hydrocarbures mais aussi l'énergie nucléaire. Les réactions chinoises sur le dossier nucléaire

iranien sont proches des réactions russes, soit une opposition aux sanctions et au recours à des moyens militaires, avec une nette préférence pour les négociations. Pour mémoire, en décembre 2011 le major-général Zhang Zhaozhong déclarait ainsi que « la Chine n'hésiterait pas à protéger l'Iran, même si cela devait déclencher une troisième guerre mondiale ».

LA SYRIE

La résolution de la crise syrienne, contre toute attente, est venue de Moscou. Vladimir Poutine a en effet pris l'initiative en suggérant de placer l'arsenal chimique de Damas sous contrôle international et de le détruire. L'accueil sera favorable de la part de la communauté internationale mais aussi de la part de la Chine qui a toujours détesté se mettre en porte-à-faux avec les organisations régionales (rappelons que le principal producteur de pétrole syrien, Al Furat Petroleum Company, est le fruit d'une alliance sino-syrienne).

WHAT'S NEXT ?

Si l'on parle beaucoup du « mega-deal » de Gazprom, il ne faut pas oublier que d'autres secteurs d'activité bénéficient également du réchauffement sino-russe. D'autres entreprises russes prennent désormais les devants et entrent sur le marché chinois. Ainsi, Rusal, le numéro un mondial de l'aluminium, a conclu divers accords de plusieurs milliards de dollars avec des sociétés chinoises, Norinco notamment. Si les accointances entre Chine et Russie devaient se confirmer, il faudrait donc s'attendre à plusieurs opérations dans divers secteurs ces prochains mois. Enfin, des rumeurs persistantes font état de restructuration de la dette extérieure russe avec l'aide de la Chine.

QUI SONT LES PERDANTS ?

Ce sont, sans aucun doute, l'Allemagne et le Royaume-Uni. La première assure en effet plus de 42 % des exportations de la zone euro vers la Russie, ce qui explique les réticences du gouvernement d'Angela Merkel à accélérer les sanctions à l'encontre de Moscou sur le dossier ukrainien. La Grande-Bretagne de son côté pâtirait d'un éloignement de la Russie, la problématique étant moins énergétique que financière. La City est en effet très prisée des oligarques russes qui y détiennent d'importantes liquidités, et pourraient craindre un gel de leurs avoirs. Les dernières rumeurs en date font état de débuts de retrait de la part des fortunes russes (pour compenser les fuites de capitaux constatées en Russie depuis le début de la crise ukrainienne ?).

En termes sectoriels, c'est le secteur bancaire français qui est le plus exposé au risque russe. Les banques françaises sont en effet très présentes en Russie avec 36 milliards de créances, essentiellement auprès d'entreprises privées. On peut également craindre un blocage des avoirs occidentaux en Russie, dommageable pour les entreprises étrangères implantées. Cependant, n'oublions pas que la Russie est, elle aussi, très dépendante de ses importations européennes en biens de consommation et biens d'équipement. Dans un premier temps, elle aurait donc tout à perdre d'une rupture franche avec les pays de « l'ouest »... Enfin, en termes géopolitique et militaire, les États-Unis pourraient aussi pâtir, à terme, d'un rapprochement entre la Russie et la Chine. Une alliance stratégique entre ces deux derniers pays ne manquerait pas de mettre à mal la vision hégémonique des États-Unis.

LES RISQUES D'UNE ALLIANCE À TROIS

La renaissance des relations économiques et politiques entre la Chine et la Russie pourrait avoir des conséquences néfastes pour cette dernière, étant donné la faiblesse du gouvernement en Extrême-Orient russe et l'absence de stratégie politique étrangère. La Russie pourrait alors se retrouver en situation d'infériorité et faire le jeu de la Chine. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que la Chine a toujours déclaré qu'elle n'entrerait jamais en négociation avec un pays, Russie incluse, pour créer une union.

Ainsi, la solution qui semble la plus probable est celle d'un avenir commercial à trois (avec l'Inde par exemple) plutôt qu'à deux. Or, une alliance stratégique entre trois des pays les plus étendus et les plus peuplés de la planète, dans laquelle Moscou pourrait jouer à nouveau un rôle (politique) important deviendrait, très concrètement, une menace pour la zone euro tout d'abord, pour les États-Unis ensuite. \

Horizon Corporate Finance

Votre partenaire pour des transmissions d'entreprise réussies

« Sans langage commun, les affaires ne peuvent être conclues »

Confucius

cours des Bastions 3 bis
CH — 1205 Genève
info@horizoncorpfin.ch

www.horizoncorpfin.ch

Horizon Corporate Finance

ACTIONS EUROPÉENNES : STRUCTURELLEMENT GAGNANTES

Entretien avec VICTOIRE DE TROGOFF
gérante de Fidelity Europe

FIDELITY S'ASSAGIRAIT-IL ? AU TRAVERS DE SON FONDS ACTIONS EUROPÉENNES GÉRÉ PAR VICTOIRE DE TROGOFF, LE GÉRANT D'ACTIFS PROPOSE UNE APPROCHE DE GRIGNOTAGE SYSTÉMATIQUE DE PERFORMANCE SUR BASE DE FORTES CONVICTIONS.

En matière d'actions, le géant américain nous avait habitués à une gestion cavalière, ignorant superbement les indices pour se concentrer sur la sélection de titres. Dans le FF-European Fund, clone luxembourgeois du fonds français, cette puissance de sélection demeure. En effet, Victoire de Trogoff, quoique farouchement indépendante dans ses choix, peut s'appuyer sur le travail d'une équipe de 48 analystes basés à Londres.

Ce qui est moins habituel, c'est l'approche mise en œuvre par la gérante. Dans son portefeuille de 60 à 80 titres, toutes les valeurs ont pratiquement la même pondération. Par exemple, les pondérations des dix premières positions du fonds à fin avril varient entre un maximum de 2,3 % pour British American Tobacco Plc et un minimum de 1,1 % pour Smurfit Kappa Group Plc, entreprise classée parmi les 10 plus grands papetiers au monde.

PONDÉRATION RELATIVE DES TITRES EN PORTEFEUILLE PAR RAPPORT À L'INDICE

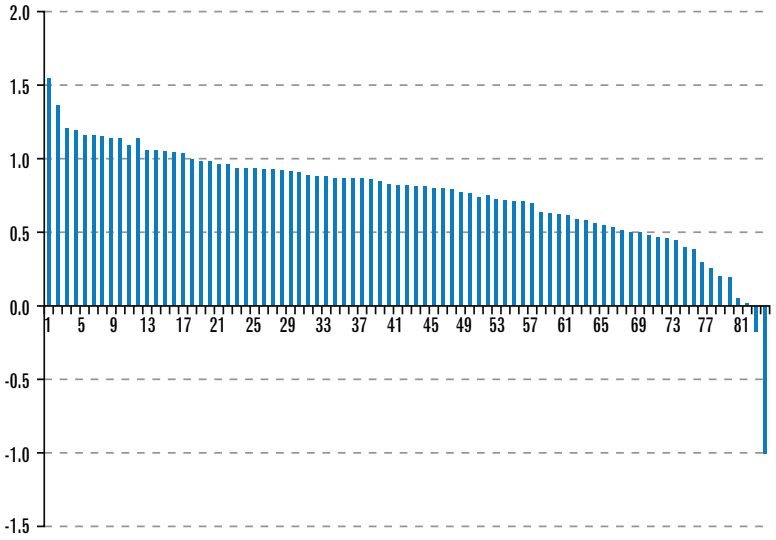

Source : Fidelity au 30 avril 2014

PUREMENT SÉLECTIVE

Comme l'explique la gérante, « le seul risque pris dans ce portefeuille est un risque de valeur. Chaque position représente un pari d'environ 1 % par rapport à l'indice MSCI Europe (cf. graphique). L'idée est d'engranger mois après mois de petites surperformances tout en maintenant une diversification suffisante pour maîtriser le risque ».

Dans cette gestion, il n'y a donc pas trace de pari sectoriel, géographique, sur les devises ou l'exposition au marché. La gérante reste en permanence 100 % investie et ne s'émeut guère des signaux macro-économiques. Comme elle l'explique : « que le marché manque de direction m'importe peu puisque mon métier consiste à rechercher des valeurs sous-évaluées ou dont le potentiel de croissance est sous-estimé ». Et c'est en visant à dégager de la plus-value sur chacune de ses convictions que la gérante entend battre le MSCI Europe et surtout se placer dans le premier quartile des quelque 600 fonds concurrents de la catégorie Morningstar Eurozone Large Cap Equity.

Jusqu'ici cette approche lui a fort bien réussi. Depuis janvier 2007, date à laquelle elle a pris les rênes du fonds, elle a en effet battu 89 % de ses pairs et dégagé un excédent de performance de 13,7 % par rapport à l'indice. Sur cinq et trois ans, elle a maintenu l'écart tant par rapport à l'indice que par rapport aux autres fonds. Ajoutons à ce palmarès le fait que ces résultats ont été obtenus avec une volatilité légèrement inférieure à celles de l'indice et de la moyenne de ses pairs et ce, pour une stratégie qui porte sur quelque deux milliards d'euros (ce qui implique qu'elle se concentre sur les valeurs jouissant d'une bonne liquidité, soit au minimum 10 millions d'euros échangés par jour).

PARÉE POUR REBONDIR

À plus court terme, soit sur un an à fin avril 2014, les choix de Victoire de Trogoff se sont avérés moins judicieux. Le fonds de droit français pris en référence est légèrement en retrait de l'indice (-1 %) et avec une performance de +15,3 %. Comme l'explique la gérante : « entre le 1er et le 2e trimestre 2014, un changement radical est intervenu dès début avril, et nous avons dû rendre toute la surperformance engrangée au 1er trimestre ». En effet, sur le mois d'avril, le fonds affiche une performance de +0,5 % contre +1,9 % pour l'indice MSCI Europe, soit une sous-performance de -1,4 %. Si globalement le choix des titres s'est avéré bon, quelques détracteurs de performance importants ont pesé sur le résultat relatif. Ainsi, AstraZeneca, absent du portefeuille, a connu une hausse de 20 % en quelques jours suite à l'approche de Pfizer. Iliad (+40 % depuis fin décembre) a légèrement consolidé. Il en est allé de même pour Ryanair qui a réagi « sans catalyste particulier » après une forte surperformance au 1er trimestre. Enfin Smurfit Kappa a souffert suite à l'annonce de l'addition de capacité par un gros concurrent sur son marché principal. Cependant, pour cette gérante, ennemie du « crowdthinking », « la thèse d'investissement reste intacte ».

Victoire de Trogoff

Ces revers de fortune temporaires n'ont d'ailleurs en rien entamé son enthousiasme puisqu'elle a profité des corrections pour faire son marché à bon compte parmi les titres à fort potentiel. C'est le cas de Legal and General, une des plus grosses sociétés d'assurance anglaise. Sur ce titre, la gérante estime que : « le risque perçu est trop important et la société possède les moyens de contrebalancer une bonne partie de l'effet négatif des réformes sur les retraites ». C'est également le cas de Publicis qu'elle décrit comme « une des meilleures sociétés de média en Europe avec une transition vers le numérique en avance sur ses pairs, un mix supérieur et une plus grande exposition à la reprise américaine, le tout sur des multiples de valorisation plus bas que la moyenne du secteur ». La chimique Arkema est également venue étoffer le portefeuille au motif que « le titre traite à un multiple historiquement bas sur des résultats en bas de cycle, limitant le risque à la baisse tandis que son potentiel de hausse est important ». Enfin, l'agence de voyage en ligne eDreams Odigeo, entrée sur la bourse de Madrid début avril, est promise à une belle croissance, la gérante tablant sur un triplement de ses bénéfices entre 2014 et 2017. \

LE FONDS EN BREF

FIDELITY-FUNDS-EUROPEAN FUND

Gérante :
Victoire de Trogoff depuis novembre 2012, selon la stratégie mise en œuvre dans le fonds de droit français depuis janvier 2007.

Stratégie :
Fonds de cœur de portefeuille (indice MSCI Europe) construit sur la base d'une pure sélection de titres qui présentent l'une des trois caractéristiques suivantes :

1. les multiplicateurs de croissance qui utilisent leur cash flow pour leur future croissance
2. les cycliques au profil asymétrique
3. les décotées. Le niveau d'active money (somme des écarts de pondérations par rapport à l'indice des titres en portefeuille) se situe entre 65 % et 85 %.

Encours du fonds : 237 millions d'euros (au total 2 milliards d'euros dans la stratégie)

Frais courants annuels : 1,95 % (30.04.13)

LE VIEILLISSEMENT, UNE AFFAIRE EN OR

Entretien avec VAFA AHMADI,
gérant du fond CPR Silver Age / Amundi

LE VIEILLISSEMENT DANS LES PAYS INDUSTRIALISÉS SE TRADUIT PAR UNE NOUVELLE DEMANDE QUI NE CONNAÎTRA NI RUPTURE, NI RALENTISSEMENT. ET, DEPUIS FIN 2009, LES GÉRANTS DU CPR SILVER AGE SEMBLENT AVOIR RAISON PUISQUE LEUR FONDS A DÉGAGÉ UNE PERFORMANCE PROCHE DE 70 %, SOIT 19 % DE PLUS QUE L'INDICE MSCI EUROPE.

Choix de l'univers d'investissement, gestion de l'exposition sectorielle et sélection des titres sont à l'origine de ces bons résultats. Pourquoi l'Europe ? Parce qu'il s'agit de la région qui, à l'exception du Japon, est la plus touchée par le phénomène du vieillissement. Mais au-delà de ce choix géographique, le soin porté à la définition de l'univers d'investissement confère au fonds un réel avantage (cf. graphique). Cet univers porte sur 200 valeurs qui représentent environ 30 % de l'indice actions européennes. Il est réparti entre sept secteurs dont les plus importants à fin avril étaient les loisirs (plus de 25 % des actifs du fonds), l'épargne financière (près de 25 % des actifs), la pharmacie (20 %) et les équipements de santé (un peu plus de 15 %).

UNE GESTION TRÈS ACTIVE

Cet aspect sectoriel est prédominant et géré très activement puisque la pondération de chaque secteur peut varier entre 2 et 30 %, en fonction de la situation boursière générale. En 2011 par exemple, année de fortes turbulences, le gérant a coupé le risque en réduisant fortement la place de l'épargne, ramenée à

LE VIEILLISSEMENT FAVORISE LA CROISSANCE

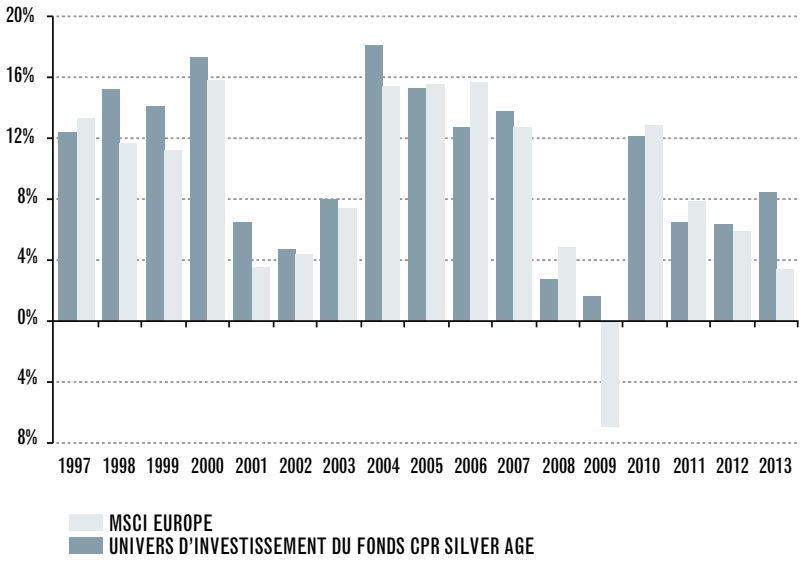

Le taux de croissance médian des bénéfices des titres constitutifs de l'univers CPR Silver Age a été de 10,3 % contre 9 % pour ceux du MSCI Europe sur la période 1997-2013. Et pour ce qui est des taux de croissance médians de leurs chiffres d'affaires, ils ont été de respectivement 7,3 % et 6 %. Compte tenu de l'augmentation du poids de la population concernée (segment 65 ans et + et 80 ans et +), les taux de croissance des entreprises de l'univers du fonds devraient encore s'accélérer. Source : CPR Asset management

12 % des actifs, pour augmenter celle des valeurs pharmaceutiques, plus défensives (26 % des actifs).

Par ailleurs l'économie du vieillissement étant en phase de « développement », l'univers des titres évolue, soit par le biais de fusions & acquisitions, d'introductions en Bourse ou encore via la révision des modèles économiques. Par exemple, comme l'explique le gérant, le Suédois Svenska Cellulosa AB, à l'origine cantonné à la pâte à papier, donc très cyclique, a revu sa stratégie afin d'être moins exposé aux variations conjoncturelles. Il s'est réorienté vers le secteur des soins à la personne (couches pour incontinence, etc.) et y est devenu leader européen. Après un excellent parcours boursier, le titre ayant atteint les objectifs de cours, il a été revendu. L'entreprise pharmaceutique britannique BTG Plc, en portefeuille depuis janvier 2014, représente un autre exemple de restructuration. À l'origine spécialisées dans les antidotes aux venins de serpents, elle s'est réorientée, via des acquisitions, dans le secteur des maladies emblématiques du vieillissement (varices, cancer du foie).

L'approche de gestion mise en œuvre par CPR AM est donc clairement « opportuniste » (avec stop loss à -10 %). Si certains titres, comme Intercontinental Hotel Group, peuvent rester en portefeuille jusqu'à trois ans, d'autres n'y demeurent que le temps d'atteindre les objectifs de cours. Cela a été le cas de valeurs espagnoles qui, vu l'engouement du marché, ont été cédées au bout de trois mois, « un peu trop tôt », concède le gérant puisque la hausse s'est poursuivie. Globalement, des quelque 60 valeurs en portefeuille actuellement, seule une petite poignée l'était déjà au lancement du fonds en décembre 2009.

UN BIAIS PETITES ET MOYENNES CAPITALISATIONS

Très éloigné de l'indice sur le plan sectoriel, le fonds l'est également pour ce qui est de la répartition par capitalisation. À fin avril 2014, les petites et moyennes capitalisations boursières représentaient 77 % des 470 millions d'euros d'actifs du fonds alors que leur part à l'indice n'était que de 31 %. Ainsi, à 25,2 milliards d'euros, la capitalisation boursière moyenne des titres en portefeuille était de plus de moitié inférieure à celle de l'indice (59 milliards). Comme le précise le gérant, la question de la liquidité des titres est abordée de la manière suivante : elle est évaluée en fonction du volume moyen traité par jour, volume qui ne doit pas être inférieur à 1 million. En d'autres termes, les 10 % des valeurs détenues les moins liquides doivent pouvoir être revendues en 22 jours de bourse.

« UN FACTEUR IMPORTANT DANS LA DYNAMIQUE D'UN CERTAIN NOMBRE DE SECTEURS EST LA PROPORTION CROISSANTE DES REVENUS CONSOMMÉS OU ÉPARGNÉS PAR DES PLUS DE 65 ANS DONT LE POUVOIR D'ACHAT EST RELATIVEMENT ÉLEVÉ. »

Vafa Ahmadi

Bien que la tendance au vieillissement soit reconnue depuis de nombreuses années, rares sont les fonds qui ont investi le secteur. Lancé un mois avant le fonds de CPR AM, le Golden Age de Lombard Odier est pratiquement le seul à se concentrer sur le même segment. Il diffère cependant de son concurrent dans la mesure où il couvre l'ensemble des économies développées (pondération des États-Unis à 52 % à fin mai et seulement 20 % pour l'Europe et 4 % pour le Royaume-Uni), ce qui rend difficile la comparaison des résultats. Quoi qu'il en soit, de plus en plus d'investisseurs paraissent s'intéresser au secteur. En témoigne le récent rapport de BofA Merrill Lynch consacré à la longévité[1] et qui dresse la liste des entreprises les plus exposées à ce thème et qui devraient donc tirer parti du « Silver Dollar ». \

1) « The Silver Dollar – longevity revolution primer », Sarbjit Nahal, BofA Merrill Lynch Global Research Report, BofAML Global Longevity stock list, pages 12 à 15.

POURQUOI L'EURO DEVRAIT SOUS-PERFORMER À MOYEN ET LONG TERME ?

MARC SPAELTI, Chief Operating Officer, Dukascopy Bank

M. Draghi ne peut résoudre tout seul l'ensemble des problèmes de l'Europe. Il est maintenant bien établi que le président de la Banque centrale européenne a fait un pas dans l'inconnu avec un taux de dépôt négatif ainsi qu'une petite baisse sur le taux de refinancement interbancaire.

De plus la BCE pourra mettre en place des mesures additionnelles dans le futur, si besoin est. Il doit être dit que M. Draghi en a fait le plus possible « aujourd'hui » et a fait un excellent travail pour calmer les marchés financiers en achetant du temps aux gouvernements européens pour réformer leurs économies.

Le problème vient des réformes lentes, trop lentes à venir ; la dette grandit toujours, la croissance économique reste très faible et l'inflation est plus ou moins inexistante voire baissière. Le vrai problème, c'est que les réformes seront plus difficiles à engager à cause de la montée des partis populistes « anti-européens » qui se sont multipliés lors des récentes élections.

La BCE n'a plus donné pour le long terme, moins pour le court terme lors de sa dernière réunion ; le fait de ne pas mentionner « QE » a créé peu de prise de profit sur les positions à la vente d'EUROS établies depuis le meeting précédent et a surtout créé une forte baisse des volatilités implicites dans les marchés financiers. M. Draghi doit s'en féliciter.

Les arguments en faveur d'une baisse de l'EURO ont donc été renforcés et nous voyons une continuation des tendances baissières en EURGBP, EURAUD, EURNZD, EURCAD, EURNOK, EURSEK et EUREMG (Emerging Markets local currencies). Nous notons également avec intérêt que l'EURJPY a cassé

LA STRATÉGIE EST DONC DE VENDRE DE L'EURO SUR DES RETOURS HAUSSIERS, CORRECTIFS, PARTICULIÈREMENT CONTRE LES MONNAIES DONT LE CYCLE DE TAUX DIVERGE AVEC LA BCE, SOIT NOTAMMENT GBP, USD, NZD PAR EXEMPLE.

sa moyenne mobile à 200 jours (138,85) la semaine dernière, qui tenait depuis novembre 2012. L'EURUSD a besoin de casser la région de 1,3500 pour renforcer la baisse contre le USD. Avec une demande insatiable de rendements, l'EURO (voire le CHF) est un bon véhicule de financement.

Les mesures prises par M. Draghi ne feront pas disparaître le risque de déflation des prix des marchandises, ne stimuleront pas la création de crédit et ne changeront pas grandement la

situation du chômage, ni la croissance de la vitesse de l'argent (money velocity). Vous pouvez offrir du crédit, mais c'est la demande qui compte. Le consommateur européen est proche de sa limite maximale d'endettement.

La politique monétaire de la BCE ne peut régler à elle seule les problèmes de la France, de l'Italie, du Portugal, de l'Espagne et d'autres, même si les rendements de leurs obligations semblent indiquer le contraire ! L'EURO ne tient plus ces pays ensemble, l'EURO pourrait les éloigner les uns des autres si la croissance économique n'augmente pas ces prochains 6 à 9 mois. L'Europe, en particulier, a besoin d'une plus forte croissance économique mondiale, mais le FMI et la Banque mondiale viennent de réviser leurs prévisions à la baisse, ce qui ne va pas aider, et potentiellement peut créer une nouvelle crise européenne d'ici 2015 / 2016.

La demande d'EURO des gestionnaires de réserves (banques centrales) a été considérable durant 2013 et la première partie de l'année 2014. La tendance a clairement changé depuis la réunion de la BCE de début mai 2014. Une baisse de 5 a 8 % de l'index EURO ces prochains 6 à 9 mois est probable.

La stratégie est donc de vendre de l'EURO sur des retours haussiers, correctifs, particulièrement contre les monnaies dont le cycle de taux diverge avec la BCE, soit notamment GBP, USD, NZD par exemple. Les volatilités implicites à long terme sont très basses et représentent un très bon moyen de se positionner à la baisse de l'EURO sur une vue à moyen terme. \

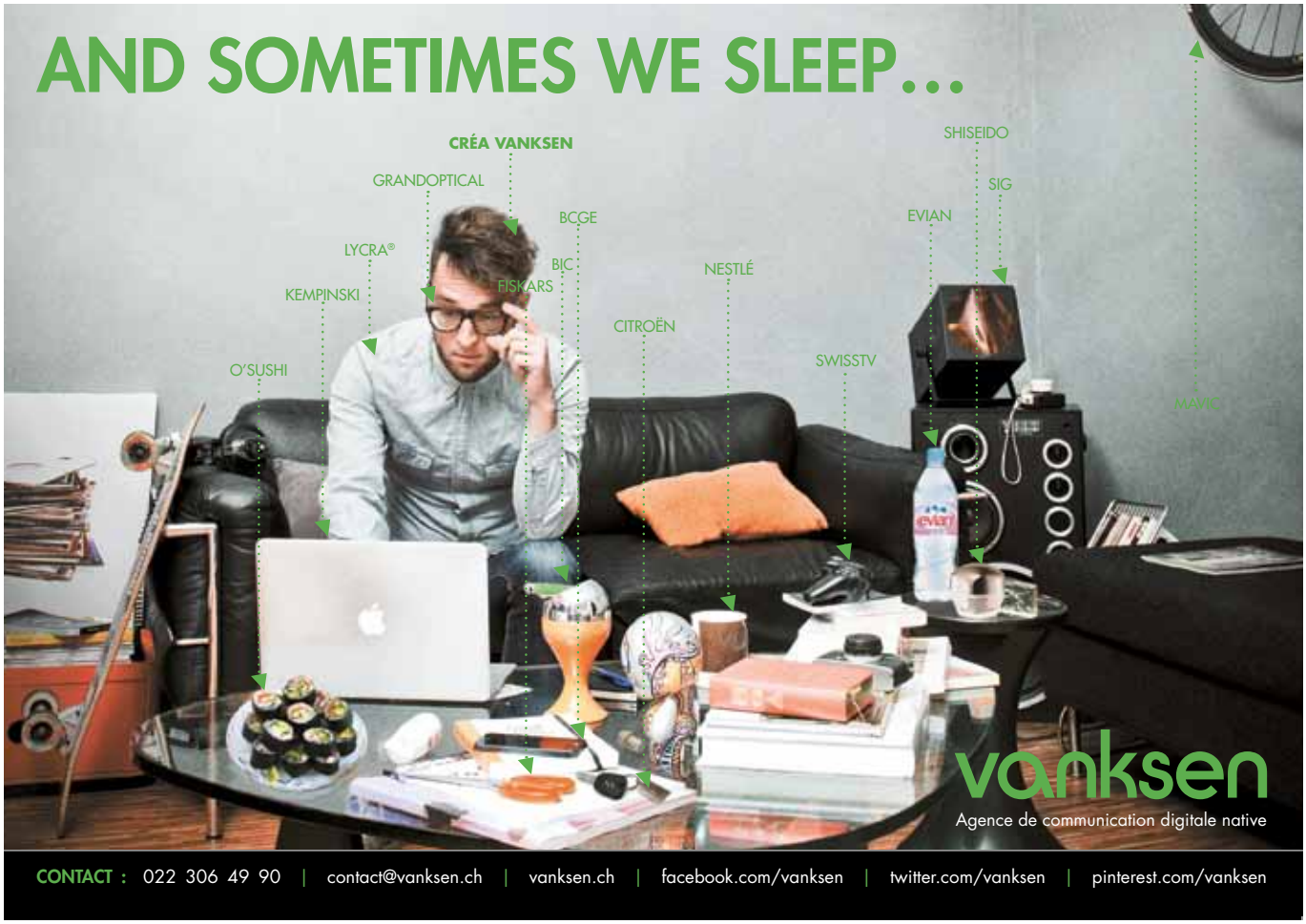

JEAN-MANUEL ROZAN, C'EST QUOI « QWANT » ?

OU INTERVIEW D'UN INVESTISSEUR-ENTREPRENEUR

LOÏC SCHMID ET THOMAS VEILLET, www.investir.ch

QUAND ON M'A PARLÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DE JEAN-MANUEL ROZAN ET DE QWANT, J'AVOUE QUE JE SAVAIS QUE LES DEUX NOMS ME DISAIENT QUELQUE CHOSE, MAIS J'AI MIS UN PEU DE TEMPS POUR RETROUVER QUOI EXACTEMENT. POUR CE FAIRE, IL M'AURAIT FALLU UN BON MOTEUR DE RECHERCHE...

Oui, je sais, la transition était facile, mais trop tentante. Jean-Manuel Rozan est tout d'abord un investisseur professionnel et un grand connaisseur des marchés financiers. Il a cependant une qualité supplémentaire par rapport à bien de ses pairs : il a une opinion. Et plutôt assez tranchée sur le sujet.

Lors de notre entretien, après m'être présenté, il m'a parlé du monde de la finance avec un ton passionné, expert et sarcastique par moments, ton que je n'aurais d'ailleurs pas renié moi-même.

Jean-Manuel Rozan est né à Genève, il a grandi à Paris, dès le début des années 80, il intègre le monde des salles de marché, Salomon Brother pour commencer, puis teneur de marché sur le Floor de l'Amex, au vu de son expérience, je crois que l'on peut dire que le monde des dérivés et autres options n'a plus de secret pour lui. En 1989, il écrit un livre qui s'appelle « The pendulum always swings back », décrivant (déjà à cette époque) la dérive des bonus, l'avidité et la course à l'argent. Ce livre ne sera jamais publié, mais il deviendra « Le Fric » en français. Il est toujours activement lu dans le monde de la finance, pour ceux qui ont la chance de mettre la main dessus.

Il devient ensuite un gestionnaire, un investisseur passionné et plus les années passent plus il devient investisseur-entrepreneur plus que gestionnaire-investisseur.

C'est au début de cette décennie que Jean-Manuel, avec Éric Leandri, décide de lancer un moteur de recherche français, la presse hexagonale s'empare rapidement de l'idée et décide que Qwant sera « l'arme anti-Google ».

Je n'ai, bien sûr, pas pu m'empêcher de poser la question, puisque tous les médias y font référence. La réponse fut impeccable : « Google est un géant, Google c'est 55 000 employés, c'est 100 milliards de requêtes par mois, c'est 112 langues, on ne veut donc pas « tuer Google », mais si l'on peut leur prendre quelques millions de requêtes par jour, ça sera déjà ça »... Et puis j'ai aimé cette phrase : « de toute façon, on n'y pense pas, on prend un autre chemin ».

Une chose est sûre, Monsieur Rozan a dû lire l'Art de la Guerre, il connaît son « ennemi », mais il se connaît aussi lui-même.

Là où cela devient intéressant, c'est quand vous lui demandez ce qu'est exactement « Qwant », car au fond on le sait tous, il n'y a rien qui ressemble plus à un moteur de recherche qu'un autre moteur de recherche, en tous les cas pour le béotien que je suis. Est-ce que « Qwant » a révolutionné le monde des algorithmes, là n'est pas la question, QWANT a son propre algorithme innovant qui organise l'information différemment, en fait c'est la

contextualisation de l'information que Qwant vous propose. Lorsqu'il vous décrit son « bébé », Monsieur Rozan a les yeux qui s'illuminent (même si l'interview se faisait par téléphone, cela pouvait se voir-se sentir).

C'est quoi alors « organiser la recherche » ?

Le but pour Qwant c'est d'organiser, de classer la recherche différemment. Jean-Manuel Rozan argumente : « Google vous montre ce qu'ils ont envie de vous montrer, ils occultent par exemple Facebook » ; chez Qwant, ils essaient de tout vous montrer dans la verticalité. 4 colonnes, qui sont censées montrer tout le Web sur une seule page. Les photos, les vidéos, ce qui se dit sur le Web, les réseaux sociaux et les médias classiques, le tout en un coup d'œil. Le but final, c'est « plus de pertinence ». Ça paraît bien comme plan.

Actuellement Qwant est le 12 500e site du monde, présenté comme ça, ça ne veut rien dire, mais ce n'est pas rien. La croissance est là, ils ont entre six et dix millions de requêtes par jour et continuent de faire le buzz autour de la planète Web. Aujourd'hui, Qwant c'est plus de 15 langues dans 35 pays, ils travaillent tranquillement, font parler d'eux au fur et à mesure. Ils sont 25 à travailler sur le projet depuis son lancement en mai 2011.

Et quand j'ai demandé au patron de Qwant quelles étaient leurs ambitions, j'ai adoré la réponse : « Nous sommes tellement ambitieux que ce serait déraisonnable d'en parler ».
En chiffres, Qwant c'est 3,5 millions d'investissements, une IPO (peut-être) d'ici 2016 et la citation du jour : « chez nous, on fait quelque chose auquel on croit ».

En guise de pré-conclusion, j'aimerais dire que ce qui m'a surtout frappé dans cette discussion à propos de Qwant, c'est la passion qui en ressort, la passion et la motivation de savoir pourquoi on fait les choses et pourquoi on se lève le matin.

ET L'INVESTISSEMENT ALORS ?

Pour terminer, sachant que Jean-Manuel Rozan est un ex-investisseur-trader-gérant et que l'on ne guérit jamais complètement de cette « maladie », je me suis permis de lui demander sa définition du mot INVESTIR...

Je dois dire que je m'étais préparé à plusieurs genres de réponses, mais pas à : « Investir veut dire strictement la même chose qu'il y a 1000 ans. Investir c'est prendre un pari sur des hommes, parier sur des humains qui sont bons dans ce qu'ils font et dans un business qui est rentable. »

Je dois dire que ce n'est pas la première fois que je pose cette question à un entrepreneur, un décideur, et je ne cesse de m'ébahir parce que pour une

CHEZ QWANT ILS MISENT SUR PLUSIEURS CHOSES :

1. Le fait que les autres moteurs ne recherchent, ne classent pas les réseaux sociaux

2. Le besoin d'alternative, l'après-Snowden a laissé des traces dans l'esprit des gens, ils savaient que « Big Brother is watching you », mais pas à ce point, du coup ils ont le sentiment que leur vie personnelle leur échappe, ils cherchent « autre chose »

3. Le fait que Qwant ne garde aucune trace de votre passage, vous ne serez pas bombardé de pub pour le dernier mixeur pour bébé, parce qu'une fois vous vous êtes perdu sur un site pour enfants. À chaque connexion, vous repartez de zéro

4. Pas de vente forcée donc

5. Une transparence la plus totale puisque Qwant va participer à la nuit du « hack » et proposer un challenge aux hackers : craquer leurs lignes de défense pour savoir où sont leurs faiblesses

6. C'est faire vérifier par la communauté des hackers, qui s'est illustrée depuis de nombreuses années concernant la défense des libertés publiques, le fait que QWANT ne vous trace pas, ne vous espionne pas, ne lit pas vos mails contrairement à beaucoup d'autres...

7. Et puis surtout, le contenu est le même pour tout le monde. Si vous cherchez « Genève » que ce soit moi depuis mon île déserte au milieu du Pacifique ou vous depuis votre téléphone portable dans les transports publics bondés à craquer, vous aurez la même réponse… pas de préférences, pas de traces. Blanc comme neige à chaque fois, dans la droite ligne d'Eli Pariser : Beware online « Filter Bubbles » !
voir la conférence :
http://www.ted.com/talks/eli_pariser_beware_online_filter_bubbles

Jean-Manuel Rozan

fois je n'entends pas « ben c'est faire de l'argent le plus vite possible »... Nous avons ensuite abordé sa vision du monde actuel et sa perception de l'avenir des marchés et de l'économie, surtout à une époque où c'est très tendance d'envisager un krach boursier prochainement. Mais là encore, réponse déroutante, le patron de Qwant pense que la capacité du monde à régler les problèmes d'aujourd'hui n'a jamais été aussi grande, que l'innovation moderne est en pleine croissance, que nous sommes dans un monde dans lequel l'innovation est en train d'exploser, qu'il y a un milliard de personnes qui vont prochainement accéder au monde digital et que l'INNOVATION VA CHANGER LE MONDE !!!

Et comme si je n'avais pas encore pris assez d'énergie en pleine figure, Jean-Manuel Rozan a terminé en disant : « vous savez le cercle vertueux mondial est très fort !!! ».

Je dois dire que rencontrer quelqu'un qui croit autant en l'homme et à sa capacité de se repenser en 2014, c'est bluffant, mais c'est surtout bon à entendre. Pendant un instant, j'ai même pensé à envoyer mon CV... Encore cette histoire de passion qui me touche. Quant à ma dernière question, elle fut le reflet de l'interview, une réponse simple, des idées claires, les yeux qui regardent déjà loin devant... Si vous deviez investir dans autre chose que dans « Qwant », que feriez-vous ?

Je monterais un fonds sur l'INNOVATION, toute l'innovation. Merci Monsieur Rozan, vous m'avez donné envie d'arrêter de « googler » et de commencer à « qwanter ». Mais c'est surtout une histoire de paroles et de passion qui m'a fait avoir envie. Allez juger par vous-même : www.qwant.com \

INVESTISSEZ DANS
LE NOUVEAU MARKET.
LE MAGAZINE DE LA GÉOPOLITIQUE,
DE LA FINANCE ET DE LA CULTURE.
ABONNEZ-VOUS SUR MARKET.CH
69 chf pour 1 an - 119 chf pour 2 ans
App Store
market

MILLÉSIMA

LES PLUS GRANDS VINS LIVRÉS CHEZ VOUS

Un vin manque à votre collection ?
Trouvez-le parmi la nôtre !

En achetant directement auprès des plus grands producteurs,
Millésima vous garantit que sa collection de plus de

2.5 millions de bouteilles de grands crus
sont de la plus haute qualité et authenticité.

WWW.MILLESIMA.COM

Nos spécialistes sont à votre disposition pour vous conseiller, pour compléter ou créer votre cave.

Ulrike Treptow & Stéphanie Niggl - Tél. gratuit : 00 800 267 33 289 ou 0 800 83 71 67
Ligne directe depuis le Liechtenstein : 00 33 557 808 809
Mail : utreptow@millesima.com - sniggl@millesima.com
Millesima - 87, quai de Paludate - CS 11691 - F33050 BORDEAUX CEDEX. FRANCE.

MKT

L'ÂGE DES DIVIDENDES

Entretien avec JONATHAN WILLCOCKS,
Managing Director And Head Of Global Retail Sales, M&G Investments

POST CRISE FINANCIÈRE, LA GESTION D'ACTIFS AMORCE UN CYCLE GRIS. UN ENVIRONNEMENT DE TAUX ET RÉGLEMENTATIONS DE PLUS EN PLUS PESANT, DES PORTEFEUILLES QUI N'ARRIVENT PAS À SE REMETTRE DE LEUR DESCENTE AUX ENFERS, UNE MASSE D'INVESTISSEURS GRISONNANTE, CES TROIS FACTEURS JOUENT UN RÔLE ESSENTIEL DANS LE REMODELAGE DE L'INDUSTRIE DE LA GESTION D'ACTIFS, ESTIME JONATHAN WILLCOCKS DE M&G INVESTMENTS.

Il y a un « avant » et un « après » 2007 : même si, en surface, on peut avoir l'impression d'un retour à la normale, en réalité, on ne gère plus en 2014 comme on gérait avant la crise financière. Avant, la demande allait vers le produit recelant le plus grand potentiel de hausse ou l'histoire la plus « sexy » ; après, elle se dirige vers celui qui offre un risque minimal et des performances raisonnables à long terme. On ne cherche plus à faire du 30 % sur une année et l'on est devenu allergique à la probabilité, aussi infime soit-elle, d'une baisse de 30 à 40 %, explique en substance Jonathan Willcocks, responsable des ventes pour l'Europe de M&G Investments.

IL N'EST PLUS POSSIBLE D'ASSURER LE FINANCEMENT DE SA RETRAITE AVEC DES PORTEFEUILLES À FORTE COMPOSANTE OBLIGATAIRE.

Jonathan Willcocks

Concrètement, la demande se dirige donc vers les stratégies d'investissement flexibles, capables de « fabriquer de la performance quel que soit l'environnement économique ». Et cette évolution touche aussi bien les fonds obligataires que les fonds actions. Ainsi, plutôt que de parier sur un marché, une devise, une qualité de débiteur, l'investisseur préférera investir dans une stratégie globale et flexible qui, le cas échéant, pourra se positionner en duration négative (par ex. en cas de hausse des taux d'intérêt). De même, dans le domaine des actions, la demande évolue des fonds spécialisés par pays ou type de capitalisation, vers les fonds globaux. Et, plus largement encore, elle tend à privilégier les produits diversifiés entre les différentes classes d'actifs.

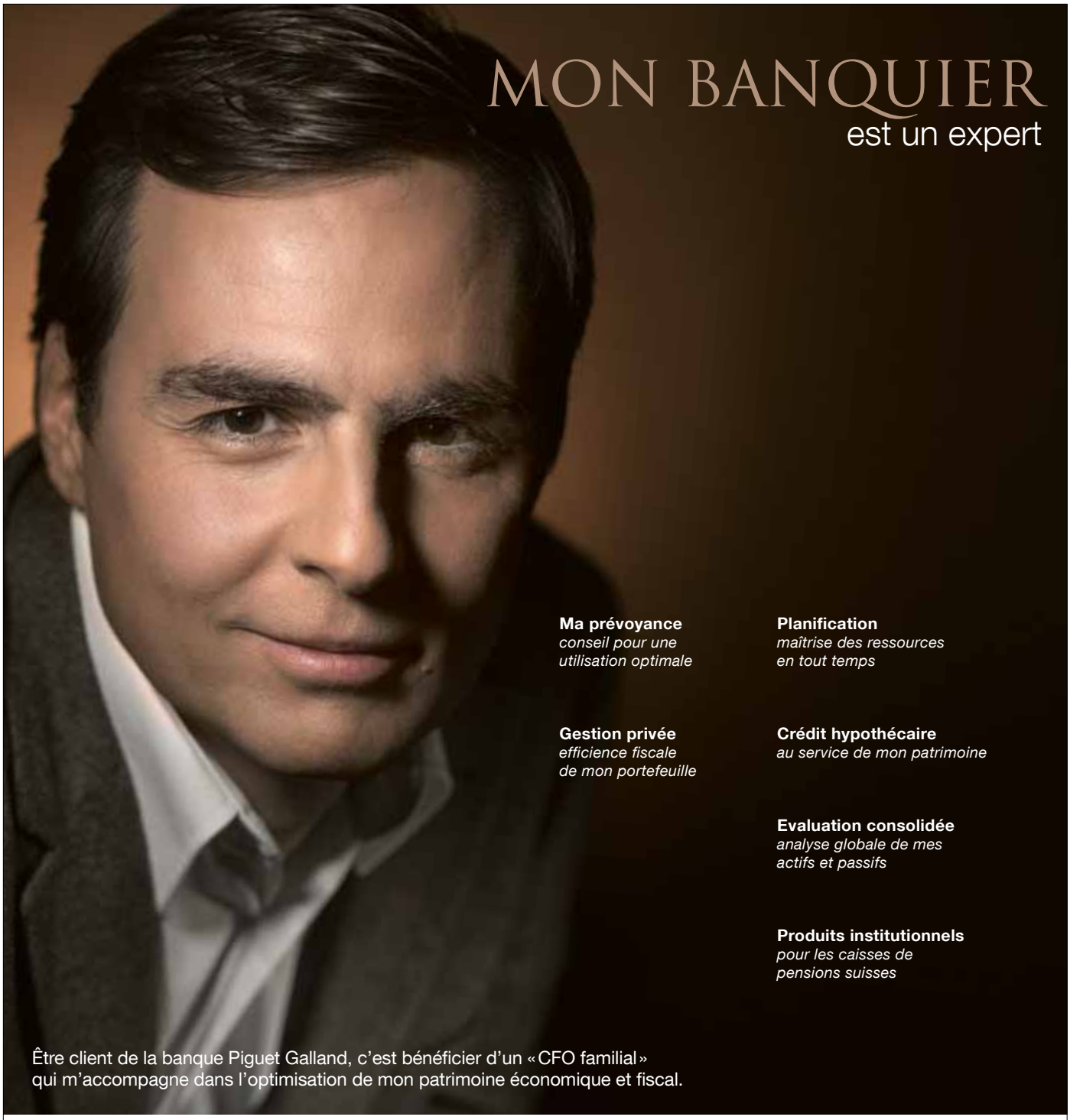

Genève
–
Lausanne
–
Neuchâtel
–
Nyon
–
Yverdon-les-Bains
–

piguetgalland.ch

PIGUET GALLAND & CIE SA

BANQUIERS DEPUIS 1856

LE POIDS DES ANS

La lente convalescence de portefeuilles qui, pour certains d'entre eux, n'ont pas encore retrouvé leur valeur d'avant crise, explique en partie ce retour en force de la prudence. Mais à ce facteur temporaire s'en ajoute un autre, plus durable, celui de la démographie. Le poids de la génération des baby-boomers – les 54 ans et plus représentent environ les trois-quarts des actifs à investir – et la nécessité dans laquelle ils se trouvent d'allonger leur horizon d'investissement (rappelons que l'espérance de vie à la retraite a fortement augmenté) vont modifier en profondeur la demande. « Il y a une quinzaine d'années, compte tenu du niveau des coupons et de l'espérance de vie, il était encore possible d'assurer sa retraite avec des portefeuilles à forte composante obligataire. Ce n'est plus le cas aujourd'hui et ce, d'autant moins qu'il est impossible de parier qu'il n'y aura pas d'inflation au cours de ces 24 prochaines années », explique Jonathan Willcocks.

TOUJOURS PLUS DE DIVIDENDES

Pour cette génération, la question du financement de la retraite se pose donc très différemment. D'une part, vu l'endettement des États, il est à peu près certain que ce financement reposera de plus en plus sur les individus. D'autre part, vu la longueur de l'espérance de vie à la retraite, il n'est plus possible de se contenter de « désaccumuler » l'épargne. Elle devra continuer à croître. Il faudra donc disposer de véhicules capables de fournir des revenus récurrents réels et donc, protégés de l'inflation, ainsi que de véhicules susceptibles d'accroître ces revenus. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles les stratégies privilégiant des titres à dividendes élevés devraient perdurer. Si, avant crise, les actionnaires cherchaient avant tout à « faire » de la plus-value, aujourd'hui, et de plus en plus au cours des 10-20 prochaines années, ils vont demander des dividendes et des dividendes en croissance. Au vu de l'importance croissante de cette catégorie d'actionnaires, c'est une évolution à laquelle les entreprises ne pourront se soustraire. \

LA PETITE BOÎTE QUI MONTE

Avec plus de 293 milliards d'actifs sous gestion aujourd'hui, M&G Investments a plus que doublé sa taille en 10 ans. Plus remarquable encore, après la « déprime » de 2008 et des actifs qui ont fondu jusqu'à 146 milliards, soit au-dessous des montants gérés en 2003, M&G a fortement remonté la pente grâce aux segments de clientèle « particuliers » et « institutionnels » (+18 % de croissance annuelle des encours externes gérés entre 2003 et 2013). Ainsi, et alors que la clientèle interne était largement dominante jusqu'en 2008-2009, les institutionnels représentent aujourd'hui 51,6 % des actifs sous gestion de M&G. Autre segment à forte croissance, les fonds destinés aux particuliers en Europe sont passés de zéro en 2003 à près de 30 milliards d'actifs sous gestion à fin 2013.

Plusieurs clefs à ce succès : un effort de commercialisation soutenu depuis 2009 avec forte augmentation des équipes dans différents pays européens dont la Suisse (tout récemment M&G s'est implantée en Belgique parce que c'est « là que sont nos grands distributeurs »), un investissement dans l'établissement de la marque « M&G » (présence dans le ski et le théâtre en Suisse) et plus fondamentalement, une palette de produits élargie qui permet d'offrir des solutions adéquates quel que soit l'environnement de marché, des produits qui répondent aux besoins à long terme de la clientèle et un service après-vente (information, éducation, qualité des données) irréprochable. Pour l'avenir, le défi qui se pose aux gérants face à la montée de l'investissement passif via les ETF : « construire des véhicules difficiles à répliquer ».

MARRE DE RAMER?

Il y a **outil de développement...**

...et **outil de développement!**

La communication est notre métier depuis 30 ans. Le développement de nos clients est notre mission, les moyens que nous mettons en oeuvre se doivent d'être créatifs car nos actions sont mesurables. Notre expérience permet à nos clients de gagner du temps et d'avoir accès à un outil de développement aussi rationnel qu'efficace.

Communication | Marketing stratégique

VERT POMME Sàrl - Rue Principale 24 - CH-1682 Cerniaz - Tél. +41 21 864 59 19 - www.vert-pomme.ch - contact@vert-pomme.ch

IMMOBILIER ET ACTIONS : NETTE HAUSSE EN MAI

Elena Budnikova

ALAIN FREYMOND, Associé BBGI Group

LE MOIS DE MAI S'ACHÈVE DANS UN CLIMAT FAVORABLE POUR LA PLUPART DES CLASSES D'ACTIFS. L'IMMOBILIER INTERNATIONAL, LE PRIVATE EQUITY AINSI QUE LES ACTIONS INTERNATIONALES, PROGRESSENT DE PLUS DE +3,5 %. PLUS À LA PEINE, LES OBLIGATIONS SUISSES N'ATTIRENT PLUS VRAIMENT LES INVESTISSEURS.

Les bons résultats de l'économie suisse au premier trimestre 2014 (hausse de 0,5 % du PIB contre +0,2 % au T4 2013) vont de pair avec des performances satisfaisantes pour les portefeuilles investis en francs suisses. Les stratégies CHF ont en effet bénéficié ce mois-ci d'un effet de change favorable, le billet vert s'appréciant de +1,68 % contre le franc.

Parmi les différents segments, l'immobilier international affiche les meilleurs résultats avec +4,98 %, après avoir déjà progressé de +2,59 % en avril. Le private equity enregistre de nouveau des performances positives et rattrape ainsi un mois d'avril difficile. En ce qui concerne les marchés actions, les actions internationales gagnent +3,68 %, soutenues par les résultats des marchés émergents.

Les placements à revenus fixes occupent le bas du tableau, les obligations internationales enregistrant tout de même +2,04 %. Depuis le début de l'année, les résultats de l'immobilier international en CHF dépassent la barre des +10 %, et les actions suisses, très régulières, progressent de plus de +9 %, soit largement au-dessus des autres actifs. Ces résultats favorisent nettement l'indice BBGI Private Banking « risque dynamique », qui gagne plus de +5,6 % depuis le début de l'année.

PERFORMANCES DU MOIS DE MARS

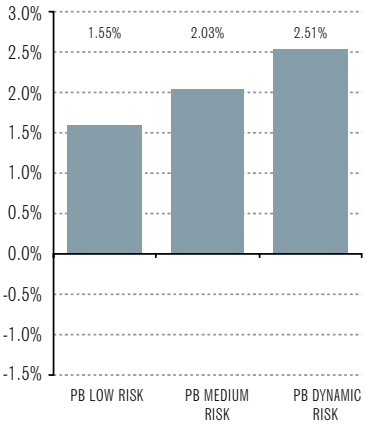

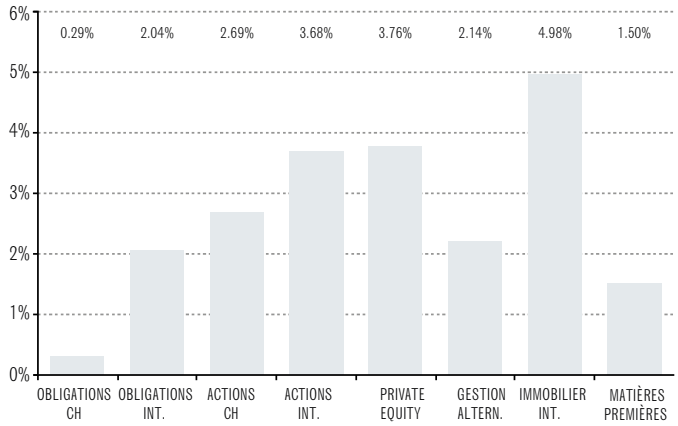

VOTRE PORTEFEUILLE EN MARS, DEPUIS LE DÉBUT 2014, SUR DIX ANS

INDICE BBGI Private Banking «risque faible» (IPBL)

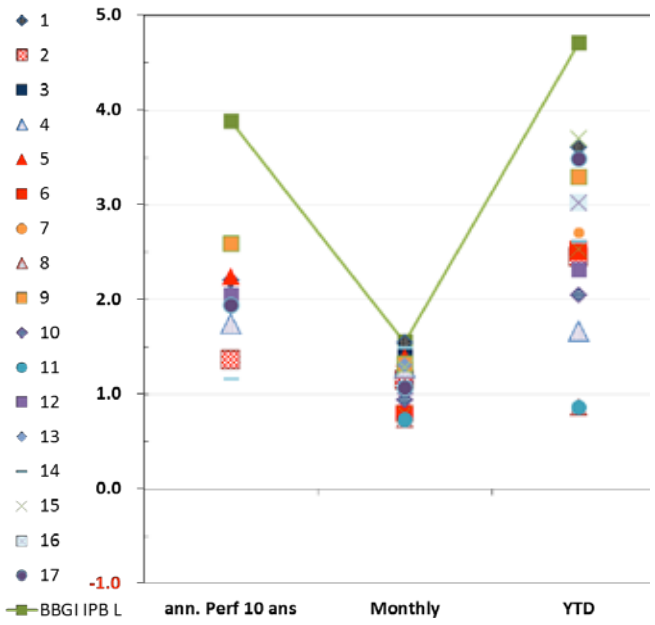

	IPBL	Moyenne des fonds	Écarts en PdB
MAI	1,55 %	1,15 %	40
YTD	4,71 %	2,52 %	218
10 ANS	3,89 %	1,91 %	198

INDICE BBGI Private Banking «risque modéré» (IPBM)

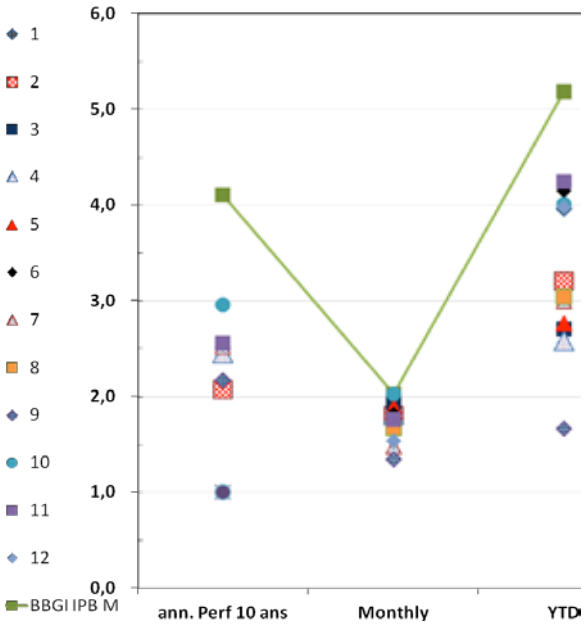

	IPBM	Moyenne des fonds	Écarts en PdB
MAI	2,03 %	1,74 %	29
YTD	5,18 %	3,28 %	190
10 ANS	4,11 %	2,50 %	161

INDICE BBGI PRIVATE BANKING (IPBD)

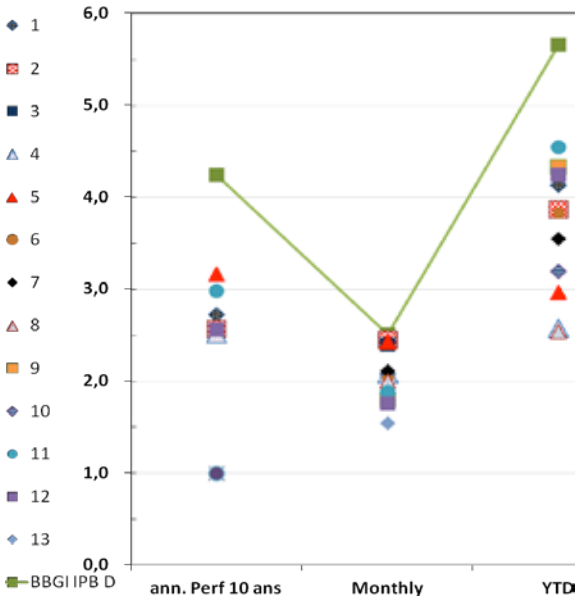

	IPBD	Moyenne des fonds	Écarts en PdB
MAI	2,51 %	2,03 %	48
YTD	5,66 %	3,61 %	205
10 ANS	4,24 %	2,79 %	145

INVESTISSEZ DANS LE NOUVEAU MARKET.
LE MAGAZINE DE LA GÉOPOLITIQUE, DE LA FINANCE ET DE LA CULTURE.
ABONNEZ-VOUS SUR MARKET.CH
69 chf pour 1 an - 119 chf pour 2 ans
App Store
market

Après un mois d'avril marqué par des performances plutôt « neutres », le mois de mai a été plus favorable aux stratégies diversifiées en francs suisses. Les fonds de placement ont progressé en moyenne de +1,15 % pour les stratégies présentant le niveau de risque le plus faible, tandis que les fonds de placement plus dynamiques gagnaient +2,03 %.

Depuis le début de l'année, les résultats des différents fonds de placement observés oscillent entre +2,52 % et +3,61 %, les stratégies avec le niveau de risque le plus élevé conservant leur avance sur les portefeuilles plus prudents. En ce qui concerne les indices BBGI Private Banking, ceux-ci marquent en mai un retour de la stratégie « risque dynamique » (+5,66 %).

Sur dix ans glissants (mai 2004 – mai 2014), l'indice BBGI Private Banking « risque dynamique » reste en tête avec +4,24 %, contre +2,79 % en moyenne pour les fonds de placement observés présentant le même profil de risque. L'écart de performance approche ainsi des 145 PB. \

*L'univers de fonds suisses est constitué de fonds diversifiés, regroupés en trois catégories de risques correspondant aux indices BBGI Private Banking. Ces trois univers ont été constitués sur la base des indications fournies par les promoteurs des fonds et des allocations d'actifs publiées. Relevons que, au contraire des fonds, les indices BBGI n'incluent pas de frais de transactions.

Sans être totalement exhaustifs, ces univers sont représentatifs du marché suisse des fonds destinés au public. Les compositions détaillées des univers et des indices sont disponibles auprès du service de recherche de BBGI Group (022 595 96 11).

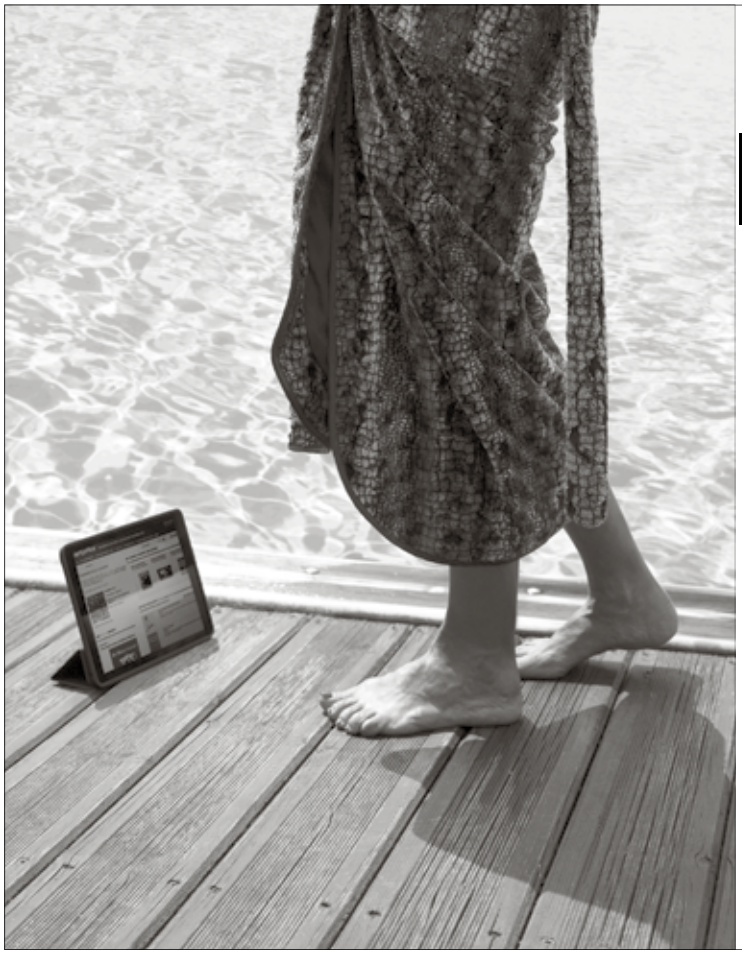

Salon RH Suisse

1 & 2 octobre 2014 | Palexpo Genève

8ème Salon Solutions Ressources Humaines

PARTENAIRES

PARTENAIRES MÉDIA

IMMOBILIER : L'INVESTISSEMENT HORS-NORME

DOSSIER
IMMOBILIER

« HABITUELLEMENT L'INVESTISSEMENT HORS-NORME CONCERNE TOUT CE QUI TOUCHE AUX PASSIONS ET QUI SE DISTINGUE DES LIQUIDITÉS, DES PORTEFEUILLES DE TITRES ET DE LA PIERRE. ON Y TROUVE NOTAMMENT L'ART, LES VINS OU LES OBJETS DE COLLECTION. ET POURTANT, L'IMMOBILIER AUSSI PEUT SORTIR DES NORMES HABITUELLES DU MARCHÉ.

ON CONNAÎT LES IMMENSES TERRES ARABLES ACQUISES EN AFRIQUE, EN RUSSIE OU EN AMÉRIQUE DU SUD MAIS ON COMMENCE À CONSTATER QUE MÊME L'HABITAT COMMENCE À SORTIR DE CERTAINES NORMES DU MARCHÉ CLASSIQUE DE L'IMMOBILIER.

ON COMMENCE AUSSI À Y INVESTIR COMME DANS UNE ŒUVRE D'ART OU UN OBJET DE COLLECTION. »

market remercie le groupe des gendarmes vaudois collectionneurs de motos de police anciennes, pour leur participation à la photo de couverture au château d'Allaman

Elena Budnikova

L'IMMOBILIER DE COLLECTION PREND SES MARQUES

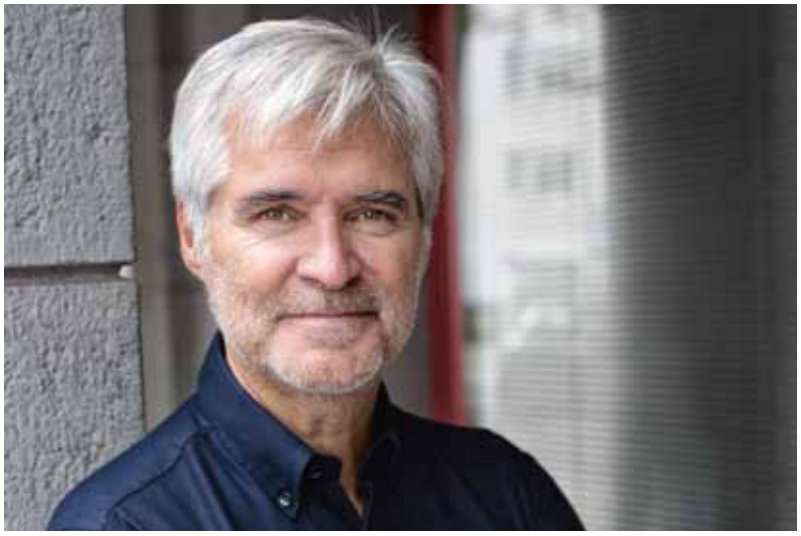

Elena Bridnikova

ARNAUD DOTÉZAC, Directeur des rédactions

Pour le commun des mortels, le patrimoine immobilier c'est l'emblème de l'actif refuge, le symbole de « l'accès à la propriété », celle de la résidence principale destinée à se loger, ou encore l'investissement qui assure un revenu locatif accessoire, voire une réserve d'héritage pour la descendance. Mais sa dynamique extraordinaire ne saurait évidemment se réduire à des considérations strictement économiques et fonctionnelles. Le fait d'habiter est un phénomène hautement symbolique et spécifiquement humain. Comme le rappelle le philosophe et psychanalyste Bernard Salignon : « l'habiter peut être abordé comme un des fondements qui permettent de penser l'essence de l'homme, en ceci qu'il n'y a que l'homme qui habite. Et ce, depuis qu'il y a de l'homme ». Il s'appuie notamment sur les réflexions de Martin Heidegger qui fut l'un des premiers philosophes à voir dans l'habitat un « trait fondamental de l'être ». Un constat qu'il développa magistralement à partir du lien consubstantiel entre le sens oublié du vieil allemand *bauen* (habiter) et *bin* (je suis) : « À l'origine *bauen* veut dire habiter. (...) Le vieux mot *bauen*, auquel se rattache *bin*, nous répond : « je suis », « tu es » (...). La façon dont tu es et dont je suis, la manière dont nous autres hommes sommes sur terre est le *buan*, l'habitation. Être homme veut dire : être sur terre comme mortel, c'est-à-dire : habiter ». L'allemand moderne *wohnen* conserve d'ailleurs un lien fort entre vivre et habiter, dont la racine indoeuropéenne évoque autant une présence à soi qu'à autrui, avec l'idée d'une jouissance paisible et méritée du lieu où l'on réside.

On trouve une même charge de sens en français. Habiter vient du latin *habere* qui signifie « tenir, avoir en sa possession » et donnera le verbe « avoir » tout court. Mais *habere* c'est aussi une manière d'être adéquate. On en découvre la trace à partir du mot « habileté », cette compétence issue d'une prise en mains répétée, traduisant le geste et l'attitude adaptés : l'*habitus*, d'où nous vient « l'habitude ». D'ailleurs lorsque l'*habitus* se détraque, il mute en *male-habitus*, dont la contraction fournira le mot « malade ».

Mais cette richesse sémantique ne s'arrête pas là. Habiter c'est aussi porter un « habit ». Pas n'importe lequel : un habit significatif, un de ceux que l'on revêt pour la fonction sociale, pour manifester l'*habitus* justement. Et comme notre sujet traite de « l'investissement » immobilier, l'occasion est trop belle pour ne pas rappeler qu'investir, formé de *in-* (dans, sur) et *vestis*, se rapporte aussi au fait de vêtir, et plus précisément de l'habit d'une dignité particulière, c'est-à-dire mettre en possession d'un titre et d'une autorité. Un autre couple de mots formé, comme *habit-habitus*, sur une même racine, le confirme. Il s'agit de coutume et costume. Ils proviennent chacun du latin *suesco*, « faire sien », puis « s'accoutumer ». Or l'équivalent de cette racine en grec ancien n'était autre que l'*ethos*, qui signifiait le « lieu habituel », notamment celui du gîte. Nous voilà donc arrivés à la profondeur éthique du fait d'habiter, c'est-à-dire être correct, sans causer de trouble au sein de son foyer ni envers ses hôtes, ses voisins, etc. La responsabilité sociale du fait d'habiter est inscrite dans ses gènes : « la

Le Groupe Bernard Nicod s'engage à soutenir l'immobilier durable

synthèse Illustration : Joël Freymond

Le Groupe Bernard Nicod place au centre de ses actions l'éco-responsabilité.
Cet engagement, qu'il souhaite partager avec ses clients et ses collaborateurs, porte sur :

- Les constructions MINERGIE®
- La rénovation « verte »
- L'éco-gestion des immeubles
- Les éco-gestes

Les constructions MINERGIE®

Le Groupe Bernard Nicod privilégie les constructions répondant au standard MINERGIE®
Cette norme impose une utilisation rationnelle de l'énergie, notamment par le recours aux énergies renouvelables. Elle encourage l'amélioration de la qualité de vie et la diminution des atteintes à l'environnement.

La rénovation « verte »

Le Groupe Bernard Nicod s'engage à étudier et à entreprendre des travaux de rénovation dans le respect des normes environnementales et énergétiques.

L'éco-gestion des immeubles

Le Groupe Bernard Nicod gère le parc immobilier de ses clients en adoptant une démarche éco-responsable. Il préconise des solutions pour économiser les énergies fossiles, mazout et gaz, de même que l'eau et l'électricité. Il recherche les techniques et les matériaux les moins polluants.

Les éco-gestes

Le Groupe Bernard Nicod incite ses collaborateurs à : réduire leur consommation de papier par la gestion électronique des documents procéder au tri quotidien des déchets éteindre la nuit les ordinateurs et les imprimantes installer des lampes à basse consommation préférer les transports « verts ».

BERNARD Nicod

LAUSANNE GENÈVE

NYON AUBONNE MORGES YVERDON VEVEY MONTREUX AIGLE MONTHEY

Le timbre unique One-cent Magenta acquis pour une valeur de 9,5 millions de dollars en juin 2014

paix habite ce séjour » écrivait l'encyclopédiste et poète Jean-François Marmontel. La boucle est-elle bouclée ? Pas encore. La « demeure » nous rappelle encore qu'habiter se mérite. Elle est le lieu où l'on reste parce qu'on peut s'y attarder. Sa racine latine *mora*, que l'on retrouve dans « moratoire », évoque en effet le retard, mais pas n'importe lequel ; pas celui de la négligence et du laisser-aller. Il se rapporte au contraire au temps excessif à trop bien faire les choses, car *mora* véhicule fondamentalement le sens de « se soucier de », « se souvenir de prendre soin », qu'on retrouve dans le dérivé *memor* qui donnera « mémoire ». La demeure cacherait donc une sorte de surcharge éthique inoubliable et sans doute la part du gain psychologique espéré en retour, concept présent justement dans l'autre dérivé *mereo*, qui signifie « mérite ». On comprend que le fait d'habiter n'est pas un acte passif mais au contraire un principe actif. Il définit des limites entre extérieur et intérieur, il enclot des volumes autant qu'il ouvre des seuils, il affiche des symboles et crée des sentiments, il contraint par ses tâches ou ses rites mais stimule ouvrages et créations.

Résumons : habiter c'est un éthos, une attitude (*habitus*) marquée par la disposition à bien faire (*habileté*) qui génère un pouvoir social (*habilitation*) autant qu'une distinction (*habit*). Finalement, habiter synthétise à la fois l'être (*bauen*) et « l'avoir » (*habeo*), avec tous leurs attributs satellisés de mérite, de mémoire, mais aussi de permanence, comme le rappelle son radical *manere*, commun à « manoir » et *mansio*, c'est-à-dire la maison, le lieu où l'on perdure.

Pas étonnant qu'avec un tel concentré de sens, nos maisons soient investies d'autant d'affects, qui se polarisent dans les jeux complexes des possessions et des limites, des transmissions et des pérennités, ou encore des esthétiques et des mises en scène, mais plus encore dans ceux des projections de soi et des introjections du lieu. Elles sont comme « un état d'âme » disait Bachelard. On pourrait même parler d'un empilement d'états d'âme, composé au fil du temps par les différents occupants, qui en auront laissé traces et vibrations, et dont ces maisons seront elles-mêmes « habitées ». Et c'est sans compter leurs énergies propres, propagées ou bloquées selon leurs expositions aux lumières et aux vents, la nature du relief ou l'écoulement des eaux. Si on peut prendre de telles considérations telluriques à la légère en Occident, tel n'est pas le cas en Asie, quand on sait l'importance de l'art chinois multimillénaire du *Feng Shui* (littéralement « le vent et l'eau ») qui continue d'être respecté dans toutes les constructions modernes ou celui du *Vastu Shastra* de l'Inde, dont la langue sacrée traduit « maison » par « temple humain » (*manushyalaya*).

Ce que nous dit cette brève analyse sémantique, c'est que le fait d'habiter est une situation éminemment subjective qu'un prix de marché ne pourra jamais résumer. L'investissement dans l'habitat contribue à réaliser l'homme, pas seulement à réaliser une affaire. C'est cette face subjective que nous souhaitons mettre en lumière dans l'investissement immobilier hors norme. Nous ne visons pas ici les architectures insolites mais souhaitons explorer quelques tendances économiques qui se situent au-delà des mécanismes du marché habituel du logement, même de luxe, et dont les clés se trouvent justement dans les perceptions subjectives. Des tendances qui rapprochent notamment le marché de l'immobilier de celui de l'art et des objets de collection, qui le replacent dans une économie de la culture.

Comparons quelques exemples récents pour saisir le changement de paradigme, dès lors qu'on entre dans l'ultime du rare et cher. Au confort nécessairement exemplaire d'une villa à 9,5 M$ sur le marché classique,

> « L'HABITER PEUT ÊTRE ABORDÉ COMME UN DES FONDEMENTS QUI PERMETTENT DE PENSER L'ESSENCE DE L'HOMME, EN CECI QU'IL N'Y A QUE L'HOMME QUI HABITE. ET CE, DEPUIS QU'IL Y A DE L'HOMME »
>
> BERNARD SALIGNON

correspondra la micro-surface d'un timbre poste de 3,7 cm de côté sur le marché des collectionneurs. C'est en effet le prix atteint en juin 2014 à New-York, par le « One-cent Magenta », timbre unique au monde. En 1970, il battait un premier record à seulement… 280 000 dollars.

Imaginons à présent une rare demeure au bord du lac Léman avec pieds dans l'eau et port privé, mise en vente à 52 M$, comme il en existe aujourd'hui quelques-unes à ces prix. Pour cette valeur, un collectionneur n'aura qu'un micro-salon de moins de 4 m^2, meublé de seulement deux fauteuils, très consommateur d'énergie et fort bruyant de surcroît. C'est bien ce qu'a déboursé l'heureux propriétaire d'une Ferrari 250 GTO en octobre 2013. Un an plus tôt, elle valait 15 millions de moins. Le même

phénomène s'observe à l'égard des demeures et des tableaux, qui franchissent le seuil des 100 M$. On connaît l'exemple du « Nu au Plateau de Sculpteur » de Picasso, vendu 106,5 M$ en 2010, avant d'être dépassé par l'une des versions

L'INVESTISSEMENT DANS L'HABITAT CONTRIBUE À RÉALISER L'HOMME, PAS SEULEMENT À RÉALISER UNE AFFAIRE

du « Cri » de Munch, partie à 120 M$ en 2012 et enfin par un triptyque de Francis Bacon, adjugé en novembre 2013 à 142 M$... en 6 minutes. Côté immobilier, nous mettrons de côté les bâtisses qui sont seulement évaluées mais ne sont pas à vendre, comme le complexe résidentiel Antilia de 27 étages, que le richissime Indien Mukesh Amban s'est fait construire à Mumbay, selon les règles du *vastu shastra*, et qui est déjà évalué à 1 milliard de dollars. C'est le changement de mains qui nous intéresse.

Fin 2012, un milliardaire japonais s'offre 3,5 hectares de terrain à Woodside dans la Silicon Valley et la splendide demeure néoclassique qui va avec, pour 117 M$. En janvier 2013, la vente du *Crespi-Hicks Estate* à Dallas pulvérise un premier record à 135 M$. En mars 2014, ce sont coup sur coup la villa *« Fleur de Lys »* et ses 2 hectares de parc, située dans le « Triangle de platine » de Holmby Hills, à Los Angeles, qui se vend pour 102 M$ cash, et la *Copper Beach Farm*, située à Greenwich dans le Connecticut, qui part à 120 M$, dotée de 20 hectares de terrain et 370 mètres de plage privée.

La résidence Antilia à Mumbay, Inde, évaluée à 1 milliard de dollars

À Londres, le milliardaire russe Roman Abramovitch s'est offert une villa à 145 M$. Elle est située dans le quartier de *Kensington Palace Gardens*, sur la fameuse « avenue des milliardaires » (*Billionaires Row*). Comme il a l'esprit collectionneur, elle s'ajoute aux 2800 m² qu'il détient aussi à Lowndes Square, acquis pour 150 M$, sans compter sa propriété de 42 hectares dans le Sussex, son île de 28 hectares à Saint-Barth, aux Caraïbes (90 M$), et l'autre en plein cœur de Saint-Pétersbourg (300 M$), ses villas au cap d'Antibes et Sainte-Maxime, ou son chalet dans le Colorado. L'un de ses voisins de Kensington Palace Gardens est le fils de Lakshmi Mittal, qui s'est fait offrir par son père une maison victorienne entourée d'un jardin de 5,5 hectares, pour 220 M$. Mais la palme revient à un appartement duplex de 1500 mètres carrés, aménagé dans les célèbres immeubles *« One Hyde Park »* de Knightsbridge, acquis par un magnat ukrainien pour 255 M$.

À l'annonce de ces prix faramineux, chacun y va de ses commentaires et prédictions : nouvelle bulle, surchauffe, démesure, etc. Pourtant, les prix de l'immobilier anglais devraient encore augmenter de 20 % dans les trois ans selon la Banque d'Angleterre. Elle a même décidé, le 26 juin

2014, d'imposer certaines restrictions au financement immobilier. Les banques britanniques devront notamment plafonner à une proportion de 15% de leur volume de prêts, ceux qui sont demandés par des clients qui s'endettent pour plus de 4,5 fois leurs revenus annuels. Une démarche qui demeure symbolique et qui ne devrait pas affecter les acheteurs que nous venons de mentionner. Certains paient cash, comme nous l'avons vu, les autres peuvent se financer ailleurs que sur la place de Londres. L'important pour eux, c'est le montant disponible qu'ils sont en mesure d'affecter à leur acquisition à un moment donné, comme dans le marché de l'art, c'est-à-dire leur capacité de transformation d'une liquidité en immobilisation stricte. Comme dans l'art également, une fois les qualités du produit constatées, c'est la rareté qui fera la différence et c'est là que se situe la subtile mutation du modèle économique. Le critère de cherté ne procède plus d'une faiblesse objective de l'offre face à une demande en masse de la part d'une population nombreuse, mais des qualités subjectives d'un bien rare, dont l'appréciation implique des effets d'apprentissage culturels, face à une demande réduite à un petit nombre d'acteurs, mais possédant une abondance de moyens disponibles.

CES HABITATIONS QUI S'ÉCHANGENT À PLUS DE 100 M$ NE TRADUISENT PAS UNE FLAMBÉE DU MARCHÉ MAIS UN NOUVEAU MODE DE FIXATION DES PRIX PAR CERTAINS CLIENTS DISPOSANT D'UNE MASSE CRITIQUE DE LIQUIDITÉ TRÈS ÉLEVÉE

Même si elle est moins chère que nos précédents exemples de « Trophy Homes », la demeure qui correspond le mieux à ce nouveau paradigme se situe à East Hampton, dans la partie new-yorkaise de Long Island, à un quart d'heure de Manhattan. Cette maison n'a rien de particulier intrinsèquement. Elle est en bois, sans agencements de très grand luxe ni architecture remarquable. Elle est

La villa *« Fleur de Lys »* à Los Angeles s'est vendue à 102 millions de dollars

certes construite de plain-pied sur un terrain de 7,5 hectares et au bord de l'eau, mais rien de plus. Elle a pourtant été acquise en mai 2014 pour 147 M$, c'est-à-dire beaucoup moins cher qu'un Picasso, au prix du centimètre carré !

Nous pouvons à présent formuler l'hypothèse que ces habitations qui s'échangent à plus de 100 M$ ne traduisent pas une flambée du marché mais un nouveau mode de fixation des prix par certains clients disposant d'une masse critique de liquidité très élevée, pour certains biens très rares. Cette rareté doit d'ailleurs s'entendre au double sens du terme : rareté objective, c'est-à-dire qui n'existe qu'en petite quantité ; rareté subjective, c'est-à-dire qui n'existe en petite quantité que par rapport à un certain type de demande. Même si une part de négociation persiste encore entre acheteurs et vendeurs, l'offre est typiquement rigide et c'est la fenêtre de compétition entre quelques acheteurs qui fera la différence, exactement comme lors d'une vente aux enchères chez Christie's ou Sotheby's. La vraie question à se poser c'est : pourquoi cela se passe-t-il maintenant ?

Pour certains experts, comme le cabinet Barnes, il existe une corrélation directe entre la politique monétaire des États, depuis la crise de 2008, et ce nouveau type d'acquisitions. En empruntant depuis lors, massivement et à des taux d'intérêt très faibles, les États ont en effet permis aux banques de générer une masse monétaire considérable. Même si cette monnaie dématérialisée ne survit que le temps des remboursements de créances, le niveau des flux est tel qu'il assure une permanence et même une croissance nette, de cette masse. Or, dans une économie de marché, ces capitaux alimentent les fortunes en proportion de leur poids respectif, de sorte que les plus grandes d'entre elles en profitent le plus. Dans le même temps, les banques centrales n'ont aucun pouvoir pour pratiquer des politiques monétaires discriminantes, qui distingueraient leurs effets selon les niveaux de fortune. Le tournant économique des années 1970 nous en donne un aperçu. Rappelons-nous, en 1971, Richard Nixon mettait fin au dernier lien entre l'or et le dollar, créant un système monétaire purement fiduciaire. Rien qu'aux États-Unis, la dette totale sur les marchés du crédit a augmenté plus de 30 fois depuis lors et la masse monétaire a été multipliée par 10. Si on y ajoute le marché boursier, c'est 14 000 milliards de dollars qui ont été injectés dans la richesse du pays. Il n'y a donc rien de surprenant à ce qu'une infime partie de ce trésor se soit trouvée affectée à des biens auxquels, comme dans l'art, l'investisseur-collectionneur décide de la valorisation par son acte d'achat.

Copper Beach Farm à Greenwich dans l'État du Connecticut a été achetée pour 120 millions de dollars

Il existe donc deux segments distincts dans le marché haut de gamme : l'immobilier de prestige ou de luxe classique, qui reste conditionné par une rareté subjective, c'est-à-dire déterminée en fonction d'une demande standard, comme nous le décrit ci-après Anthony Collé, administrateur du groupe MK à Lausanne ; et le marché hors normes qui se nourrit d'une double rareté objective et qualitative, c'est-à-dire d'objets rarissimes dans l'absolu, et en outre assortis de qualités très spécifiques. Quelles sont-elles ?

En premier lieu, les raretés qualitatives intrinsèques de la demeure, qui doivent se cumuler au maximum : l'âge, le style et ses composés artistiques intégrés (sculptures, boiseries, fresques et papiers peints, mosaïques, toitures, etc.), les surfaces et agencements, les équipements, la qualité de la construction, sa non reproductibilité, sa pérennité et son écosystème (entretien, cycles de rénovation, énergie, etc.), sa participation à l'Histoire, la célébrité de l'architecte et la place de la demeure dans sa production, la notoriété des occupants précédents, les aménagements périphériques spéciaux (piscines spéciales, jardins et parcs originaux, port / héliport privés, etc.), la superficie relative du terrain dans son environnement et son exploitation agricole éventuelle (notamment en vignes d'exception), le voisinage sélectif, la préservation de l'intimité et l'absence garantie de nuisances, les accès protégés et la sécurité, l'emplacement particulier et protégé légalement, la proximité ou au contraire l'éloignement des grands centres urbains, la polyvalence, etc.

En second lieu, le capital de considération acquis du fait de la possession du bien. C'est sa valeur sociale active, c'est-à-dire telle qu'on décide de la signifier et l'entretenir aux yeux de tous, dont le prix d'acquisition est, de ce point de vue, un élément de communication central ; ou au contraire que l'on peut occulter et tenir absolument confidentielle.

Enfin, la valeur spéculative à court, moyen et long terme (plus-value, rendement locatif et / ou agricole, transmission patrimoniale). Il existe en Suisse encore peu d'exemples d'un déplacement du marché classique vers les nouveaux critères du « hors norme ». Le cas atypique du château d'Allaman nous paraît être un des rares exemples à en faire partie, comme nous l'explique un peu plus loin son propriétaire Markus Jerger. \

LA TERRE ET L'IMMOBILIER DE LUXE EN SUISSE

Entretien avec ANTHONY COLLÉ, CEO du Groupe MK

Que pensez-vous des biens immobiliers dépassant les 100 millions de dollars ?

Effectivement, ce sont des chiffres que l'on voit à Londres et aux États-Unis. Sur le marché du luxe suisse, les choses sont différentes pour plusieurs raisons. Tout d'abord les gens qui achètent des objets à prix très chers cherchent la discrétion, alors qu'aux États-Unis, ils entrent dans une forme de compétition dans la communication. Par conséquent, il y a une fierté à payer cher qui n'a pas d'équivalent ici. Pour ma part, je ne cautionne pas le superlatif.

En Suisse, il existe une culture de la sphère privée qui fait que si on ne cherche pas la discrétion, on ne vient pas en Suisse. Et je pense que ceux qui paient trop cher sont ceux qui connaissent le moins le marché.

Voulez-vous dire qu'il existe un plafond aux prix du marché en Suisse ?

Pas nécessairement, il y a néanmoins des obstacles à surmonter si on veut se domicilier en Suisse, notamment en raison des Lex Koller et Lex Friedrich. Les acheteurs bien conseillés

JE PENSE QUE CEUX QUI PAIENT TROP CHER SONT CEUX QUI CONNAISSENT LE MOINS LE MARCHÉ.

commenceront par choisir une demeure temporaire afin de prendre la mesure du marché suisse et faire le meilleur choix.

Selon vous, quelle est la part du terrain dans la valeur des propriétés haut de gamme ?

Anthony Collé

Elle est très importante pour plusieurs raisons. En premier lieu, on doit respecter le cœfficient d'occupation des sols, qui impose des limites strictes dans la possibilité de disposer d'un terrain attenant à l'habitation.

Ensuite il existe un droit de préemption des exploitants agricoles sur toute zone exploitable qui aboutit automatiquement à une réduction des surfaces attenantes aux habitations. À quoi on doit ajouter les normes de la LAT qui rendent quasiment impossible tout dézonage pour les 15 prochaines années.

Le résultat de cette situation est qu'il est à présent impossible de reconstituer des domaines fonciers de grande taille en Suisse. Par conséquent, toute propriété qui dispose d'un tel domaine d'un seul tenant voit le prix de ses terrains multiplié par un cœfficient qui peut être très élevé, et même du rural peut rattraper le prix du constructible. Encore une fois, on ne peut pas reconstituer de grands domaines en Suisse. \

LE CHÂTEAU D'ALLAMAN ET LE HORS-NORME

Entretien avec MARKUS JERGER,
propriétaire du Château d'Allaman

Markus Jerger, vous êtes le propriétaire du Château d'Allaman. En quoi est-ce un édifice hors-norme ?

Un château est en soi hors norme, faute de quoi il ne serait pas un château ! Il est par nature un édifice d'exception à quoi s'ajoute de nos jours son caractère absolument irreproductible : la hauteur de ses tours, ses surface et volumes, l'inébranlabilité de ses fondations, l'épaisseur de ses murs, ses douves, tout est conçu pour signer la différence avec des demeures classiques, même les plus luxueuses. Quiconque voudrait construire le château d'Allaman aujourd'hui, ne le pourrait pas, ne serait-ce qu'administrativement, le permis de bâtir serait refusé. Mais il n'y a pas que cela. On s'émerveille parfois des grands whiskies ou des fines champagnes qui affichent 20 ou 30 ans d'âge. Or, Allaman c'est 800 ans d'âge ! Il a résisté à tout, aux attaques des Bernois, aux caprices des saisons, au passage d'une forteresse imprenable en une demeure de jouissance. Aujourd'hui, il est comme neuf, reparti pour 1000 ans, équipé de toutes les commodités de son temps, câblages, ascenseur, chauffages, etc. Quel bâtiment construit aujourd'hui est garanti de tenir aussi longtemps et de surcroît encore entourée de ses terres ? Le rapport des châteaux à la terre est puissant et doit le rester plus que jamais, compte tenu de la raréfaction accélérée des surfaces habitables à mesure que la population s'accroît. Allaman a su miraculeusement conserver un domaine de 33 hectares d'un seul tenant, dont 15 de vignoble, ce qui est à ma connaissance unique sur le marché suisse actuel et lui donnera encore plus de sens dans le futur. « Les châteaux ont organisé l'espace, le temps et la pensée. Ils sont par nature créateurs de sens, ils donnent sens à l'espace et au temps[1] ». C'est exactement ce que l'on ressent ici : le seul fait d'y être donne du sens et inspire la réflexion. Les historiens connaissent l'impact du lieu sur des penseurs comme Voltaire, des artistes comme Liszt, des personnalités politiques comme Cavour ou la famille Bonaparte, et plus que tous les autres, sur le comte Jean-Jacques de Sellon qui fut le réel précurseur de l'esprit de Genève en concoctant la première Société de la Paix d'Europe continentale ici même, avant de la rendre publique à Genève en 1830. C'est un autre aspect particulier de ces demeures, que des personnalités influentes y séjournent. C'est dans leur vocation d'abriter des fonctions de pouvoir militaires, fiscales, judiciaires, diplomatiques, agricoles, culturelles et sociales ou toutes à la fois. Voilà une autre exception d'un château : la diversité de ses rôles possibles.

N'est-ce pas ce que vous avez prévu dans vos plans de rénovation : laisser les options ouvertes quant à son usage futur ?

Oui exactement. J'ai voulu que le château et ses dépendances puissent revivre dans tout le potentiel de leurs 6600 m^2. L'habitation y est possible pour une seule famille, qui y trouvera une occasion unique de rassembler en un seul lieu ses différents centres d'intérêts et d'activités culturels, caritatifs, sportifs, etc. Mais comme nous vivons en des temps plus nomades, j'ai fait en sorte que le château puisse être aménagé en appartements de grand standing avec une intendance hôtelière incluse. Il peut aussi devenir une université ou un institut d'études et de recherche, et pourquoi pas, en mémoire du comte de Sellon, centré sur la paix et toute la créativité qu'elle requiert de nos jours afin d'être promue efficacement. Il est parfaitement équipé pour également accueillir le siège d'un grand groupe ou d'une fondation d'importance. Toutes les options sont ouvertes, dans la plus pure tradition historique de polyvalence des châteaux.

Quelle est votre motivation profonde dans cette entreprise de réanimation d'un tel lieu historique ?

Les bâtiments historiques ne veulent ni être abandonnés ni sauvés, ils souhaitent être aimés. Une fois qu'on a compris cela, ce qui compte, c'est la vie que l'on rend au château. Et les réponses varieront selon les futurs propriétaires qui seront encore nombreux dans le futur et sauront respecter son histoire et son éthique de paix réfléchie et pesée. Car en obtenant le droit d'habiter un tel lieu, on prend nécessairement une part de ses valeurs sociales en héritage. Les mentalités ne pourront

Elena Bidnikova

Markus Jerger

jamais s'y confondre avec celles de la Côte d'Azur ou des Caraïbes, ni même de Cologny ni se contenter d'une stratégie exclusivement résidentielle. Un château ne sera jamais une demeure ordinaire, A fortiori lorsque sa terre laisse pousser la vigne, dont la charge symbolique est très puissante. Il n'est pas réductible à une villa qualifiée seulement par le nombre de ses pièces, son jardin, sa vue et sa piscine et dont la longévité ne dépasse guère les 120 ans. Ma motivation profonde, c'est de préserver cette différence essentielle entre maison et château, une différence qui se manifeste dans les schémas mentaux d'habitation et de relation à l'histoire.

Le château d'Allaman et ses terres sont estimés à plus de 100 M CHF. Sur quoi se fonde cette valorisation ?

La valeur de la terre est primordiale car un château sans aucun terrain est quasi impensable comme tel. Mais plus encore, je constate comme tout le monde que la population sur terre augmente à une cadence géométrique. On estime qu'entre les années 550 et 700, la population de la terre était de 190 millions d'habitants. Il lui a fallu 1000 ans pour doubler, puis 300 ans puis 100 ans pour doubler à nouveau et atteindre les 2 milliards (1927). En 2014, on dépasse déjà les 7 milliards. Or, la surface habitable est une ressource incompressible que l'on sait calculer. Entre 1860 et 2014, la population suisse a quant à elle été multipliée par 4, passant de 2 à 8 millions d'habitants. L'équilibre entre la démographie et le nombre de m^2 habitables s'annonce précaire, d'autant que la Suisse est attractive. Les débats relatifs aux votations du 9 février 2014 l'ont montré : la croissance de la population implique une augmentation correspondante des infrastructures et bâtiments de services qui sont très voraces en surfaces constructibles et en coûts budgétaires. Et plus on construit, plus on attire... Si on retranche les terres agricoles et les montagnes difficilement habitables en masse, on comprend que le terrain constructible ne pourra que se raréfier et sa valeur croître en parallèle, à des prix qui en surprendront plus d'un.

Quant aux bâtiments leur prix au m^2 est très concurrentiel par rapport aux objets à vendre à Genève, Gstaad ou Cologny, qui n'ont ni les qualités de construction ni les potentiels d'activités du château. Et c'est ainsi que les experts arrivent à une valeur dépassant les 100 M CHF.

Quel conseil donneriez-vous à quelqu'un qui serait tenté d'investir dans une rénovation similaire à Allaman ?

Il faut aussi de la détermination et aimer ce qu'on fait. Ces points me rappellent l'exemplarité des horlogers de la Forêt Noire dont ma famille est issue. Leur vie était rythmée par la fabrication durant l'hiver et la vente dès le printemps. Portant leur stock de pendules sur le dos, ils parcouraient des centaines de kilomètres à pied pour livrer leurs commandes dans toute la région ainsi qu'en France, en Suisse et en Autriche. Une culture de responsabilité, de précision, de ténacité, mais aussi d'amitiés et de créativité. Cet esprit de la Forêt Noire, on le décèle dans tout le tissu industriel de la région, jusqu'à l'industrie automobile de Stuttgart. \

1) Pr. F.-X. Cuche, Université de Strasbourg »

MARKUS JERGER EN BREF

Markus Jerger est un développeur Germano-suisse spécialisé dans la rénovation d'immeubles rares de grande valeur. Ce sont des affaires d'Etat, de philanthropes et d'héritiers mais rarement d'investisseurs. En raison de budgets toujours trop serrés, les premiers restaurent, par tranches avec toujours un chantier ouvert ou en panne, faute de fonds propres ou de crédits suffisants. L'investisseur, quant à lui, valorise. A cet effet, il doit mettre l'édifice aux normes les plus modernes, tout en célébrant son Histoire. Il doit offrir la polyvalence des débouchés tout en garantissant la rentabilité. Une gageure ? Pas vraiment lorsqu'on développe un savoir-faire spécifique qui permet de replacer l'édifice dans la valeur qui fut la sienne dès sa conception et de l'inscrire dans une longévité qui avoisine les 10 siècles à venir.

7 ARCHITECTES D'INFLUENCE

MARKET INAUGURE UNE NOUVELLE RUBRIQUE
SUR CEUX QUI INFLUENCENT NOTRE VIE PAR LEUR ART, LEUR FONCTION,
LEUR MÉTIER, LEURS COMPÉTENCES... POUR CE PREMIER INDEX
ET DANS LE PROLONGEMENT DE NOTRE DOSSIER IMMOBILIER, NOUS AVONS DEMANDÉ
À PLUSIEURS ARCHITECTES, ARCHITECTES D'INTÉRIEUR ET INGÉNIEUR
DE S'EXPRIMER SUR LE THÈME DE L'INFLUENCE.
MAIS QU'EST-CE QUE L'INFLUENCE ? LE MOT INFLUENCE LUI-MÊME
EST DÉRIVÉ DU LATIN INFLUERE, QUI, APPLIQUÉ AUX COURS D'EAU, SIGNIFIE COULER,
SE JETER, MAIS AUSSI INSINUER, PÉNÉTRER. AINSI L'INFLUENCE
PEUT ÊTRE UNE ASCENDANCE, UN POUVOIR SOCIAL OU POLITIQUE PROVOQUANT
UNE INFLEXION, UNE PERSUASION, UN CONFORMISME. ELLE PEUT ÊTRE
COMPRISE SOUS DIFFÉRENTS ASPECTS NOTAMMENT CELUI DE L'EXEMPLARITÉ,
LA NOTORIÉTÉ, LA TRANSMISSION D'UN SAVOIR, LA CRÉATION DE RÈGLES
ET DE NORMES, LA CRÉATION D'UN RÉSEAU, LA RÉUSSITE
DANS UNE SPÉCIALITÉ, UNE SPÉCIFICITÉ...

Emmanuel Ventura

L'influence par l'aménagement du territoire

Emmanuel Ventura est connu pour ses projets d'aménagement urbain. Ancien collaborateur de Bernard Tschumi et de Luca Merlini, Emmanuel Ventura est aujourd'hui l'architecte cantonal du canton de Vaud. Il a pour mission de gérer son patrimoine foncier et d'implanter les nouveaux bâtiments publics dans les villes et sites stratégiques, participant aux différents schémas directeurs et projets d'agglomérations. Il porte un regard particulier sur la ville, lieu d'échanges et de vie, en constante évolution. Face au défi démographique et de la densification, Emmanuel Ventura aime invoquer le rôle de l'utopie pour aménager les villes de demain.

« L'architecture est une discipline aux multiples acteurs. De l'architecte à tous les ingénieurs spécialisés, du paysagiste aux géomètres, du maçon aux menuisiers, du couvreur aux chauffagistes. L'architecte partage au quotidien son savoir. Il apprend des autres tous les jours également. C'est l'entraîneur d'une grande équipe, un patron et un artisan en même temps. L'architecture est un véritable travail d'équipe mais l'esprit d'équipe au travail n'est pas naturel. Sans l'esprit d'équipe, la mission de l'architecte serait parfaitement impossible.

AUJOURD'HUI EN VOULANT TROP RESPECTER UNE ARCHITECTURE DU PASSÉ, ON NE RESPECTE PLUS LA VILLE.

Mais l'esprit d'équipe est un savant mélange entre individualité et travail en groupe. Ainsi le jeu de l'équipe, c'est son collectif. Ce sont des individualités au service de l'équipe. La confiance y est essentielle. C'est l'intérêt général avant l'intérêt particulier. Il n'y a pas de place à l'égoïsme, à l'individu seul, dans ce métier.

Je considère qu'une architecture doit respecter son environnement, doit respecter sa ville, avant d'être respectée. Aujourd'hui en voulant trop respecter une architecture du passé, on ne respecte plus la ville. Ce respect est dangereux car la ville en perd son sens essentiel. La ville est un lieu de vie et d'échanges, ce n'est pas un lieu de conservation. Le respect doit donc être mutuel, lieu de l'histoire, lieu de l'architecture, lieu de vies avant tout.

Selon moi, l'architecture est individuelle et personnelle, l'interprétation d'un architecte pour une question donnée. Mais elle est surtout collective. L'architecture appartient à tous et à notre quotidien. Elle dessine nos villes. L'architecture dessine nos villes, et ce sont nos villes qui doivent être belles. Le regard se porte sur nos villes. Ainsi continuons à aller de l'avant. Nous innovons dans tous les domaines, tous les jours. Regardons devant nous, imaginons le futur. Se retourner en permanence pour voir d'où nous venons est un signe d'incertitude. Je rêve d'utopie.

En guise de conclusion, je dirais qu'il faut être à l'écoute de tous et entendre les intérêts particuliers. Comprendre et respecter leur travail. Encourager à l'exemplarité et parler de la qualité. Faire comprendre que l'intérêt de tous est peut-être ailleurs que l'intérêt particulier. Qu'une architecture de qualité, qu'un urbanisme durable, que la vie de nos villes est le but commun que nous devons atteindre ensemble. Le consensus, le collectif est essentiel. La vie rêvée de nos villes en dépend. » \

RÉALISATIONS

- la pliure de l'Europe (place de l'Europe, Lausanne)
- la station M2 de la Riponne
- M2-station CFF
- la gare LEB et M2 de Flon
- la salle omnisport de Vevey

Luigi Snozzi

L'influence par l'engagement politique

Luigi Snozzi considère le métier d'architecte comme un engagement politique. Car l'architecte a une mission, celle de répondre aux questions de la société et de la ville. Socialiste, il s'oppose à une vision utilitariste et « efficientiste » du monde. L'architecte,

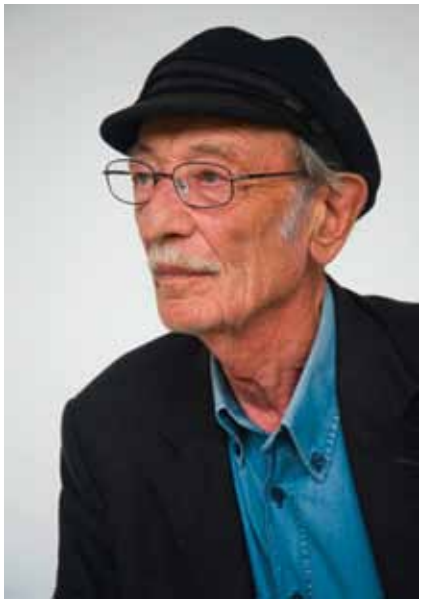

JE CROIS QUE L'ARCHITECTURE DEPUIS SON COMMENCEMENT N'A JAMAIS CHANGÉ.

dont les constructions tendent vers le permanent, doit entrer en résistance à une société actuelle consumériste qui tend à l'éphémère. Il faut penser la ville. Il a pu mettre en application sa conception de l'architecture dans le village tessinois de Monte Carasso où il a encadré pendant 30 ans toutes les décisions architecturales et urbanistiques. Un cas unique. Il s'est également distingué par son enseignement à l'EPFL, révélant de nombreuses vocations parmi ses étudiants. L'enseignement ne doit pas, selon lui, uniquement former des architectes capables, mais aussi des intellectuels doués de conscience morale.

« Mon travail d'architecte se partage entre mon activité d'architecte au bureau et l'enseignement où je peux transmettre mon savoir. Oui, j'essaie d'encourager l'épanouissement de mes étudiants et collègues. Ainsi je donne une confiance maximale aux personnes sincères, vraies. Aux autres, non.

Je considère qu'une œuvre architecturale doit être respectée. Cependant le contraire est souvent le cas et je pense que cela fait partie de notre monde. Quand je crée un bâtiment, c'est pour un but ponctuel, temporel précis, mais je cherche à répondre aussi aux nécessités de l'architecture, qui sont certainement les plus importantes.

Ainsi je ne cherche jamais l'innovation. Ce que je cherche, c'est de toujours donner des réponses correctes aux thèmes en jeu, parce que je crois que l'architecture depuis son commencement n'a jamais changé.

J'ai des rapports magnifiques avec plusieurs confrères architectes. Je pense à Alvaro Siza, à Edoardo Souto de Moura, à Francesco Venezia, à Paolo Mendes da Rocha. Avec des personnes déjà décédées comme Max Frisch, Igor Strawinski, Oscar Niemeyer, Livio Vacchini, mon ancien copain de travail. J'entretiens également de très bons rapports avec la nouvelle génération d'architectes, surtout tessinois. Mais je ne me sens pas trop impliqué dans les réseaux professionnels. » \

RÉALISATIONS

- maison Snider (Verscio)
- maison Kalman (Minusio)
- école primaire (San Nazzaro)
- la Casa Bianchini (Brissago)
- aménagement de la ville de Monte Carasso

INVESTISSEZ DANS LE NOUVEAU MARKET.
LE MAGAZINE DE LA GÉOPOLITIQUE, DE LA FINANCE ET DE LA CULTURE.
ABONNEZ-VOUS SUR MARKET.CH
69 chf pour 1 an - 119 chf pour 2 ans
App Store
market

flûte FESTIVAL

LA CÔTE FLÛTE FESTIVAL

02 OCTOBRE 05 2014

ARTISTES

BARTHOLD KUIJKEN I MAXENCE LARRIEU I
PHILIPPE BERNOLD I JAN DE WINNE I
MATTHIAS ZIEGLER I SARAH RUMER I
RICCARDO GHIANI I NICOLA MAZZANTI I
SOPHIE DUFEUTRELLE I SILVIA CAREDDU I
JOSÉ-DANIEL CASTELLON I
JIKKENKOBO.CH I ENSEMBLE FRATRÈS I
ENSEMBLE BAROQUE DU LÉMAN I
L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE GENÈVE I
...ET BIEN D'AUTRES !

LIEUX

THÉÂTRE DE GRAND-CHAMP I
MOULIN EN CLARENS I TEMPLE DE BURSINS I
TEMPLE DE GLAND I club13o6 I
À GLAND, VICH, BURSINS ET NYON.

market magazine | FERRING PHARMACEUTICALS | Gland | PERRIN

RÉSERVATIONS : INFO@FLUTEFESTIVAL.CH I WWW.FLUTEFESTIVAL.CH

Mario Botta

L'influence par l'aura internationale

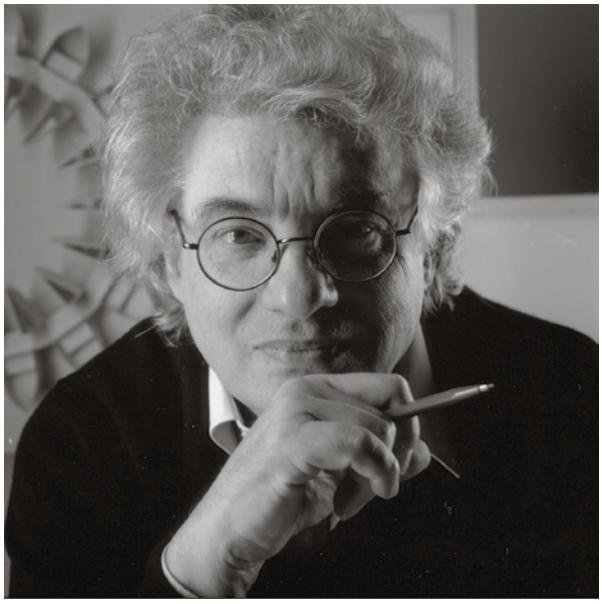

Est-il encore la peine de présenter Mario Botta ? Son œuvre est connue dans le monde entier. Ses rencontres avec Le Corbusier et Louis Kahn, éminents représentants du « brutalisme », l'ont beaucoup marqué et ont inspiré son langage architectural. Il s'est révélé par ses constructions aux formes géométriques épurées, des cubes stricts, des corps cylindriques, avec des ouvertures comme des entailles et l'utilisation de matériaux comme la pierre et les briques. Le travail de Mario Botta est un dialogue entre ses bâtiments, le paysage et l'histoire du site. Car c'est le contexte qui forge le caractère d'une œuvre architecturale. Pour Mario Botta l'architecte est donc à la fois un artisan et un intellectuel qui se doit de comprendre le territoire et l'histoire. Il exerce également une intense activité d'enseignant et chercheur. Il donne de nombreux séminaires, conférences. Il a enseigné à l'EPFL et a cofondé la nouvelle académie d'architecture de Mendrisio, afin de délivrer une interprétation moins technique du métier d'architecte, mais centrée sur des disciplines humanistes.

LE BÂTIMENT QUE JE CRÉE EST AUSSI UNE FORME D'EXPRESSION FORMELLE DE L'HISTOIRE.

« Mon travail d'architecte doit répondre à des besoins donnés par le maître d'ouvrage. Reste implicite le fait qu'à travers un métier on transmet aussi un savoir et une culture propres à sa génération. Est-ce que j'encourage les autres à s'épanouir dans leur travail ? Vous savez, chacun de nous fait ce qu'il peut. Mais le travail, tout le travail exige un rapport de confiance réciproque.

Comme toutes les expressions du travail de l'homme, l'œuvre architecturale doit être respectée.

Mon travail, le bâtiment que je crée, est une réponse à des nécessités et à des fonctions dictées par la collectivité mais on peut l'interpréter aussi comme une forme d'expression formelle de l'histoire. Je n'ai d'ailleurs aucun style préféré. J'enseigne à l'Académie d'architecture de Mendrisio. » \

RÉALISATIONS

- le Musée Tinguely (Bâle)
- le Musée d'Art Moderne de San Francisco
- la Cathédrale d'Evry
- le Centre Dürrenmatt de Neuchâtel
- la galerie Watari-um à Tokyo
- l'Église Saint Jean-Baptiste de Mogno
- la Tour Moron

INVESTISSEZ DANS LE NOUVEAU MARKET.
LE MAGAZINE DE LA GÉOPOLITIQUE, DE LA FINANCE ET DE LA CULTURE.
ABONNEZ-VOUS SUR MARKET.CH
69 chf pour 1 an - 119 chf pour 2 ans
App Store
market

Didier Jordan et François Blondel

L'influence par les matériaux

Elena Budnikova

Didier Jordan et François Blondel sont connus pour leur maîtrise de savoir-faire ancestraux et leur connaissance approfondie des matériaux. Afin de délivrer un travail sur mesure, ils ont mis en place leur propre programme de mobilier, créant ainsi des pièces uniques. Ils ont réuni au sein d'Atelier Nova l'alliance de savoir-faire d'artisans, la maîtrise de technologies et la connaissance des matières. « Notre démarche de travail d'architecte est basée sur l'échange. Nous investissons beaucoup d'énergie à intégrer le métier de nos partenaires et des artisans avec lesquels nous collaborons. En associant ces différents savoir-faire à une démarche de recherche contemporaine, nous faisons évoluer les pratiques professionnelles des sociétés avec lesquelles nous collaborons. Nous avons également constitué l'équipe de notre atelier autour de collaborateurs dont les compétences vont du design à l'architecture, en passant par la serrurerie et la menuiserie. Ces compétences nous permettent de travailler au plus proche des matériaux et de leur mise en œuvre.

Bien entendu nos collaborateurs et partenaires sont les chevilles ouvrières de nos réalisations. Dans le domaine de la création, il est important que les protagonistes s'impliquent à 100 % dans leur activité professionnelle. La réalisation d'un projet innovant fait appel à un certain nombre de compétences professionnelles mais également à tout le vécu des personnes engagées.

La confiance de nos clients est cruciale dans le développement des projets. En effet le rapport de confiance entre le maître d'ouvrage et l'architecte est une condition sine qua non à la réalisation d'un projet abouti. L'ambition conceptuelle et l'innovation technique nécessitent une prise de risque qui ne peut avoir lieu que dans une relation soudée entre les différents partenaires du projet.

Travaillant principalement dans le domaine de l'architecture d'intérieur, le choix nous est toujours donné de nous inscrire dans la volonté architecturale du lieu ou d'aller à son encontre. Néanmoins, en aucun cas nous ne pouvons nous en affranchir totalement. Une œuvre architecturale mérite le respect mais dans le cadre de sa fonction. Lorsque l'objet ne remplit plus sa fonction, il doit évoluer ou céder sa place. Les interventions contemporaines sur des bâtiments séculaires sont généralement les plus respectueuses de l'acte architectural historique. Pour nous l'innovation n'est pas un objectif en lui-même. Être innovant signifie forcément s'affranchir de ce qui a déjà été fait. Nous travaillons à l'élaboration de projets répondant le plus directement aux mandats définis pas nos clients. L'innovation entre en jeu lorsque les solutions offertes à ce jour ne nous permettent pas d'atteindre le but fixé. Il peut s'agir de contraintes techniques, conceptuelles ou financières. Il s'agit donc de gérer un équilibre entre connu et innovant. Nous investissons beaucoup de temps dans la rencontre et l'échange avec les milieux professionnels suisses et internationaux. Nous ne faisons en revanche partie d'aucun réseau préétabli. Nous préférons fonctionner de manière plus ouverte et rencontrer au gré des projets et des réflexions qu'ils impliquent. Les salons professionnels sont un autre moteur de rencontres très fructueuses. » \

LORSQUE L'OBJET NE REMPLIT PLUS SA FONCTION, IL DOIT ÉVOLUER OU CÉDER SA PLACE.

RÉALISATIONS

- Nestlé Conference Center
- restaurant de l'école des Roches (Crans-Montana)
- salle de conférence KBA Nota Sys
- maison passive

Alexandra de Garidel-Thoron

L'influence par l'art

Alexandra de Garidel-Thoron est connue pour sa créativité dans l'approche des espaces et son style. Chacun de ses chantiers est absolument unique. Perfectionniste, avec un sens exacerbé du détail, Alexandra de Garidel-Thoron ne recherche jamais la simplicité, au contraire. Chaque chantier est une nouvelle opportunité d'ouvrir un laboratoire constitué de formes, de matériaux, de mots, de perspectives. Elle puise son inspiration dans chaque détail du quotidien, dans l'art et la mode. Car Alexandra de Garidel-Thoron nourrit une passion débordante pour l'art, et ce dès son plus jeune âge. Ses brillantes études à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, un MasterCard en sciences économiques à la London School of Economics ainsi qu'une carrière dans la finance ne la dévieront pas de sa passion. « Mon métier est créatif et non technique. Je ne transmets pas directement mon savoir-faire. Par contre je transmets aux autres une passion pour un projet, le goût du détail, l'envie de faire des recherches techniques très poussées. C'est plus un échange et un challenge du savoir-faire des autres qu'une transmission du savoir-faire. Un chantier, c'est une équipe. Vous ne pouvez ni motiver les gens ni réussir un chantier sans échanger. L'échange est également fondamental avec le client. Je ne veux pas avoir de carte blanche. Je veux l'impliquer. Car le client m'amène sa folie. Il peut me demander des choses totalement insensées, je ne dis jamais non car c'est mon rôle d'intégrer ses idées. J'essaye de capter mieux que mes clients et avant eux ce dont ils ont envie.

L'ART EST UNE SOURCE D'INSPIRATION ABSOLUMENT MAGIQUE QUI PERMET DE CASSER LES BARRIÈRES.

Mon point fort est de savoir identifier le talent de chaque personne. Une fois que j'ai trouvé son point fort, je vais l'utiliser au maximum. Et pour exercer ce métier, la passion est essentielle. Nous sommes dans un métier de désir, de rêve. C'est un métier qui demande trop de choses, trop d'engagement, pour ne pas avoir de passion. J'ai un côté un peu maniaque. Je revois et je valide tous les plans. Les plans sont tellement importants. Une erreur de 5 cm nous coûterait très cher. Il se pose toujours la question d'adapter un bâtiment aux nouveaux besoins ou de le conserver en l'état. Et c'est la notoriété qui y répond. Les grands noms de l'architecture doivent faire partie de l'histoire avec des lieux conservés. D'un autre côté, il faut faire évoluer les bâtiments d'usage courant. Sinon ils deviennent vétustes, jusqu'à la décrépitude. Tout doit évoluer. Ce qui n'évolue pas, comme les langues, meurt. L'évolution, dans chaque élément de la vie, est naturelle et inévitable, à moins que l'humain décide de lui-même d'arrêter le temps sur un objet précis. Pour chaque chantier, nous recherchons de nouveaux matériaux, de nouveaux tissus. Mes chantiers sont donc plus avant-garde que répétition d'un style. Je déteste la répétition. J'ai un réel plaisir à travailler avec des artistes. J'adore les designers, les gens créatifs. Ainsi je m'inspire beaucoup de l'art et de la mode. L'art est une source d'inspiration absolument magique qui permet de casser les barrières. Et la mode est en recherche de renouvellement perpétuelle. En fait l'inspiration est partout. J'aime observer la nature, il n'y a jamais de faute dans la nature, elle ne fait jamais de fautes de goût.

Je suis vraiment quelqu'un de créatif mais pas du tout de marketing, ni de commercial. Mais quand on a du talent, on finit toujours par sortir du lot. Le talent est presque auto-suffisant, avec un peu de chance. » \

RÉALISATIONS

- Lausanne Palace
- Banque Heritage
- s'y ajoute une longue liste de maison privées en Europe et outre-Atlantique

Christian Menn

L'influence par la conception de ponts

Christian Menn est connu et reconnu pour l'esthétisme de ses réalisations. Ses ponts sont considérés dans le monde entier comme des œuvres d'art, tant du point de vue technique que par la beauté que leur confèrent des courbes épurées et élégantes. Originaire des Grisons, il débute sa carrière dans cette région montagneuse très exigeante. Il construira une centaine de ponts dans toute la Suisse. Il a fait progresser l'art de la conception des ponts grâce à ses recherches sur les structures en béton. Il s'est également impliqué dans l'établissement de normes de construction. Christian Menn est certainement l'un des ingénieurs les plus importants dans le domaine des ponts en béton. Il a reçu de nombreux prix dont la médaille d'or Freyssinet, la médaille Carl Friedrich Gauss, le Bridge Design Award 2007.

« L'objectif principal de l'architecture est simplement un « nouveau style », alors que pour l'ingénieur que je suis, l'objectif est l'amélioration de l'économie et de l'esthétique sur la base de nouvelles idées, de nouvelles méthodes et de nouveaux matériaux de construction.

Ainsi je dois toujours rechercher un style innovant.
Après 20 ans d'activité en tant que dirigeant d'une société d'ingénieurs, je suis devenu professeur en statique et construction à l'École polytechnique fédérale de Zurich (ETH). J'ai également donné d'innombrables conférences sur la conception de ponts, écrit de nombreux articles et pendant plusieurs années, je fus président des normes suisses SIA (Société suisse des ingénieurs et des architectes) des structures en béton.

En tant que professeur à l'ETH, mon rôle était d'encourager mes étudiants et de leur permettre de s'épanouir dans leur travail.

Je suis absolument convaincu que l'œuvre architecturale mais aussi l'excellent travail d'ingénierie doivent être respectés.

D'ailleurs je pense que les ponts bien conçus appartiennent depuis l'Antiquité aux structures les plus représentatives de la culture de la construction.

L'esthétique est pour moi très importante. Je distingue deux types. L'esthétique « man made » créée par le concepteur et l'esthétique naturelle qui est inhérente au sujet lui-même (une fleur, un cristal...). Puisque les caractéristiques naturelles comme l'environnement et la gravité sont des fondamentaux prédominants dans la conception d'un pont, un bon concept de pont est toujours basé, en termes

LES PONTS APPARTIENNENT DEPUIS L'ANTIQUITÉ AUX STRUCTURES LES PLUS REPRÉSENTATIVES DE LA CULTURE DE LA CONSTRUCTION.

d'économie et d'esthétique, sur l'efficacité structurelle naturelle et non sur des concepts structurels inutiles, des matériaux de construction et une décoration artistique inappropriés.

Mes implications les plus importantes au niveau professionnel sont d'une part la réalisation de ponts innovants, élégants et économiques, et d'autre part l'élaboration des normes SIA pour les structures en béton. » \

RÉALISATIONS

- le pont Ganter
- le pont Sunniberg
- le viaduc de Felsenau
- le pont Leonard P. Zakim Bunker Hill à Boston

Vincent Mangeat

L'influence par l'enseignement

Elena Budinkova

Vincent Mangeat est connu pour avoir placé l'enseignement, conjugué avec la pratique de l'architecture, au centre de son travail. Il devient professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich de 1985 à 1990 puis à l'EPFL de 1990 à 2006. Vincent Mangeat est animé par une volonté de transmettre. Le contact, le questionnement des étudiants lui permettent d'enrichir sa quête de sens et nourrissent son travail d'architecte. D'ailleurs il ne joue pas le rôle du maître dispensant son savoir, mais préfère se mettre à l'écoute de ses étudiants et les orienter. En 2006, l'EPFL lui décerne le titre de professeur honoraire. Mais Vincent Mangeat n'entend pas cesser l'activité d'enseignant et co-fonde en 2007 l'École Spéciale d'Architecture de Lausanne (ESAR).

« L'influence de l'architecte se mesure à la place qu'il redonne à l'homme, parce que l'homme est au centre de ce qui est bâti pour lui. Je fais partie de ceux qui souhaitent réhabiliter l'homme dans la finalité de la construction. Je constate pourtant qu'aujourd'hui c'est presque une provocation.

Les grands débats du début du XX^{e} siècle sur l'architecture moderne étaient magnifiques mais aussi extrémistes d'un certain point de vue. Il fallait absolument se décaler par rapport à l'histoire et à la mémoire, partir de zéro, innover à tout prix. J'essaie quant à moi de me placer sur la continuité de l'arbre de l'architecture. On peut faire des choses ultra-modernes mais qui appartiennent au temps long, inscrites dans l'histoire mais avec une écriture d'aujourd'hui. Et ça, les gens le sentent sans avoir à leur expliquer.

MON INFLUENCE PROCÈDE SANS DOUTE DU PLAISIR QUE J'AI D'ENSEIGNER AVEC DE L'ATTENTION, DE L'ÉMOTION, PAS SEULEMENT DE RENSEIGNER !

Mes bâtiments sont atypiques ? Mais qu'est-ce qui est typique ? Il faut savoir de quoi il s'agit. Quel est le thème ? Quelle est la fonction de cette maison ? Tout cela se résout par la définition de la place de l'homme. Si on parle d'habitat alors, immédiatement, c'est l'homme qui surgit, il est au centre. Alors on peut répondre que le « type » renvoie à ce qu'il y a de plus immémorial dans l'habitat humain, c'est-à-dire un logis qui encercle un espace, les pièces autour d'une cour, la Domus. Ce réflexe de bâtir autour de quelque chose est observé depuis que le monde est monde car c'est un dispositif protecteur, c'est cela qui est typique et l'inverse qui serait atypique donc. Mais aujourd'hui, être typique devient atypique ! Mon influence en tant qu'enseignant doit sans doute procéder du plaisir que j'ai d'enseigner avec de l'attention, de l'émotion, pas seulement de renseigner ! Et puis il faut aussi savoir encourager les étudiants, le but est qu'ils puissent eux-mêmes s'accomplir. En cela, il n'y a pas plus belle activité qu'enseigner. Dans toute activité, c'est le plaisir et la confiance dans l'engagement qui permet de s'accomplir. Il faut donc le manifester soi-même à 100 %. Par exemple, je ne pars jamais en vacances mais en même temps, je trouve un tel plaisir dans ce que je fais. Pourquoi devrais-je en prendre ?

Mes réalisations sont un peu comme mes enfants, d'une certaine façon, elles se parlent. Tout ce que je bâtis est relié, un peu comme une société de maisons. Cela se manifeste parfois chez leurs occupants qui se lient d'amitié et se parlent entre eux du simple fait qu'ils m'ont eu comme architecte. La parole est d'ailleurs l'une des trois fonctions essentielles d'une maison. L'habitat sans parole a un nom, c'est le cachot. Des maisons sans paroles ne sont pas de vraies maisons. » \

RÉALISATIONS

- Maison de l'Écriture (Montricher)
- Église Tantour de Jérusalem
- Gymnase de Nyon
- bâtiment pour le personnel de Swisscontrol à la Dôle, etc.

LE NOUVEAU MAGAZINE

IMMOBILIER DE L'AGEFI

EN KIOSQUE **LE 26 JUIN 2014**

LA SUISSE SUR LA VOIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Elena Bidnikova

Jérémie Venarre

LA SUISSE, PETIT PAYS AUX RESSOURCES NATURELLES LIMITÉES, S'EST ADAPTÉE À UN ENVIRONNEMENT MONTAGNEUX A PRIORI HOSTILE POUR L'HOMME. AUJOURD'HUI ELLE DOIT FAIRE FACE À DE NOUVEAUX DÉFIS : LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION, LA RARÉFACTION DES MATIÈRES PREMIÈRES...

Comment la Suisse s'est-elle préparée à répondre à ces enjeux ? Existe-t-il une spécificité helvétique dans son rapport à l'environnement qui la prédispose au changement ? Le pays s'est engagé sur la voie du développement durable. Peut-on dire que la Suisse représente un modèle dans ce domaine ? La Suisse a la réputation du pays propre, en ordre, un tantinet strict, avec des villes impeccables, calmes et prospères, et des paysages naturels de cartes postales. Cela est peut-être caricatural mais toute caricature contient un fond de vérité. Peut-être est-ce dans le caractère, l'ADN suisse d'agir en tenant compte de son environnement et de prendre soin de la nature ?

DES RACINES CULTURELLES

Pour trouver un début d'explication, remontons le fil de l'histoire jusqu'aux Celtes et plus précisément aux Helvètes, les premiers à habiter, au I^{er} siècle avant J-C, le territoire de ce qui est la Suisse aujourd'hui. Les Celtes avaient un rapport particulier à la vie et au sacré, dominé par le panthéisme. Ils considéraient que le divin est partout, dans chaque élément de la vie : un arbre, une fleur, un animal, une rivière, un rocher... un esprit protéiforme et intelligent. La figure du druide, initié aux mystères de la nature, jouait alors le rôle du prêtre et d'intermédiaire entre les hommes et la nature.

Il est également intéressant de noter que le mythe fondateur de la nation Suisse, Guillaume Tell, participe lui aussi au culte de la nature. Paysan et chasseur, il symbolise à la fois la force et la proximité avec son environnement naturel. Et c'est cette proximité, sa connaissance de son environnement qui lui a permis de vaincre le bailli autrichien.

Des racines celtiques, le culte de la nature. Nous pouvons ajouter un autre élément. Une conscience développée au cours des âges de vivre dans un petit pays, aux ressources naturelles limitées, et donc à protéger.

De plus la Suisse, pays de montagnes, est parvenue à s'adapter à cet environnement compliqué pour l'homme. Elle est aussi particulièrement sensible au dérèglement climatique : fonte des glaciers, aggravation des catastrophes naturelles, problèmes d'alimentation en eau. Tout cela participe à entretenir une conscience de l'environnement, suscitant ainsi une réflexion sur l'avenir.

L'EXEMPLARITÉ SUISSE

Cet attachement profond à l'environnement s'exprime au niveau politique. Les autorités helvétiques se sont donc très tôt emparées du sujet du développement durable. En 1992 la Confédération s'engage à mettre en œuvre une politique de développement durable lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de Rio de Janeiro. La mise en place de cette politique a été rapide et exemplaire. Dès 1993, le Conseil fédéral crée le Comité interdépartemental pour le développement durable (CIDD), regroupant une trentaine de services fédéraux, chargé d'appliquer la politique de développement durable. En 1997, la Suisse présente sa première stratégie nationale et son plan d'action. En 2003, un système de monitoring est mis en place afin de mesurer l'évolution des différents aspects du développement durable.

Mais la Suisse va plus loin et inscrit le développement durable au cœur de ses institutions. En 1999, une révision de la Constitution fédérale a été adoptée par le peuple, avec trois nouveaux articles (les articles 2, 54 et 73) relatifs au développement durable, qui en font une tâche obligatoire pour la Confédération et les cantons. Tous les échelons, du canton aux communes, sont impliqués. Le Conseil fédéral a mis en place une politique volontariste ambitieuse. Dans sa Stratégie pour le développement durable 2012–2015, il fixe dix défis clés et des mesures pour chacun d'eux. La transition énergétique est un des principaux objectifs. Elle doit permettre un approvisionnement en matières premières moins dépendant de l'étranger et moins risqué, comme le montre la décision de sortir du nucléaire suite à la catastrophe de Fukushima en 2011. Elle vise d'une part à réduire les émissions de CO2 et de gaz à effet de serre et d'autre part une utilisation économe de l'énergie et l'essor d'énergies renouvelables. Les objectifs sont ambitieux : ramener les émissions de gaz à effet de serre au moins 20 % au-dessous du niveau de 1990 d'ici 2020 et augmenter jusqu'à 50 % la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie d'ici 2020.

LE GAZ NATUREL / BIOGAZ, UNE SOLUTION DANS LE MIX ÉNERGÉTIQUE SUISSE

Les autorités helvétiques ont montré la volonté de développer cette énergie, notamment en adoptant une réduction de l'impôt sur les huiles minérales pour le gaz naturel et le biogaz. La réduction fiscale sur les carburants gazeux, adoptée par le Parlement, est entrée en vigueur en 2008, avec l'assurance qu'elle tiendra au moins jusqu'en 2018. Un vrai engagement dans la durée pour le développement de véhicules à gaz naturel / biogaz sur le territoire helvétique.

Car il s'agit d'apporter une réponse à la densification du trafic routier, aux émissions de CO2 qui en découlent. Le gaz naturel / biogaz semble bien constituer une solution. En effet, il est avéré que les véhicules à gaz naturel réduisent les émissions de CO2 de 40 % et rejettent 60 à 95 % de substances polluantes en moins. Il faut ajouter que le carburant fourni en Suisse est composé en partie de biogaz, à hauteur environ de 20 %. Le biogaz est particulièrement intéressant. C'est une énergie renouvelable, issue de la fermentation de déchets, déchets verts, boues d'épuration. Son impact environnemental est donc très limité, bien meilleur que d'autres énergies renouvelables. Ainsi en prenant en compte la production et la combustion, le biogaz ne rejette que 5 grammes de CO2 au kilomètre alors que l'essence en rejette 160 grammes et le diesel 156. Le gaz naturel / biogaz, lui, émet 100 grammes au kilomètre. Cela en fait un des carburants les plus propres et respectueux de l'environnement. Un autre argument plaide en sa faveur : son coût. Au volant d'une Golf VII, vous parcourez avec 100 francs 1695 km au gaz naturel / biogaz, mais que 1304 km avec du diesel et 1211 km à l'essence.

Ce carburant semble avoir toutes les qualités. Mais peut-on rouler au gaz naturel / biogaz en Suisse ? Existe-t-il une offre de véhicules adaptée ? La réponse est oui. Car les constructeurs automobiles ont investi dans ce domaine d'avenir et poursuivent activement leur recherche et développement. Il existe ainsi sur le marché suisse une réelle offre de véhicules fonctionnant au gaz naturel / biogaz et il est même possible, dans certaines stations-service, de

LA SUISSE N'EST PAS ENCORE UN PAYS « DURABLE »,

faire le plein avec 100 % de biogaz. Des marques comme Volkswagen, Fiat, Audi, Mercedes Benz, SEAT, Skoda, Opel, Lancia, IVECO proposent des modèles à gaz naturel / biogaz, dont le prix de vente est équivalent aux modèles diesels. Citons l'Audi A3 g-tron, la SEAT Leon TGI Ecofuel ou la Mercedes Class E 200 NGD. Côté technique, ils sont équipés d'un réservoir à essence, ce qui permet encore d'augmenter l'autonomie.

Reste la question des stations de remplissage. Ce n'est pas vraiment un point noir. La Suisse en compte 140, plutôt bien répartis sur tout le territoire. Ce n'est pas encore suffisant mais leur nombre va augmenter dans les années à venir. L'engagement en faveur du gaz naturel porte ses fruits. Les ventes de véhicules à gaz naturel / biogaz en 2013 ont augmenté de 32 %. Les pouvoirs publics et certaines entreprises ont opté pour ces véhicules pour constituer

leur flotte, à l'image de Die Post, Swisscom ou DHL Express. Les véhicules à gaz naturel bénéficient d'ailleurs d'une politique active de soutien, de la part de l'industrie gazière qui offre 1000 francs pour l'achat d'un véhicule, mais aussi de certains cantons réduisant ou même parfois renonçant à la taxe automobile. Les véhicules à gaz naturel / biogaz s'inscrivent donc durablement dans le paysage automobile suisse.

LAVAUX, LA PROTECTION D'UN SITE D'EXCEPTION

Lavaux est un site magnifique, un paysage façonné par l'homme au cours des siècles, offrant à la vue des vignes en terrasses qui tombent sur le lac Léman. L'inscription du site au patrimoine mondial de l'Unesco en 2007 fut alors une reconnaissance du caractère exceptionnel de l'endroit. L'inscription crée aussi un engagement, celui de protéger le paysage et de conserver l'activité viticole et son histoire vieille de 800 ans.

Dans un tel environnement, il s'est forgé dans la population une vraie sensibilité patrimoniale et paysagère. Ainsi à Lavaux « les gens sont vraiment conscients et fiers de leur maison et de leur village. Ils portent une attention

L'ÉCONOMIE VERTE ET L'INNOVATION SONT DEVENUES DES AXES STRATÉGIQUES

toute particulière à la rénovation et à l'aménagement » confirme Emmanuel Estoppey, de l'association Lavaux Patrimoine mondial, gestionnaire du site. L'association regroupe les communes, les vignerons, le secteur du tourisme et de l'hôtellerie, la population et joue le rôle de facilitateur entre tous ces acteurs.

L'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco a apporté une visibilité et une notoriété au niveau national et international. C'est une réelle opportunité de mettre en valeur la région et ses produits pour permettre à la viticulture de se maintenir. Il s'agit également de développer le tourisme en Lavaux, mais un tourisme responsable et respectueux, « un tourisme qui

une légende...

la aussi il faut une legende...

vient oxygéner l'activité viticole. Et cela doit passer par le développement durable » explique Emmanuel Estoppey. L'objectif est de permettre aux « viticulteurs de vivre convenablement de leur activité et de développer une double activité d'œnotourisme et de visites de sites qui soit en adéquation avec la réalité et la vie de Lavaux ».

Gérald Vallélian, syndic de Saint-Saphorin, partage cette vision de développement du site. D'ailleurs il fourmille d'idées pour sa commune, petit village médiéval de 375 habitants, accroché au pied du Léman. Le village est cité parmi les plus beaux villages de Suisse romande, « mais cela ne nous apporte rien » commente le syndic. Sa priorité : amener du monde et de l'activité au village qui compte deux vignerons au bourg même, cinq sur la commune. De plus, deux restaurants accueillent les visiteurs pour les réputés filets de perche au Café du Raisin et une cuisine raffinée à l'Auberge de l'Onde. Amener du monde, mais pas n'importe comment. Il prépare notamment l'arrivée des Aquarels du Léman, d'élégants bateaux solaires, au port de Saint-Saphorin. Les visiteurs pourront s'offrir une très belle balade d'une heure sur le lac

en bateaux solaires avec une vue magnifique sur le vignoble dans un silence absolu. Une expérience inoubliable. C'est aussi une autre manière de découvrir le site de Lavaux, depuis le lac. Pour cette année, la date retenue est le week-end des 30 et 31 août, au départ du charmant port de St-Saphorin. Mais dès l'année prochaine, les balades seront organisées tous les week-ends et en semaine sur réservation.

L'idée est de faire de Saint-Saphorin le point de départ de la découverte des vignobles de Lavaux et d'intégrer la balade en bateaux solaires au parcours proposé aux visiteurs dans le respect du site. Arrivée à Chexbres en train, marche jusqu'à Saint-Saphorin et balade en bateaux solaires, dégustation au Vinorama, le centre de dégustation des vins de Lavaux. Ainsi à Lavaux, tout est fait pour favoriser les transports publics et les déplacements à pied ou à vélo. Depuis le 1er juillet, les CFF proposent un Lavaux pass qui permet d'utiliser tout type de transport, bus et train, durant toute la journée, pour 12,40 francs. Mais le tourisme ne doit pas nuire à l'activité viticole, c'est le credo. Pas de tourisme de masse, mais des petits groupes qui pourront être au contact des vignerons, afin de faire comprendre le paysage, l'interaction entre l'homme et la nature, et de faire percevoir l'histoire viticole de la région. C'est dans cet esprit que le syndic, également vigneron-œnologue au Domaine des Faverges a reconverti son exploitation de 6,5ha à la culture biologique dès 2013. « J'applique aussi des pratiques de biodynamie ». Dans cet environnement particulièrement sensible, une telle démarche trouve son sens. « Nous n'avons plus le droit de négliger la protection de nos terroirs, de notre Lac. Nous avons plus de 800 ans d'histoire viticole, et nous devons transmettre des terres et un environnement le moins pollué possible aux générations futures ». Cette démarche est également qualitative à long terme, les vins issus de ce type de culture ont une reconnaissance accrue de la part des amateurs et des professionnels. D'autres domaines novateurs ont aussi la même vision, mais peu ont la chance d'avoir un domaine groupé leur permettant de labelliser leur production. La viticulture à Lavaux reste majoritairement le fait de petits producteurs, passionnés et amoureux de leur terroir. Mais la voie est tracée, et nul doute que l'avenir passe par cette remise en question.

La façade du SwissTech Convention Center, sur le campus de l'EPFL, recouverte de panneaux solaires nouvelle génération créés par Solaronix

QUELQUES INNOVATIONS ÉCOLOGIQUES « SWISS MADE »

Ainsi la transition énergétique et l'économie verte ouvrent de nouvelles perspectives technologiques et de nouveaux marchés. La Suisse, pays de tradition d'innovations, de technologies de pointe, l'a bien compris. L'économie verte et l'innovation sont devenues des axes stratégiques de la politique économique de la Confédération, avec une volonté affichée de mettre davantage l'accent sur la recherche,

Le projet CleanSpace One vise la création d'une famille de satellites destinés au nettoyage de débris spatiaux opérationnels dès 2016 ou 2017

L'avion solaire Solar Impulse

la formation et l'innovation. Car l'économie verte est le moyen de renforcer la compétitivité de son économie et de se placer comme une référence au niveau international sur ce marché en pleine expansion. La Suisse a tout pour réussir, une formation de qualité, une communauté de chercheurs hautement qualifiés et une forte capacité d'investissement. La Suisse, et tout particulièrement la Suisse romande, ont vu apparaître une multitude d'entreprises et de start-ups dans le secteur de

l'innovation verte. Qui n'a pas entendu parler de Solar Impulse, le projet un peu fou de tour du monde en avion solaire de Bertrand Piccard et d'André Borschberg ? Solar Impulse 2 a fait un vol de test le 2 juin dernier et devrait être prêt pour le tour du monde dès l'année prochaine en 2015.

En matière de mobilité et de transport, la Suisse innove, à l'exemple de la « Libellule », voiture électrique au toit solaire développée par Catecar. Pas besoin de recharge au réseau, la voiture produit elle-même son énergie et possède une autonomie de 1000 km. Il existe également des bateaux solaires suisses, conçus par l'entreprise vaudoise Grove Boats. Bateaux solaires et hybrides, ils sont commercialisés dans toute l'Europe et sont destinés aux professionnels du tourisme pour le transport de passagers. Notons le dernier modèle, le Solar SeaCleaner 400, un bateau de nettoyage de zones portuaires et de baignade à l'énergie solaire. Dans le secteur de l'énergie, des avancées « made in Switzerland » sont notables. La start-up de l'EPFL Enairys Powertech, maintenant soutenue financièrement par le Conseil d'État vaudois, a développé des solutions de gestion et de stockage d'énergies renouvelables, connues pour leur intermittence, par air comprimé (technologie HyPES). Solaronix de son côté a créé une nouvelle génération de cellules solaires, à colorant, fonctionnant en lumière diffuse. Elles offrent de nouvelles possibilités d'utilisation et de design sans précédent. Ces panneaux solaires recouvrent la façade verticale du SwissTech Convention Center sur le campus de l'EPFL, une première mondiale.

LA SUISSE ESPÈRE SE POSITIONNER COMME L'UN DES LEADERS EN TERMES D'INNOVATION.

Le domaine de la construction connaît aussi des évolutions. Ainsi le label Minergie garantit une consommation rationnelle de l'énergie du bâtiment, l'emploi d'énergies renouvelables et une réduction des charges polluantes. Minergie propose plusieurs solutions, avec des degrés d'exigence différents et notamment par rapport à la santé de la construction. C'est un label largement reconnu en Suisse et aussi à l'étranger. Tout récemment la Clinique des Grangettes à Genève a inauguré son nouveau bâtiment, certifié Minergie-P, le premier bâtiment hospitalier écologique de Suisse. Il sera officiellement opérationnel cet été. La société eSMART, elle, vous propose de gérer la consommation d'énergie de votre maison, appartement ou lieu de travail, à partir d'un écran tactile et de votre téléphone portable. Vous pouvez savoir où, quand, comment vous consommez de l'énergie et comment réduire son utilisation. Le secteur de l'hôtellerie de luxe n'est pas en reste, à l'image des Whitepods, qui combinent luxe et écologie. Ces tentes géodésiques de 40 m^2, tout confort, sont installées sur une plateforme en bois démontable dans les Alpes suisses. Elles offrent un séjour dans une nature intacte avec un impact sur l'environnement considérablement réduit. La Suisse sera également présente dans l'espace, grâce au satellite CleanSpace One. Conçu à l'EPFL, il a pour vocation de nettoyer l'espace de ses débris. Il doit être opérationnel en 2016 ou 2017 au plus tard. La conscience suisse s'est éveillée pour préserver l'espace.

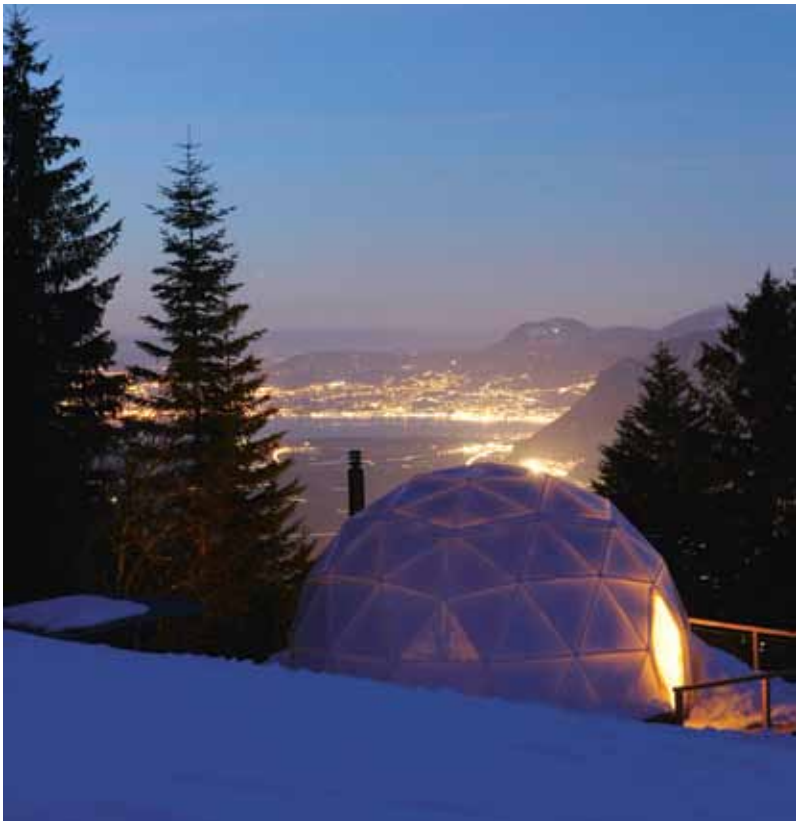

Un Whitepod, le luxe dans le respect de la nature

Les technologies vertes « made in Switzerland » sont une vraie réussite commerciale. La conscience aiguë de la fragilité de son environnement conjuguée à des ressources naturelles limitées a suscité une réflexion sur l'avenir et une créativité qui permettent à la Suisse de se positionner comme un leader mondial de l'innovation. La Suisse n'est pas encore un pays « durable », cependant le pays s'est définitivement tourné et engagé sur cette voie. \

www.emobility.volkswagen.ch

La e-Golf. Das e-Auto.

Ces deux-là vont vous électriser: la XL1, championne de la frugalité, et la e-Golf*, championne de l'efficacité. Avec une durée de charge de 30 minutes seulement (borne de recharge rapide), une autonomie jusqu'à 190 kilomètres et une motorisation extrêmement efficace qui la propulse en seulement 4.2 secondes de 0 à 60 km/h. Pour des voyages 100% écologiques, nous vous offrons une vignette éco-courant la première année. Plus d'informations sur **emobility.volkswagen.ch**

Think Blue.

Das Auto.

*e-Golf, moteur électrique 115 ch (85 kW), consommation en énergie en kWh: 12.7 (cycle mixte), équivalent essence: 1.4 l/100 km, émissions de CO_2: 0 g/km, émissions de CO_2 générées par la production d'électricité: 14 g/km (moyennes de toutes les voitures neuves commercialisées 148 g/km), catégorie de rendement énergétique A. La vignette éco-courant de série garantit qu'un nombre défini de kilomètres parcourus par le véhicule la première année de son immatriculation est couvert par de l'éco-courant.

L'INDÉPENDANCE AVANT TOUT

Entretien avec FRANÇOIS-HENRY BENNAHMIAS
CEO d'Audemars Piguet

Elena Budnikova

FRANÇOIS-HENRY BENNAHMIAS

CELA FAIT EXACTEMENT 20 ANS (1994) QUE FRANÇOIS-HENRY BENNAHMIAS A COMMENCÉ SA CARRIÈRE CHEZ AUDEMARS PIGUET. APRÈS AVOIR DIRIGÉ AVEC BRIO LE DÉVELOPPEMENT DE LA MARQUE POUR TOUT LE MARCHÉ NORD-AMÉRICAIN PENDANT 13 ANS, IL EN EST DEVENU LE CEO DEPUIS 2012. LA CINQUANTAINE SPORTIVE, IL NE FAIT PAS MYSTÈRE DE SA CONFIANCE EN LUI DANS SES HABITS DE PATRON, MAIS UN PATRON OUVERT, DISPONIBLE ET QUI PLACE L'HUMAIN EN POLE POSITION. EN ÉCHANGE, IL DEMANDE DE L'ENGAGEMENT, COMME LE RAPPELLE LA DEVISE INSCRITE SUR SA PORTE : « DO OR DO NOT. THERE'S NO TRY ». ELLE EST SIGNÉE YODA, LE MAÎTRE JEDI DE LA GUERRE DES ÉTOILES, DONT UNE STATUE GRANDEUR NATURE TRÔNE DANS SON BUREAU. TOUT UN SYMBOLE.

Étiez-vous destiné à entrer un jour dans la haute horlogerie ?

Non pas du tout. Il n'y a rien eu de programmé dans les étapes de ma vie. Mon premier métier c'était le golf professionnel, depuis l'âge de 18 ans, ce qui m'a évidemment donné un certain goût de la performance mais toujours associé à un sens aigu de la réalité. Le sport en lui-même ne ment pas. Et on apprend vite qu'il ne suffit pas d'être doué pour devenir un champion. C'est d'ailleurs sur ce constat que mon mentor, Loïc Berthet, m'a ouvert les yeux sur le golf en m'invitant plutôt à regarder du côté de la mode. Ce sont donc mes relations qui ont créé des opportunités et j'ai su les saisir.

En quoi votre expérience de la mode vous a-t-elle été utile dans la haute horlogerie ?

Ce sont deux mondes différents. La haute horlogerie est beaucoup plus stable que la mode. Elle raisonne en années quand la mode travaille en saisons. Du coup, la mode doit se renouveler sans cesse et faire preuve d'énormément de créativité, notamment pour lancer ses nouvelles collections. C'est cette énergie qui m'a été très utile pour comprendre que les succès ne sont jamais acquis une fois pour toutes, ce qui correspond d'ailleurs parfaitement aux valeurs de la maison Audemars Piguet.

Quelles sont-elles ?

L'indépendance est une valeur primordiale et Audemars Piguet le prouve en demeurant toujours entre les mains familiales depuis 140 ans. C'est cet esprit d'indépendance qui a toujours permis à la marque de s'affranchir des tendances et d'être authentiquement avant-gardiste, ce qui est sa seconde valeur essentielle. Les fondateurs, Jules-Louis Audemars et Edward-Auguste Piguet, étaient deux jeunes passionnés. S'ils vivaient aujourd'hui, je les verrais bien impliqués à fond dans la vie et sachant se faire plaisir mais sans jamais lâcher leur recherche du graal, revenant le soir pour se mettre à travailler sur leur prochaine innovation. C'est toujours l'esprit de la maison : on ne se repose pas sur ses lauriers, on poursuit la recherche. C'est un état d'esprit, un marqueur, y compris dans l'embauche de gens. Nous encourageons beaucoup la créativité. Par exemple, ce n'est pas un hasard si un jeune horloger, qui n'a que 3 ans de métier, vient de trouver un tout nouveau système autour de la fonction chrono. Mais ça je ne peux pas encore le dévoiler.

On peut imaginer que la transmission du savoir-faire joue un rôle essentiel.

Bien sûr ! La transmission est primordiale. On se demande même si on doit laisser partir les gens à la retraite. Cette richesse est tellement exceptionnelle, on n'a pas le droit de la laisser partir. J'ai toujours été pour valoriser l'humain à 100 %. Dans la haute horlogerie, c'est une nécessité incontournable. Nous devons absolument préserver des acquis très rares qui sont inscrits uniquement dans le patrimoine humain. Il faut que les horlogers soient encore là dans 100 ans. Mais l'humain n'est pas un objet mathématique, il peut être affecté par une émotion en une seconde. Alors, il faut

« LE MAUVAIS CARACTÈRE, C'EST L'ENNEMI DU SUCCÈS »

prendre soin de lui, toujours. C'est pour cela que je pense que les ressources humaines sont aussi importantes que les fonctions financières, qui elles sont plus mathématiques. Le monde évolue vers plus de quantité au détriment de l'humain. Certains sont même prêts à casser l'histoire de l'horlogerie en privilégiant les chiffres. Chez Audemars Piguet, au contraire ! On va renforcer la présence de l'humain dans le métier.

Justement, comment voyez-vous l'avenir de l'horlogerie ?

Je le vois de manière très sereine. L'horlogerie a été dans le coma pendant 10 ou 15 ans et c'est autant de retard qu'elle a pris sur sa propre croissance. C'est-à-dire qu'énormément de gens n'ont pas été exposés à la haute horlogerie et qu'elle a un champ de croissance très important. Elle est en effet très loin d'avoir satisfait tout le potentiel d'un marché qui représente 50 fois plus d'acheteurs que de montres produites en Suisse.

Il faudra tenir la distance et il y aura sans doute des consolidations mais, encore une fois, cela passera par la conservation du savoir-faire historique. Il ne faut pas s'éloigner d'une virgule des origines locales de la haute horlogerie, du pourquoi les choses ont été créées ici : le calme, la concentration unique de savoirs et de capacités d'innovation. Bien qu'économiquement les investissements puissent être plus lourds ici qu'en plaine, c'est justement parce que la région est isolée, en particulier l'hiver, que cette économie de très haute précision et d'attention s'y est aussi bien développée. C'est ça qu'il ne faut pas lâcher. Ici, « on revient dans le temps », comme disent les gens de la vallée.

Une atmosphère également favorable à la production de produits de luxe ?

Oui bien sûr, mais le mot luxe ne devrait pas être aussi galvaudé. Tout le monde l'utilise pour tout et n'importe quoi, bientôt un gobelet en plastique sera un objet de luxe ! Pour avoir droit à cette appellation, les produits de luxe doivent conserver leur part d'exclusivité et surtout de respect du temps pour façonner les choses, pour les faire bien. Chez AP, on n'accélère pas les cadences pour faire de la production à tout prix, même si nos technologies permettent des gains de productivité. Ce qui compte pour nous, c'est justement le respect du temps !

CÔTÉ PRIVÉ

Une musique préférée ?
Ça aurait pu être mon métier, producteur de shows à Broadway. Ma réponse, c'est : Black avec un grand B ! Du R'nB, au soul, en passant par Motown ou Quincy Jones.

Un film ?
Tout le cinéma mais avec un film qui m'a sans doute plus marqué que tous les autres : « La Liste de Schindler » et un autre que je ne suis jamais arrivé à me lasser de voir et revoir (36 fois !) : « Le Moulin rouge ».

Un personnage historique ?
L'inconnu qui aura fait beaucoup de bien à beaucoup de gens et dont personne ne parle jamais.

Une passion ?
Ma vraie passion c'est mon boulot. J'adore bosser, même en colère (rires).

Votre message aux jeunes ?
Prenez soin des gens, prêtez attention aux gens qui sont autour de vous. L'indifférence est un mal grandissant.

Elena Burdinskaya

Comment passe-t-on d'une décennie à New-York à la vie du Brassus ? quelle empreinte cela laisse-t-il ?

Je vous retourne la question : que voyez-vous dans mon bureau ? (ndlr : nombreux objets de sport dédicacés par de grands champions, photo d'astronautes également dédicacée, multiples figurines de Yoda (en plus de la statue précitée), photos de famille, et une grande carte du monde, illustrée, qui pourrait sortir des cartons d'Hergé).

Vous voyez, je suis d'abord un citoyen du monde. Quand on me demande comment on peut passer d'une vie comme celle de New-York à celle du Brassus, je réponds que j'y respire et m'y sens extrêmement bien. Chaque endroit a ses plus et ses moins et j'aime les gens qui sont capables de s'adapter. Mon

> « IL NE FAUT PAS S'ÉLOIGNER D'UNE VIRGULE DES ORIGINES LOCALES DE LA HAUTE HORLOGERIE »

empreinte, ce serait donc l'adaptation positive. Le mauvais caractère, c'est l'ennemi du succès. Et puis comme je vous l'ai dit, rien n'est acquis à jamais. Il faut savoir se renouveler tout en étant conscient des réalités. Beaucoup de maisons d'horlogerie militent pour le « we stand still », avec moi, c'est : « we never stand still ».

Et Yoda, que représente-t-il pour vous ?

C'est simple, quand on le regarde, il n'est pas beau, il est petit, rabougri, il ne ressemble à rien et pourtant c'est lui le meilleur de tous. Le message est clair : ne pas juger avant de connaître, ne jamais se contenter du premier degré, ne pas mettre les gens dans des petites cases avec des a priori définitifs. C'est une philosophie de vie qui est sûrement liée à ce que j'ai vécu. Je n'ai pas été brillant à l'école et si je garderai sûrement toujours mon côté cancre, je crois fermement au principe de réalité. Chez Audemars Piguet, il n'y a rien de virtuel. Tout y est ultra-réel. \

atelier-supplinger.ch

Ancre
Amarrage ou pièce de haute horlogerie ?

Découvrez l'univers de l'horlogerie d'exception,
sur **www.hautehorlogerie.org**

Ancre | Organe, en acier ou en laiton, composant l'échappement d'une montre ou d'une pendule. L'ancre, dont la forme rappelle celle d'une ancre de marine, a un double rôle : d'une part transmettre la force du ressort par l'intermédiaire du rouage au balancier afin de faire perdurer les oscillations et, d'autre part, empêcher le déroulement incontrôlé du rouage remonté.

FONDATION DE LA HAUTE HORLOGERIE

PARTENAIRES DE LA FONDATION | A. LANGE & SÖHNE | AUDEMARS PIGUET | BAUME & MERCIER | BOVET 1822 | CARTIER | CHANEL | CHOPARD | CHRISTOPHE CLARET CORUM | DE BETHUNE | GIRARD-PERREGAUX | GREUBEL FORSEY | HARRY WINSTON | HERMÈS | IWC | JAEGER-LECOULTRE | LOUIS VUITTON | MONTBLANC | PANERAI PARMIGIANI FLEURIER | PIAGET | RALPH LAUREN WATCH & JEWELRY | RICHARD MILLE | ROGER DUBUIS | TAG HEUER | VACHERON CONSTANTIN | VAN CLEEF & ARPELS

PETITE ÉTHIQUE DE L'INSOMNIE

Elena Budnikova

BORIS SAKOWITSCH, Directeur de la publication

Notre 21e siècle aussi alarmiste que médicalisé parle très volontiers de l'insomnie en évoquant entre autres maux et avec beaucoup d'empathie cette « maladie du siècle », petite sœur du stress et de la dépression ; cependant depuis la nuit des temps, force est de constater que l'homme ne dort pas.

Si l'Antiquité, de Gilgamesh à la mythologie grecque, considérait déjà que l'exercice du pouvoir et la passion amoureuse empêchent

DORMIR C'EST TOUJOURS « ACCEPTER » EN PENSANT LE MOINS POSSIBLE

de dormir, c'était surtout pour rappeler que l'insomnie n'est pas seulement le lot des natures angoissées et des âmes mélancoliques.

Bien plus si l'on considère que la veille insomniaque est justement constitutive d'une nature. Car si l'homme est un animal insomniaque, et c'est là sa part d'humanité, alors lui seul est capable de résister au *sommeil des bêtes*, trouvant la force en lui-même, durant ses longues nuits de veille, de réfléchir sur le monde qui l'entoure et sur sa condition humaine.

LA LUTTE CONTRE LES ÉVIDENCES

Nous passons environ le tiers de notre vie à dormir. À 75 ans, nous aurons donc passé 25 ans à dormir. Selon Aristodème, tel que Platon a rapporté ses propos dans *Le banquet*, Socrate excellait dans la lutte contre le sommeil. Diogène également témoignera un peu plus tard que « beaucoup dormir lui déplaisait aussi », lui qui aimait à dire qu'« un homme endormi ne vaut rien. » Pas étonnant, pour ce grand sectateur de l'esprit que fut Socrate, de professer le triomphe de la pensée toujours en éveil (et donc éternelle), sur le corps fatigable (et donc mortel). Originellement, l'insomnie est une lutte contre l'ordre des choses.

Par opposition le *principe de réalité*, c'est toujours le monde des dormeurs. Ainsi dans le mythe biblique, dormir c'est primitivement se soumettre aux lois de la nature, et symboliquement accepter l'irrémissible : lorsque « Jonas, héros de l'évasion impossible, invocateur du néant et de la mort, constate au milieu des éléments déchaînés l'échec de sa fuite et la fatalité de sa mission, il descend dans la cale du bateau et s'endort ». Dormir en somme c'est toujours accepter en pensant le moins possible, puisque justement « penser, c'est peser » et « dormir, c'est ne plus peser les témoignages » et donc « prendre comme vrai, sans examen, tout murmure des sens, et tout le murmure du monde ». Dès lors l'alternance de la veille et du sommeil, qui caractérise toute vie animale, n'a plus rien de proprement humain, et bâtir une éthique de l'insomnie c'est arriver à poser la question « pourquoi dois-je dormir ? »,

permettant ainsi de remettre en cause, non pas la nécessité du sommeil (ce qui serait à proprement parler contre nature, et donc futile), mais bien plutôt la nature du sujet qui s'endort.

Dans le chapitre intitulé « Des chaires de la vertu » de son *Ainsi parlait Zarathoustra*, Nietzsche fustige les défenseurs du *sommeil du juste*, figures masquées du conformisme et par extension du désir de mort, apologistes de la « grande fatigue », cette lassitude d'exister conjuguée avec la peur du néant, et caractéristique selon lui de l'incapacité à n'en finir de rien. Car en effet pour bien dormir, il vaut mieux ne pas tuer, ne pas voler, ni convoiter la femme de son meilleur ami ! La vertu endort toujours la vigilance, et après tout « bienheureux les assoupis, car ils s'endormiront bientôt ». Ainsi remettre en question le sommeil, c'est toujours revenir sur soi, dans cette insomnie qui rend la vie plus profonde que le sommeil, aussi vertueux soit-il. Dès lors fonder une éthique de l'insomnie c'est avoir peur, moins du sommeil en lui-même, que de l'ensommeillement en tant qu'état de celui qui aimerait mieux s'endormir. Car celui qui cherche ne dort pas, puisqu'il doit faire preuve de lucidité et de vigilance. L'insomnie est le marqueur de cette rupture.

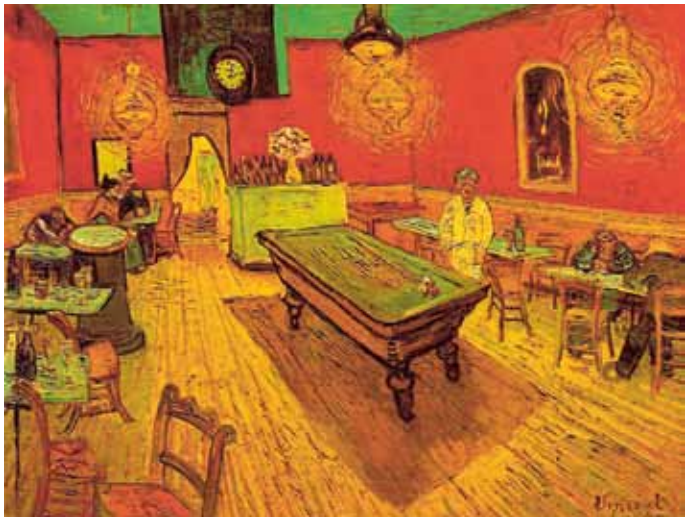

Van Gogh, *Café de nuit*, 1888. La plus brillante démonstration d'insomnie qui soit : la lumière jaunâtre, presque aveuglante (qui symbolise l'insomnie), va de pair avec la distorsion du temps (horloge tordue et figée sur 00h15) et de l'espace (perspective oblique / visages et formes humaines floutés et sans relief)

LA RUPTURE ET LA PERTE DES REPÈRES

L'insomnie est fondamentalement rupture, au sens d'écart avec la norme : norme sémantique, somatique, physiologique, psychologique, etc. Ainsi quand on souffre d'insomnie, on n'est jamais vraiment endormi et on n'est jamais vraiment éveillé. L'insomnie, selon la belle formule de Christian Doumet, c'est cette « exacerbation du jour au plus profond de la nuit », plus proche d'une sorte d'état second que d'un simple état de veille. Au 19e siècle les romantiques allemands ont largement thématisé cette conception, eux qui exaltaient la nuit, sorte de *conscience élargie*, à la fois inspiratrice de vérité et lieu de révélation.

Ainsi le veilleur, dans son expérience de la nuit, est le sujet d'une espèce de transfiguration mystique, à mi-chemin entre le génie et la folie. Le film *Taxi driver* de Martin Scorcese pourrait faire figure d'illustration négative de cette idée, puisque la folie du

L'INSOMNIE EN QUELQUE SORTE « RÉVEILLE »

chauffeur de nuit Travis Bickle (alias Robert de Niro) surgit dans sa propre expérience de l'insomnie, celle-ci faisant donc figure d'agent révélateur, d'élément déclencheur. Même idée avec le personnage insomniaque et psychotique de Jack Torrance (alias Jack Nicholson) dans le *Shining* de Kubrick, avec cependant cette variante : l'insomnie est intimement liée à la fuite et à la dégradation de tous les repères spatio-temporels (voir dans le film l'hôtel *Overlook* : ce palace isolé et perdu dans les montagnes rocheuses du Colorado, totalement vide et coupé du reste du monde. La métaphore de la perte des repères atteint son paroxysme dans la scène finale du labyrinthe). L'insomnie dans le sens de la rupture évoque donc irrémédiablement le trouble, la solitude, mais aussi la dilution et la dégradation des repères spatio-temporels, cognitifs et émotionnels.

Nous avons tous connu un jour (ou plutôt devrait-on dire, une nuit) ces moments de solitude douloureuse : l'impossibilité de dormir amplifiée par des jambes lourdes qui nous démangent avec leur sensation de fourmillement, des courbatures dans la nuque, un cerveau embrumé et le mal de crâne qui va avec... La sensation que l'espace se tord sur lui-même et que le temps, suspendu, a arrêté sa course. Et puis, dans cette confusion générale, il y a ces amis fidèles, sortes de compagnons d'infortune qui à eux seuls forment une espèce de théâtre nocturne de marionnettes, à l'instar de ces objets et de ces habitudes qui nous tiennent compagnie

Jack Nicholson dans *Shining* (Kubrick) et Robert de Niro dans *Taxi driver* (Scorsese). L'insomnie est fondamentalement rupture

durant ces longues heures d'insomnie. Car l'incertitude de la nuit a besoin de fixer ses repères : telle cette cigarette qui fume dans le cendrier, cette tasse de thé froide, déjà oubliée depuis trop longtemps, et ces allers-retours incessants d'une pièce à l'autre du lieu d'habitation, croyant à chaque fois trouver et fixer enfin l'espace et le temps du sommeil. Car en effet le propre de l'insomnie est d'être sans lieu propre. Et si dormir c'est toujours dormir quelque part, dans l'insomnie justement nous ne sommes nulle part. Maurice Blanchot a dit avec beaucoup de profondeur, que finalement « mal dormir, c'est justement ne pas trouver sa position ». Symboliquement le veilleur, parce qu'il se cherche lui-même (angoisse, préoccupations, réflexion, etc.), ne parvient pas à se « poser » et donc à trouver sa place.

L'insomnie c'est donc l'étranger, en même temps qu'un retour sur soi-même. *Lost in translation* le film insomniaque de Sofia Coppola exprime brillamment cette idée : Bob Harris (alias Bill Murray), acteur américain aigri et vieillissant, perdu dans une culture japonaise qu'il ne comprend pas (à travers entre autres la barrière du langage, d'où le titre ironique du film) et seulement relié au monde réel (le monde de ceux qui arrivent à dormir) par les fax qu'il reçoit de sa femme restée au pays, est condamné à errer dans les couloirs de son hôtel tokyoïte, sans jamais trouver le sommeil. L'insomnie c'est toujours la solitude, sans rapport ni à autrui ni aux objets extérieurs : car la nuit assombrit la différence entre les choses. Par conséquent, privée de points de référence, la veille insomniaque, c'est aussi l'impossibilité de se projeter nulle part ; elle se caractérise donc en dehors du temps et de l'espace, et elle n'est plus qu'à l'image de notre solitude et de notre intériorité. Mais cette solitude n'est pas tragique (car il ne s'agit pas d'un esseulement au sens d'un rejet par les autres), bien au contraire elle est éthique puisqu'elle permet l'introspection. « Dans la nuit / Dans la nuit / Je me suis uni à la nuit / À la nuit sans limites / À la nuit » (Henri Michaux, *Plume*).

L'INSOMNIE D'EXISTER

Par la nature radicalement solitaire qui le condamne à veiller (fuite, perte et distorsion de l'espace-temps), « L'insomniaque est vraiment condamné à être ». En nous obligeant à nous interroger sur l'initiative de notre sommeil, l'insomnie nous force à stopper le cours de notre existence pour nous contraindre à la circonspection et à l'introspection. *Je ne dors plus donc je suis*, l'insomnie pourrait très bien exprimer ce nouveau *credo* existentiel, si bien décrit par Proust dans l'*incipit* d'*À la Recherche du temps perd*u : « Longtemps, je me suis couché de bonne heure. Parfois, à peine ma bougie éteinte, mes yeux se fermaient si vite que je n'avais pas le temps de me dire : « Je m'endors « . Et, une demi-heure après, la pensée qu'il était temps de chercher le sommeil m'éveillait ; je voulais poser le volume que je croyais avoir encore dans les mains et souffler ma lumière ; je n'avais pas cessé en dormant de faire des réflexions sur ce que je venais de lire, mais ces réflexions avaient pris un tour un peu particulier ; il me semblait que j'étais moi-même ce dont parlait l'ouvrage : une église, un quatuor, la rivalité de François I[er] et de Charles Quint.

Georg Friedrich Kersting, *Faust dans son étude*, 1829. Le temps de l'insomnie, c'est le temps de la création

Cette croyance survivait pendant quelques secondes à mon réveil ; elle ne choquait pas ma raison mais pesait comme des écailles sur mes yeux et les empêchait de se rendre compte que le bougeoir n'était plus allumé. » Évoquer le sommeil oblige toujours à se référer à sa propre expérience, car on ne dort jamais à la place d'autrui. Déjà les « savants rêveurs » de la deuxième moitié du XIX[e] siècle avaient bien témoigné de cette démarche introspective par la pratique du *Nocturnal*, sorte de journal onirique nocturne, qui favorise et promeut

l'auto-observation dans la droite ligne de ce que pratiquait le psychiatre français Moreau de Tours (1844-1908). Il s'agissait d'évoquer leurs insomnies, leur sommeil et leurs rêves, en se mettant en scène en tant que dormeurs : le couronnement de cette pratique sera *L'interprétation des rêves* de Freud, acte de naissance de la psychanalyse.

L'INSOMNIE ET LA CRÉATION

La veille insomniaque, par la solitude existentielle qui la caractérise, est également un lieu et un temps idéal pour la création. « L'insomnie creuse l'intelligence », écrivait Duras, et on serait tenté de pasticher Hegel, en soutenant que finalement rien de grand ne s'est accompli dans le monde sans insomnie. Et d'ailleurs ce dernier ne comparait-il pas la philosophie à la *Chouette de Minerve*, cet oiseau insomniaque qui ne prend son envol qu'à la tombée de la nuit ? Ainsi Paul Valéry n'a-t-il pas composé

JE NE DORS PLUS DONC JE SUIS

ses *Cahiers méditerranéens* grâce à cette vie parallèle portée par l'insomnie ? Même chose pour Céline, qui confessait dans *Mort à crédit* : « Mon tourment à moi c'est le sommeil. Si j'avais bien dormi toujours, j'aurais jamais écrit une ligne ».

Les exemples ne manquent pas, qui confèrent à l'insomnie cette puissance, ce pouvoir de création, si proche du divin : dans le mythe biblique, l'épisode de la nuit de Gethsémani, où le Christ veille sur le Mont des Oliviers alors que ses disciples n'ont pas pu résister à la tentation du sommeil, affirme bien l'idée d'un Dieu insomniaque, seul à ne pas succomber au désir de dormir.

Van Gogh (qui rappelons-le fut interné pour insomnie et alcoolisme) à son frère Théo, en septembre 1888 : « J'ai un besoin terrible de religion, alors je vais la nuit dehors pour peindre les étoiles… ».

LA GRANDE SANTÉ

Nos sociétés ont une approche radicalement médicale de la santé, selon laquelle se porter bien et être en bonne santé, c'est ne pas avoir de maladie. Il nous semble cependant que l'espérance de vie devrait être proportionnelle au goût de vivre, plutôt qu'à l'absence de maladie, de dépression, de névrose et d'insomnie. Car le manque de sommeil, tout comme la maladie, peut être un puissant stimulant, en ce qu'il nous oblige à rompre avec nos habitudes, nous permettant de prendre de la hauteur, sur nous-mêmes et sur le monde.

Bill Murray dans *Lost in translation* de Sofia Coppola. L'insomnie, c'est la perte de tous les repères, la perturbation de tous les signaux

Ce sens du détachement, cette sérénité dans l'attitude, dans le ton et le geste (sorte de paix automnale) sont caractéristiques des lendemains de longues périodes de douleurs et de veilles insomniaques. L'insomnie en quelque sorte réveille, car en somme « on revient régénéré de pareils abîmes, de pareilles maladies graves, et aussi de la maladie du grave soupçon, on revient comme si l'on avait changé de peau, plus chatouilleux, plus méchant, avec un goût plus subtil pour la joie, avec une langue plus tendre pour toutes les bonnes choses, avec l'esprit plus gai, avec une seconde innocence, plus dangereuse, dans la joie ; on revient plus enfantin et, en même temps, cent fois plus raffiné qu'on ne le fut jamais auparavant ». \

POUR ALLER PLUS LOIN

- **Olivier Schefer,** « Variations nocturnes », VRIN, 2008
- **Xavier Pietrobon,** « La nuit de l'insomnie », L'Harmattan, 2005
- **Maurice Blanchot,** « L'espace littéraire », Gallimard, 1955
- **Christian Doumet,** « De l'art et du bienfait de ne pas dormir », Fata Morgana, 2012
- **Emmanuel Lévinas,** « De l'existence à l'existant », VRIN, 1990
- **Jacqueline CARROY, Nathalie RICHARD (dir.),** « Alfred Maury, Érudit et rêveur », PUR, 2007
- **Eluned Summers-Bremner,** « Insomnia. A cultural history, Reaktion book », 2008
- **Jean-Louis Chrétien,** « De la fatigue », Éditions de Minuit, 1996

LE SURRÉALISME NE CONNAÎT PAS LA CRISE

PAR ARTMARKETINSIGHT
ARTPRICE.COM

Joan Miró, *Peinture (Étoile Bleue), (1927)*. Le prix de cette Étoile bleue, qui se vendait 9,35 m€ à Paris en 2007 a grimpé de +145 % en cinq ans.

TOUS LES ANS, AU MOIS DE FÉVRIER À LONDRES, LA MAISON DE VENTES CHRISTIE'S OFFRE AUX COLLECTIONNEURS D'ŒUVRES SURRÉALISTES UNE VENTE DÉDIÉE AU GENRE. CE RENDEZ-VOUS EST DEVENU UNE INTRODUCTION AUX VENTES D'ART CONTEMPORAIN LONDONIENNES, ELLE PRÉPARE LE TERRAIN, EN QUELQUE SORTE, AVEC DES VALEURS SÛRES DU MARCHÉ. LES SURRÉALISTES SONT EN EFFET DES JALONS DE L'HISTOIRE ET DU MARCHÉ, PRÉSENTANT LE DOUBLE AVANTAGE DE RÉSISTER AUX VIOLENTES CORRECTIONS DE PRIX LORS DE CRISES ET DE RENCONTRER UNE DEMANDE TOUJOURS SOUTENUE DE LA PART DES COLLECTIONNEURS ET DES MUSÉES.

Les prix du surréalisme ont suivi la croissance globale du marché : en 2007, année particulièrement généreuse, Christie's enregistrait sa meilleure vente surréaliste de la décennie et la cote du mouvement atteignait un pic. La hausse des prix affichait alors une flambée de +137 % depuis 2000. Après le réajustement des prix sur l'ensemble du marché mondial entre la fin de l'année 2008 et le milieu de l'année 2009, les collectionneurs se sont battus comme jamais sur les signatures surréalistes. Les niveaux de prix atteints en février 2011 sont historiques. Jamais on n'avait connu tant d'enchères supérieures au seuil des 20 m€. Le record de Salvador Dali, auto-proclamé « le plus surréaliste des surréalistes » date d'ailleurs de cette année-là, année où il devint le plus cher du mouvement pour quelques mois, avant d'être détrôné par Joan Miró.

DALÍ VS MIRÓ

Séduit par la rupture esthétique et les méthodes surréalistes, Joan Miró devient l'un des principaux représentants du mouvement, dont il signe le manifeste en 1924. En lutte contre le réalisme et les conventions, Miró schématise des formes, travaille aux accents lyriques d'une ligne vivante, puise sa matière dans le rêve et l'inconscient. Deux de ses toiles comptent parmi les plus chères du monde, pour des œuvres des années 20. La première est un rarissime tableau-poème au titre surréaliste Painting Poem (Le corps de ma brune puisque je l'aime comme ma chatte habillée en vert salade comme de la grêle c'est pareil). Réalisée en 1925, année de sa première exposition à la galerie Pierre Loeb de Paris, l'œuvre est gratifiée d'une adjudication à 15 m£, soit 18 m€, le 7 février 2012 chez Christie's, qui lui vaut la 20e meilleure enchère de l'année 2012 pour une peinture vendue en Occident. Elle est restée l'adjudication record de Miró jusqu'au mois de juin de la même année, où un nouveau sommet est atteint. Sotheby's vend alors l'Étoile bleue, une œuvre de 1927 estimée entre 15 m£ et 20 m£ et finalement cédée à 21 m£, soit 26 m€. C'est un nouveau record en salles pour une œuvre surréaliste et la 11e meilleure vente en Occident pour une peinture en 2012. Le prix de cette Étoile bleue, qui se vendait 9,35 m€ à Paris en 2007 (Aguttes sous le titre Blue Star), a grimpé de +145 % en cinq ans. Considérée comme une œuvre clef du surréalisme, l'Étoile bleue fut décrite par la célèbre critique d'art Rosalind Krauss comme une synthèse absolue de l'œuvre de Miró car « on y trouve exceptionnellement la représentation de figures humaines et de signes cosmiques réunis en une seule image ». Peinture (Étoile bleue) est à Miró ce qu'est Le Cri à Edvard Munch, la substantifique mœlle d'une œuvre pour laquelle les acheteurs les plus fortunés de la planète ne sont pas au million de dollars près.

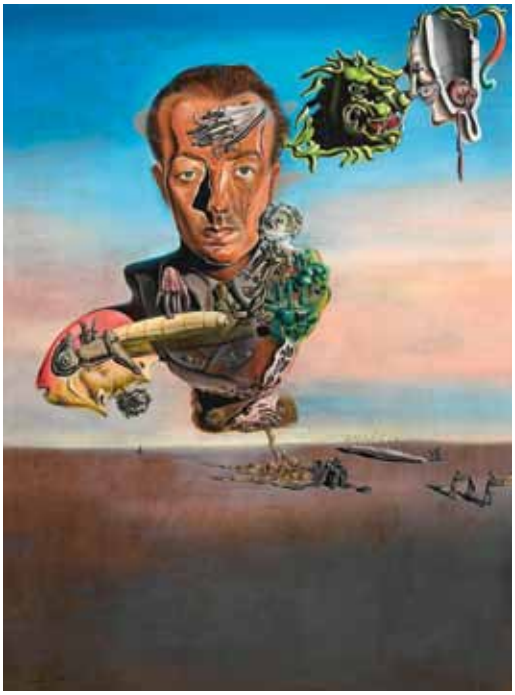

Salvador Dalí, *Portrait de Paul Éluard, (1929)*. Cette petite huile sur carton de 33 x 25 cm a été adjugée l'équivalent de 14,1 m€ en 2011 (plus de deux fois son estimation haute)

APRÈS LE RÉAJUSTEMENT DES PRIX SUR L'ENSEMBLE DU MARCHÉ MONDIAL ENTRE LA FIN DE L'ANNÉE 2008 ET LE MILIEU DE L'ANNÉE 2009, LES COLLECTIONNEURS SE SONT BATTUS COMME JAMAIS SUR LES SIGNATURES SURRÉALISTES

C'est sur les conseils de Miró que Salvador Dalí s'intéresse au surréalisme et qu'il se rend à Paris. Le record dalinien récompense un portrait de Paul Éluard. L'œuvre fut réalisée en 1929, l'année même où Dalí rejoint le groupe surréaliste et rencontre sa future muse Gala Éluard, l'épouse de son nouvel ami poète. Dalí aurait entrepris ce portrait au moment où il tombait amoureux de Gala. Le portrait en buste du poète surréaliste flotte au-dessus d'un paysage désertique parasité par de multiples éléments oniriques typiques de sa méthode de travail paranoïaque-critique. Il s'agit d'une petite huile sur carton de 33 x 25 cm adjugée l'équivalent de 14,1 m€ en 2011 (plus de deux fois son estimation haute) quand elle ne coûtait que 1,6 m€ en 1989 (vente Christie's New-York du 14 novembre 1989).

Ces meilleures enchères pour Miró et Dalí, toutes trois récentes (entre 2011 et 2012) reflètent la compétition effrénée qu'on se livre à coups de millions pour les pièces historiques, les valeurs sûres de l'art moderne. Ces « pièces historiques » et ces « valeurs sûres » ne s'arrêtent pas à la peinture ou à la sculpture, les collectionneurs investissent massivement sur la photographie également, et à ce jeu, l'une des signatures essentielles est celle de Man Ray.

MAN RAY : RÉAJUSTEMENT DES PRIX POUR LA PHOTO

Man Ray est, avec André Kertész et Raoul Ubac, une figure de proue de la photographie surréaliste. Certes, ses huiles sur toile sont encore plus chères que ses clichés surréalistes, néanmoins, un record atteint l'année dernière par un rayographe indique une forte revalorisation du genre. Au mois d'avril 2013 en effet, Man Ray décrochait pour la première fois 1 m$ en photographie, un seuil de prix déjà dépassé à six reprises pour des huiles sur toile. Il fallait un cliché fort, en superbe état et bien daté pour décrocher ce record. C'est justement le cas de ce tirage réalisé en 1922, l'année même où l'artiste invente les rayographes, en plaçant sur du papier sensible divers objets, puis en exposant le tout à la lumière. Christie's eut le privilège d'adjuger cette épreuve, mesurant 23,5 cm x 17,8 cm, au quadruple de son estimation basse (Untitled Rayograph, 1 m$ soit 779 800 € hors frais, le 4 avril 2013). La cote de la photographie surréaliste devrait encore progresser,

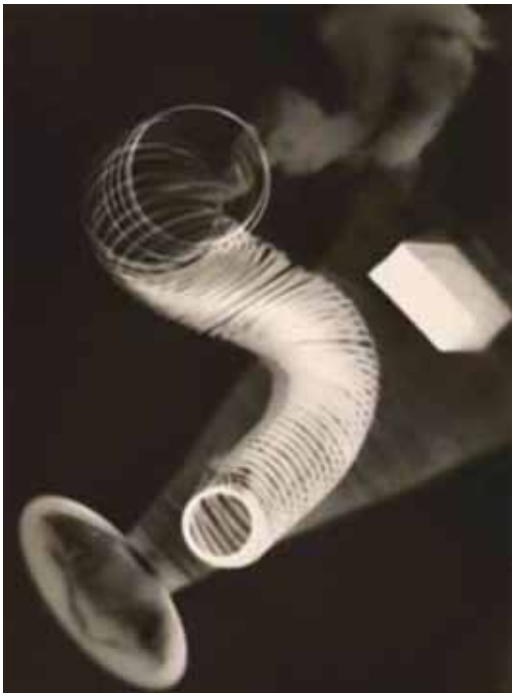

Man Ray, *Untitled Rayograph, 1922*. L'épreuve est adjugée 1 m$, soit 779 800 € hors frais, le 4 avril 2013 chez Christie's à New-York

suivant la hausse de prix pour les œuvres des toiles. Pour l'heure, Man Ray est encore devancé par Laszlo Moholy-Nagy, dont un Fotogramm de 1925 se vendait 1,25 m$ le 12 décembre 2012 (soit 964 000 €, Sotheby's New-York).

Œuvres historiques, signatures muséales, denrées de collectionneurs, placements sûrs… Les surréalistes constituent un pan essentiel de l'art et de son marché. Néanmoins, les prix records énoncés ne doivent pas éluder la réalité d'un marché d'œuvres multiples particulièrement abordables : la moitié des

AUJOURD'HUI LA COTE DE LA PHOTOGRAPHIE SURRÉALISTE DEVRAIT ENCORE PROGRESSER

œuvres de Miró vendues en salles le sont pour moins de 2300 €, pour moins de 2000 € pour Man Ray et pour moins de… 800 € pour Dalí ! Attention cependant : dans ces gammes de prix, de nombreuses feuilles très largement éditées voire non signées sont mises à l'encan. L'avis d'un expert est conseillé. \

WNG SOLUTIONS EST FIÈRE D'APPORTER SON SAVOIR-FAIRE DIGITAL À MARKET.

NOUVEAU SITE

WnG Solutions | DIGITAL STRATEGIES

Lausanne | Genève | Martigny

w w w . w n g . c h

Hédonisme(S)

AN AMERICAN ODYSSEY

Auteurs : Marc Walter, Sabine Arqué
Éditeur : Taschen

Ces images de cartes postales photochromes et Photostint redécouvertes dans la collection privée de Marc Walter ont été produites par la Detroit Photographic Company entre 1888 et 1924. Grâce à un procédé photolithographique précédant de près de vingt ans l'autochrome, elles ont offert au public les toutes premières photographies couleur des États-Unis, rendant soudain accessibles à tous les couleurs du continent. Les images rassemblées ici dégagent un parfum de découverte et d'aventure et représentent un voyage à travers les peuples, les lieux et le temps. Elles nous font traverser les paysages vastes et variés de l'Amérique du Nord, à la rencontre de ses nombreuses communautés et nous transportent dans le Nouveau Monde, plus de cent ans en arrière. Aussi lumineuses aujourd'hui qu'il y a près de 120 ans, ces images aussi rares que spectaculaires font entrer le passé de l'Amérique dans notre présent.

WWW.TASCHEN.COM

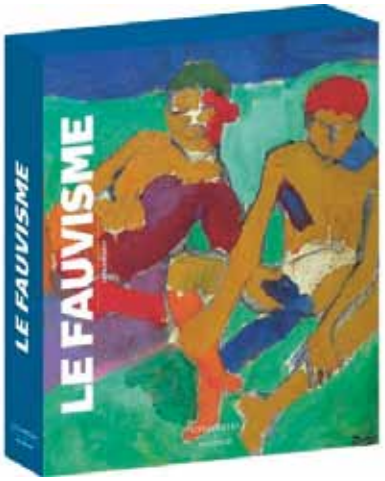

LE FAUVISME

Auteur : Cécile Debray
Éditeur : Citadelles et Mazenod

Première avant-garde du XX^{e} siècle, le fauvisme se caractérise par sa violence, sa brièveté – à peine trois ans – et par la force de son influence sur les mouvements expressionnistes européens. Il est né du scandale provoqué par l'exposition des tableaux de jeunes peintres – Henri Matisse, Maurice de Vlaminck, André Derain, Charles Camoin, Albert Marquet et Henri Manguin – dans une même salle du Salon d'automne de 1905. Ces œuvres sont caractérisées par un dessin simplifié, la couleur est utilisée de manière libre. La touche du pinceau est vive et marquée, la palette chromatique est éclatante. Vu souvent comme une rupture générationnelle, le fauvisme ouvre véritablement sur l'art du XX^{e} siècle. L'ouvrage se propose de retracer l'histoire brève de ce mouvement en la replaçant dans un contexte artistique en mutation et en mettant en avant les parcours et les œuvres des différents artistes. C'est un véritable dialogue entre les œuvres des différents acteurs du mouvement qui s'instaure au fil des pages.

WWW.CITADELLES-MAZENOD.COM

ARTS & ARCHITECTURE 1945-1949

Auteurs : David F. Travers, Benedikt Taschen
Éditeur : Taschen

De la fin de la Seconde Guerre mondiale au milieu des années soixante, l'architecture américaine a connu des heures exaltantes : des talents émergents se sont concentrés sur des projets novateurs associant des matériaux économiques à un design moderne. On a vu cette tendance s'incarner tout particulièrement dans le célèbre programme Case Study House, un plan d'habitation moderne soutenu par la plus grande revue américaine de l'époque, Arts & Architecture. Le fac-similé complet de l'ambitieuse et innovante revue Arts & Architecture a été publié par TASCHEN en 2008, en édition limitée. Cette nouvelle sélection rassemble toutes les couvertures et les grands moments des cinq premières années de parution du légendaire magazine en se concentrant plus particulièrement sur le programme Case Study House et ses grands pionniers, comme Neutra, Schindler, Saarinen, Ellwood, Lautner, Eames et Koenig. Hommage aux premières années courageuses d'une publication politiquement, socialement et culturellement engagée, cette sélection spéciale constitue également un témoignage sur l'un des événements les plus marquants et les plus extraordinaires de l'histoire de l'architecture américaine.

WWW.TASCHEN.COM

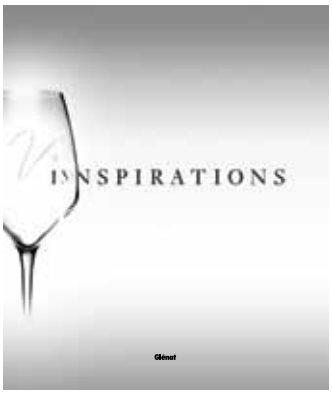

INSPIRATIONS

Auteur : Gérard-Philippe Mabillard
Éditeur : Glénat

Gérard-Philippe Mabillard est un homme de passion. Ainsi ce livre est né suite à sa rencontre avec le fondateur de l'association *Moi Pour Toit*, née à travers le regard d'une enfant. « J'ai simplement demandé à des gens que je connais s'ils voulaient prêter leur image en faveur de l'association ; et je leur ai demandé de photographier ou de se faire photographier, selon leur inspiration, avec un verre des vins du Valais ». Le vin... sorte de fil conducteur, de fil rouge, ou encore de « passerelle pour les images » : le résultat est bluffant de sincérité, et l'on découvre avec étonnement au fil des pages la pléiade de stars qui ont accepté de se prêter à l'exercice, de Jacques Dutronc à Quentin Tarantino, en passant par Zinedine Zidane, Oliver Stone, Sir Paul Smith et Joshua Bell. Ce carnet de route poético-viticole, de l'aveu de son auteur : « est une promenade toute en délicatesse », où « les histoires se rejoignent comme des rivières qui se jettent à la mer. Sensations croisées, partagées ».

WWW.GLENAT.COM

CIRCUS POLITICUS

Auteurs : Christophe Deloire, Christophe Dubois
Éditeur : Albin Michel

La politique se révèle un théâtre d'ombres où les signes du pouvoir servent surtout à masquer l'impuissance. Circus politicus montre les dessous d'un véritable « putsch démocratique », une tentative de neutralisation du suffrage universel par une superclasse qui oriente la décision publique. Il montre comment le Pouvoir a capitulé devant les puissances financières. Il dévoile les stratégies de double discours et d'hypocrisie française entre Paris et Bruxelles. Entrons dans ce Circus politicus où le peuple est jugé dangereux et la démocratie archaïque. Nous voici dans les réunions ultra secrètes des Conseils européens où tout se joue, dans les coulisses, dans de mystérieux clubs d'influence où les banquiers américains expliquent la vie aux politiques, dans les officines et les bureaux d'agents secrets... La souveraineté, nationale ou européenne, n'est plus qu'une image pieuse entretenue par des « idiots utiles ». Une enquête inédite, iconoclaste qui fait surgir une réalité qu'il vaudrait mieux affronter plutôt que nier.

WWW.ALBIN-MICHEL.FR

JEAN MONNET 1888-1979

Auteur : Éric Roussel
Éditeur : Fayard

Pour John Kennedy, il était « l'homme d'État du monde » et De Gaulle voyait en lui l' « inspirateur » du processus d'intégration européenne. La personnalité comme le rôle exact de l'un des géants du siècle, Jean Monnet, restent pourtant mal connus. Tour à tour marchand de cognac, promoteur de l'effort de coordination allié durant la Grande Guerre, secrétaire général adjoint de la SDN, banquier en Amérique et en Chine dans les années 30, premier commissaire général du Plan (1947-1952), initiateur en 1950 du plan Schuman qui posa la première pierre de l'Europe des Six, président de la Haute Autorité de la CECA, animateur jusqu'en 1975 du Comité d'action pour les États-Unis d'Europe, cet homme d'influence au rayonnement universel échappe aux classifications politiques et idéologiques habituelles. Plus de soixante années d'histoire européenne et française sont ainsi évoquées, et certains épisodes cruciaux apparaissent sous une lumière nouvelle. Surtout, surgit le vrai profil d'un homme à la fois visionnaire et pragmatique, dont les vues non conformistes ont bouleversé la vie des Européens et dont les méthodes demeurent d'une surprenante actualité au moment où l'on s'efforce d'imaginer l'après-Maastricht.

WWW.FAYARD.FR

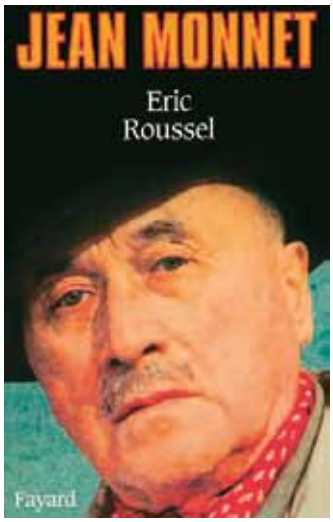

LOGOS & FABER

Auteur : Vincent Mangeat
Éditeur : Quart Verlag

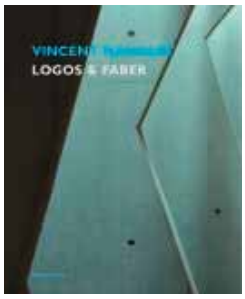

Vincent Mangeat fut internationalement reconnu en 1988 suite à la construction du Gymnase de Nyon. Influencé par son expérience de travail à Paris, la formation de Jean Prouvé, et un poste d'adjoint de Hans Brechbühler et Pierre Foretay à l'EPFL de Lausanne, le travail de Mangeat comble le fossé entre deux époques architecturales, à savoir la « Tendenza » du Tessin des années 1970 et les styles architecturaux des années 1990 avec leurs représentants de Suisse alémanique. Mais son travail a toujours été indépendant et enraciné dans l'ouest de la Suisse. De son premier immeuble résidentiel à Évolène (1969) à ses projets en cours, y compris une maison pour les écrivains au pied des montagnes du Jura, la richesse de ses réalisations architecturales forme une importante partie de sa vie, tout comme sa permanente et précieuse activité d'enseignement.

WWW.QUART.CH

Nestlé Good Food, Good Life
Sandoz Fondation de famille
ESPACE 2
L'Hebdo
Fondation Leenaards
Lexus
Avec le soutien de la Loterie Romande
fonds culturel riviera
canton de vaud

DOUZE VINS VAUDOIS À L'HONNEUR
La sélection estivale de market

1. DOMAINE DE LA CAPITAINE
CABERNET SAUVIGNON – MERLOT 2012
TYPE : VIN ROUGE

Cet assemblage présente une belle robe rouge cerise, un nez ouvert et fin sur les fruits noirs comme la mûre, la myrtille et des notes de groseille et de réglisse. En bouche, velouté, acidité fraiche, des tanins encore présents mais qui s'équilibrent sur le fruité bien présent en bouche. Accompagnera à merveille une viande rouge ou tous les fromages à pâte dure.

1.

3.

2. DOMAINE ANTOINE BOVARD
DÉZALEY GRAND CRU 2013
TYPE : VIN BLANC (CHASSELAS)

Belle robe jaune clair ; bouquet intense avec un nez caractéristique de Chasselas, ouvert d'agrumes, de pomme et de pêche. En bouche l'attaque est souple, avec une belle acidité et une structure équilibrée : fruits jaunes et arômes floraux composent la trame gustative de ce vin tendu et racé, allié idéal des terrines de poisson, de la cuisine épicée et des fromages frais et à pâte dure.

2.

4.

3. OLIVIER CHAUTEMS
ÉMOTION GAMAY 2012
TYPE : VIN ROUGE

Robe rouge / violet profonde. Nez expressif, frais et intense où l'on retrouve des caractères de framboises soulignés par des notes de cerises noires. Mise en bouche agréable, structure marquée par une agréable pointe d'acidité en harmonie avec la richesse du vin. Accompagnera agréablement toutes les viandes blanches et rouges, la charcuterie, les fromages du terroir et les hors-d'œuvres.

4. DOMAINE HENRI CRUCHON
SAUVIGNON 2013
TYPE : VIN BLANC

Le grand coup de cœur de la rédaction pour ce magnifique vin blanc d'été par excellence. Une belle matière soutenue par des notes mielleuses et beaucoup de fraîcheur sur ce très beau sauvignon qui fleure bon le pamplemousse, la mangue et le cassis. Se suffisant à lui tout seul mais néanmoins soutenu par une belle acidité ; il sera également l'allié idéal des poissons marinés, des crustacés et de la cuisine exotique.

5. DOMAINE DE LA BRAZIÈRE

PINOT-GAMAY FÛT DE CHÊNE 2012
TYPE : VIN ROUGE

C'est dans des proportions égales que gamay et pinot noir se partagent la composition de ce vin. 5 à 10 % de gamaret et de garanoir viennent le compléter pour lui apporter structure et couleur. – Il en résulte un vin où la puissance du pinot noir et le fruit du gamay se marient à merveille. Peut être dégusté précocement, avec viandes rouges ou fromages, mais un vieillissement de 3 à 5 ans lui apportera sa pleine maturité.

6. HAMMEL TERRE DE VINS

CLOS DE LA GEORGE CHARDONNAY 2012
(YVORNE GRAND CRU)
TYPE : VIN BLANC

Belle robe jaune pâle pour cet élégant chardonnay. Le nez est complexe, floral et fruité, avec des notes d'amandes et de noisettes. La bouche est ronde et très onctueuse, avec une minéralité bien présente qui confère au vin de la fraîcheur et de l'équilibre. Le compagnon idéal des poissons en sauce, des viandes blanches et des volailles.

7. CAVE CLAIR-OBSCUR

GAMARET-GARANOIR-MERLOT-GALOTTA 2012
TYPE : VIN ROUGE

Elevé en fût de chêne de 2 et 3 ans d'âge, Les cépages et proportions sont : Gamaret 35 %, Garanoir 25 %, Merlot 25 % et Galotta 15 %. Le résultat de cet assemblage est très réussi, et donne un vin harmonieux, voluptueux et très plaisant. Accord idéal avec les viandes rouges et les fromages.

8. CAVE JEAN-DANIEL COEYTAUX

ROSÉ DE GAMAY 2013
TYPE : VIN ROSÉ

Un rosé d'accompagnement qui sort des sentiers battus. Au nez le bouquet est dominé par des notes de fruits frais et de fraises. En bouche beaucoup de fraîcheur et d'onctuosité. Vin typique des réjouissances estivales, il se marie aisément avec les grillades, les fromages et les hors-d'œuvres.

5.

6.

7.

8.

9.

11.

9. DOMAINE DES FAVERGES

CUVÉE DU PATRIMOINE 2010
SAINT-SAPHORIN GRAND CRU
TYPE : VIN ROUGE

Créée en 2006, cette cuvée spéciale, clin d'œil à l'inscription du Vignoble de Lavaux au Patrimoine mondial de l'UNESCO est un assemblage des raisins rouges cultivés dans les meilleures expositions du Domaine des Faverges. Ce mariage de différents cépages élevés majoritairement en barriques de chêne français offre à la fois la richesse du Merlot, la puissance du Gamaret, les épices de la Syrah, le fruité du Pinot Noir et du Gamay, avec la touche de subtilité caractéristique du Cabernet franc. Très belle et riche matière, vin rond et gouleyant, avec en bouche des notes gourmandes de fruits rouges confiturés ; la finale évoque irrésistiblement le bonbon anglais. Prévoir un passage en carafe. L'alliance culinaire est idéale avec l'agneau, les viandes rouges, et les fromages à pâte molle.

10. DOMAINE DE LA COLOMBE

PINOT GRIS 2013
TYPE : VIN BLANC

Joli nez de fleurs et d'agrumes, la bouche, elle, est dense, grasse et explosive, avec une très belle longueur qui se termine sur une note épicée. Frais et savoureux à l'apéritif, ce vin fonctionne harmonieusement avec les volailles, les sushis, la charcuterie, les spécialités orientales et les fromages frais.

11. DOMAINE DE LA CHÂTAIGNERAIE

MERLOT DE LA CHÂTAIGNERAIE 2012
ETOY GRAND CRU AOC LA CÔTE
TYPE : VIN ROUGE

Issu d'une parcelle située sur les coteaux de l'Aubonne, ce vin est cultivé en production intégrée, dans le respect de l'environnement. Un merlot dans toute sa splendeur : jolie robe rubis chargée et intense, au nez le vin se révèle profond et complexe. Très élégant en bouche, plein et franc à l'attaque, avec beaucoup de fraîcheur en finale, ce vin harmonieux et riche fera merveille avec les viandes rouges et tous les fromages.

12. LES FRÈRES DUTRUY

LES ROMAINES GAMAY GDE RÉSERVE 2011
TYPE : VIN ROUGE

Belle robe violacée, en bouche ce vin généreux exprime la typicité du gamay, avec des arômes caractéristiques de fruits rouges, avec une nette dominante de griotte et myrtille. Mariage parfait avec un filet de bœuf aux morilles, ou encore un steak de thon grillé.

10.

12.

Etape incontournable pour un plat à la brasserie ou à la rôtisserie !

A l'Onde, l'on dîne... Du mercredi au dimanche

www.aubergedelonde.ch

021 925 49 00

LAVAUX
VIGNOBLE
EN TERRASSES

UNESCO

Discover Lavaux Vinorama, in Rivaz

Some 150 local winegrowers, more than 260 wines including the famous Chasselas wines

Projection of the film „A Winemaker's Year", in eight languages

February to June and October to December, every day
More informations on www.lavaux-vinorama.ch

+41 21 946 31 31

St-Saphorin, Porte de Lavaux

www.saint-saphorin.ch
www.lavaux-unseco.ch

Pour vos sorties d'entreprise, en famille ou entre amis
Bateau 100% éléctro-solaire à Ouchy. Dès 2015 à Lavaux
Journées spéciales les 30 et 31 août 2014 à St-Saphorin

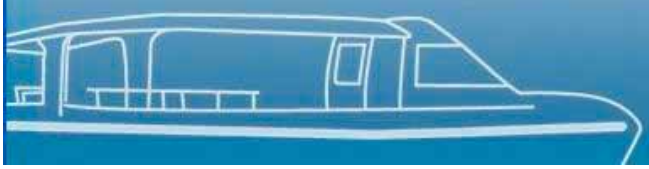

les aquarels du léman
www.lesaquarelsduleman.ch

LE COIN DE L'AFICIONADO par Axel Marguet

WWW.LECIGARE.CH

Christine de Loë

CAPES DE CIGARES, UN MONDE TOUT EN COULEUR

La feuille de tabac que l'on nomme feuille de cape est sélectionnée et produite spécialement pour recouvrir le cigare. Les teintes, couleurs et textures sont nombreuses. À Cuba, 8 couleurs déclinées en 8 teintes sont homologuées officiellement, ce qui fait 64 variantes possibles.

La cape provient de plants de tabac généralement cultivés à l'abri des rayons du soleil sous de fines étoffes. Suivant l'exposition à la lumière, le temps et les techniques de séchage, la feuille sèche en prenant différentes couleurs, de la plus claire à la plus foncée. Les capes très claires sont obtenues par une cueillette prématurée des feuilles et un procédé de séchage accéléré. Les plus foncées mûrissent longuement au soleil.

DIFFÉRENTES PROVENANCES ET QUALITÉS DE CAPES

La production de capes est une des étapes les plus complexes dans la production d'un cigare. Obtenir une feuille parfaite, sans défaut, nécessite beaucoup de savoir-faire. La couleur des capes se distingue également en fonction de leur origine. Les capes du Connecticut sont généralement claires et fines, celles provenant d'Équateur et du Cameroun sont généralement foncées. Les capes cubaines ont quant à elles une déclinaison officielle de 64 couleurs.

Même si la couleur de la cape n'influence pas directement le goût, elle joue un rôle principal dans la perception du fumeur. La couleur claire est facilement associée à un cigare doux. La couleur foncée donne quant à elle une perception de puissance. C'est également un élément commercial important, vendeur et signe de qualité.

ALEC BRADLEY FILTHY HOOLIGAN, UN CIGARE EN COULEUR

Alan Rubin crée en 1996 la marque de cigares Alec Bradley, qui est aujourd'hui reconnue internationalement. Forte de plusieurs distinctions de grandes critiques internationales, la marque produit aujourd'hui au Honduras plusieurs millions de cigares par an. Chaque année la marque crée et lance sur le marché de nouveaux cigares. Pour la deuxième année consécutive, il y en a un qui suscite de la part des aficionados beaucoup d'intérêt : le Filthy Hooligan.

Ce Toro qui s'étend sur 15,2 cm et dont le diamètre atteint 1,95 cm (ring 50), se distingue par sa cape vert clair ou candela. Roulé au Honduras, ce cigare est composé d'une tripe de tabac trouvant ses origines au Nicaragua, au Panama et au Honduras.

La cape, si singulière, est produite au Nicaragua. Elle bénéficie d'un séchage à chaud sous 72 heures afin de fixer la chlorophylle. Une ré-humidification puis un second séchage permettent de supprimer le processus de fermentation habituel. Afin de parfaire leur goût et leur texture, un vieillissement d'un an permet d'affiner les arômes et de gagner en douceur.

Visuellement le résultat est surprenant : un cigare vert clair, recouvert d'une cape fine et parfaitement tendue. Les premières bouffées sont suaves, légères et douces. Les notes de noix de muscade et de vanille complètent à merveille le côté légèrement herbacé. Le divin concentre un peu plus de puissance mais reste doux, le terreux accompagne avec délicatesse les perceptions gustatives des premiers instants. La bonne combustion est une source de plaisir, nul besoin de relancer l'allumage, le cigare se consume avec régularité.

Le final plus présent en bouche concentre avec plus de tonus les notes de poivre et d'épices. Un cigare étonnant et singulier tant dans sa couleur que par sa douceur qui ravira les palais sensibles en quête de produits créatifs. Avis aux amateurs, la production est limitée à 3000 boîtes.

Magnin
VINS ET SPIRITUEUX
NÉGOCIANTS EN VIEUX MILLÉSIMES

BORDEAUX PRIMEURS
2013

Grande année à Sauternes… Bonne année à vins blancs secs… Petite année à vins rouges, mais pas pour tout le monde !…

Suivez plutôt nos «Coups de ❤ » ! …

		Hors TVA
Château CLOS MANOU, Médoc	2013	**23.00**
Château DUCRU BEAUCAILLOU, 2ème cru classé , Saint-Julien	2013	**86.00**
Château LÉOVILLE-BARTON, 2ème cru classé, Saint-Julien	2013	**57.00**
Château GRAND PUY LACOSTE, 5ème cru classé, Pauillac	2013	**43.00**
Château PICHON LONGUEVILLE BARON, 2ème cru classé Pauillac	2013	**72.00**
Château PONTET-CANET, 5ème cru classé, Pauillac	2013	**78.00**
Château CALON-SÉGUR, 3ème cru classé, Saint-Estèphe	2013	**20.00**
Château CARMES HAUT-BRION, cru classé, Graves	2013	**44.00**
Château HAUT-BAILLY, cru classé, Graves	2013	**51.00**
Château FEYTIT-CLINET, Pomerol	2013	**42.00**
Château CLIMENS, 1er cru classé , Barsac (blanc liquoreux)	2013	**53.00**

Vous trouverez la liste complète et les conditions de nos **BORDEAUX PRIMEURS 2013** sur notre nouveau **site Internet: www.magnin-vins.ch**

Nous restons naturellement à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Magnin Vins & Spiritueux – Côte-aux-Vignes 16 – Case Postale 176 – CH - 1096 CULLY
magnin.vins@bluewin.ch - site: www.magnin-vins.ch - Tél.: +41 21 799 11 55 / 799 33 88

*AUDREY DESSERIÈRES**

« La lumière, ce jour-là, perçait à peine la douce mélancolie de l'automne. Une amie, femme indépendante et irrésistible de féminité, me confiait le malaise que lui procuraient ses rondeurs voluptueuses et son envie de changer le regard qu'elle portait sur son corps. Elle a posé nue, dans son jardin, laissant le soleil aimer ses courbes. Elle riait de sa maladresse et de sa gêne devant l'appareil. Elle resplendissait, simplement, de toute sa beauté. »

AUDREY DESSERIÈRES

*Audrey Desserières est une photographe française attirée dès l'enfance par la culture asiatique et la photo ; elle a pu réaliser son rêve en menant en parallèle ses études de chinois et de tibétain à l'Institut des langues orientales de Paris et photographier, comme elle le dit : « les instants, les âmes et les êtres ». Influencée par Michael Kenna, elle privilégie le noir et blanc qui est pour elle une porte ouverte sur l'essence intime des sujets. Aujourd'hui traductrice et interprète trilingue, elle prépare un important projet photographique sur l'esprit de l'Asie.

Un aperçu de ses œuvres est visible sur son site : audreydess.wix.com/audreydesserrieres

Elena Budnikova

Johannisberg
AOC VALAIS
Dominique Fornage
Expert en vins
LES GOÛTER,
C'EST LES AIMER
LES VINS
DU VALAIS
lesvinsduvalais.ch
LES VINS SUISSES
Valais
Suisse. Naturellement.
A déguster avec modération
cellinerbordy.ch OCTANE

My work is to capture time: a split second of a moment, when the animal expresses emotion and my picture interprets this precious time as art.

Masa Ushioda

MISSION PARTNER OF

NATIONAL GEOGRAPHIC

Pristine Seas Expeditions

Collection Fifty Fathoms

JB 1735

BLANCPAIN

MANUFACTURE DE HAUTE HORLOGERIE

BOUTIQUES BLANCPAIN
RUE DU RHÔNE 40 · 1204 GENÈVE · TÉL. +41 (0)22 312 59 39
BAHNHOFSTRASSE 28 · PARADEPLATZ · 8001 ZURICH · TÉL. +41 (0)44 220 11 80
www.blancpain.com

© Photographe: Masa Ushioda, Reaching Out, Edition Fifty Fathoms 2009